
BRAUD
matériel de récolte

914
914 RH



notice d'entretien



Vous venez de recevoir les clefs de votre Machine à Vendanger, votre choix s'est porté vers BRAUD.

Nous vous remercions pour la confiance que vous témoignez à notre marque.

Vous pouvez être fier de votre choix, le dispositif de récolte de votre machine a reçu la « Médaille d'Or » par le Comité d'Encouragement à la Recherche Technique du 51^e Salon International de la Machine Agricole le 5 Mars 1980.

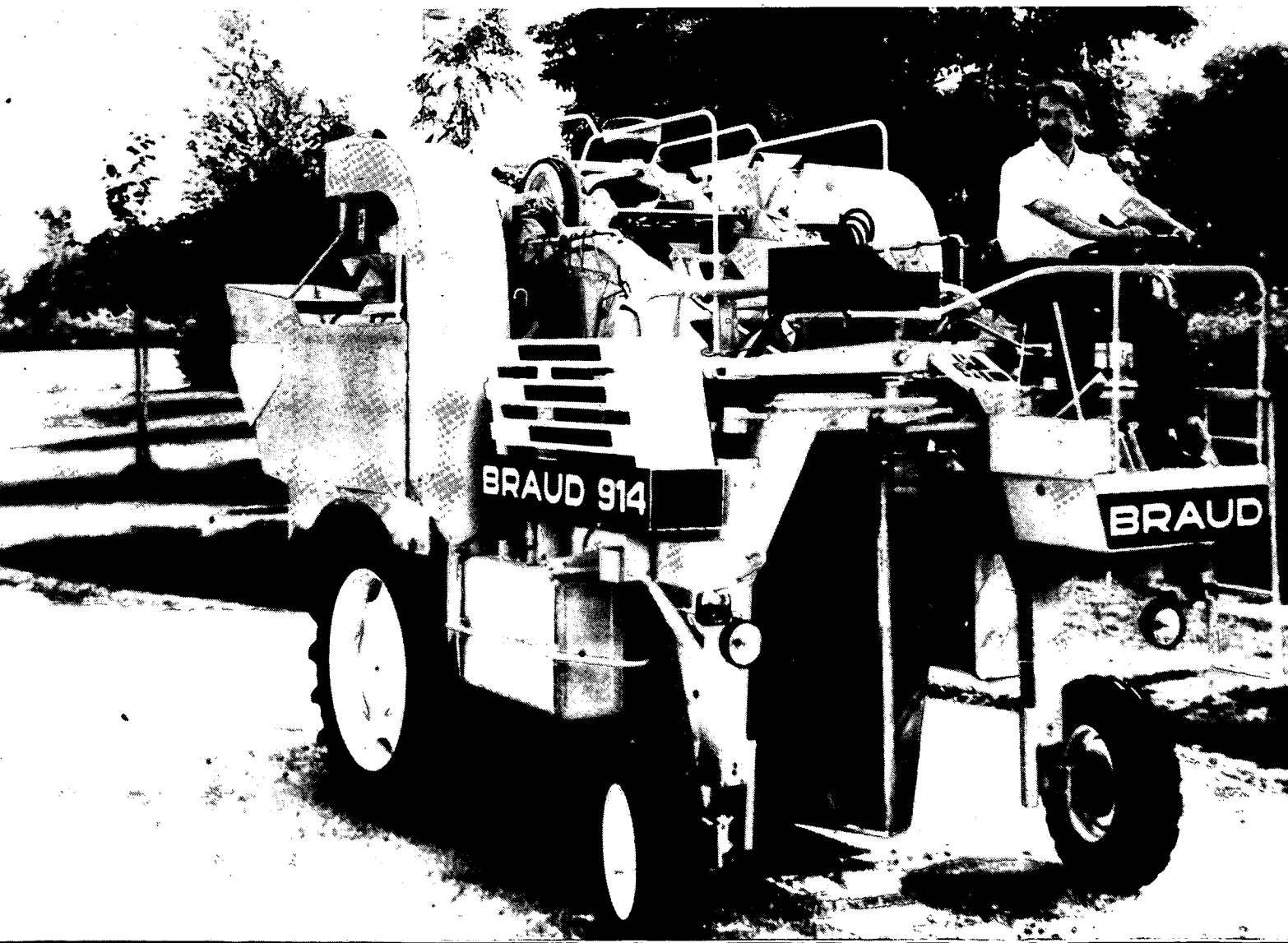
La BRAUD 914 vous sera un outil fidèle pendant de nombreuses vendanges, elle sera capable de vous donner le meilleur, à condition de lui apporter l'entretien (signalé par ce sigle  dans la notice) et les réglages nécessaires et importants. 

Dans ce but nous vous encourageons vivement à lire entièrement cette notice de mise en route.

Suivez scrupuleusement les consignes de sécurité ...

... et Bonnes Vendanges !

BRAUD s. a.



prudence



- 2 _____ pour votre sécurité
- 3 _____ conseils importants

conduite



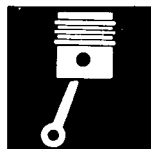
- 5 à 9 _____ moyens de conduite
- 10 _____ circulation sur route
- _____ mise en route

commandes réglages



- 13 _____ ensemble des commandes
- 14-15 _____ sécouage
- 16-19 _____ nettoyage
- 19-21 _____ convoyeurs à godets
- 22 _____ relevage appareil de récolte
- 23 _____ benne
- 24 _____ lavage

moteur transmission



- 24 _____ moteur
- 25 _____ filtre à air
- 26 _____ embrayage
- 27 _____ boîte de vitesse - réducteurs
- 28 _____ pneumatiques

électricité



- 29 _____ batteries-fusibles - alternateur

hydraulique



- 30 _____ vérification générale
- 31 _____ changement du filtre de retour
- 31 _____ incidents de fonctionnement
- 32 _____ assistance hydraulique "RH" « EN OPTION »

graissage



- 33 _____ tableau général des contrôles
- 34 _____ conseils

hivernage



- 35 _____ aussitôt après la fin de chaque campagne
- 36 _____ une fois par mois pendant l'hivernage

garantie



- 37 _____ conseils



prudence

important

pour votre sécurité

Les pièces sont en mouvement les unes par rapport aux autres.

- **Attention** : aucune personne, excepté le conducteur ne doit se trouver sur la machine pendant son fonctionnement.
-

D'autre part, sa conception d'enjambeur entraîne un centre de gravité haut placé.

Ses manœuvres sont plus dangereuses que celles effectuées avec une machine agricole automotrice classique ; elles doivent être exécutées en respectant impérativement les consignes suivantes :

- à l'arrêt, ne jamais laisser l'appareil de récolte en position haute. Le baisser à fond sur sa butée, en ayant pris soin de régler celle-ci pour que l'appareil de récolte soit en position complètement basse. Voir § butée hydraulique.
- Ne jamais laisser la machine entre les mains de conducteurs novices. Des stages de conduite sont organisés par la Société BRAUD pour les conducteurs de ces machines.
- Ne jamais se laisser surprendre par la pente du terrain. Rouler et manœuvrer très lentement en terrain accidenté.



Il est interdit de circuler sur route avec la récolte dans les bennes.



Il appartient au propriétaire de cette machine de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter à son personnel et à lui-même des accidents dont certains peuvent être très graves.

A cet effet, il convient de bien le persuader de la nécessité d'observer impérativement les quelques conseils suivants :

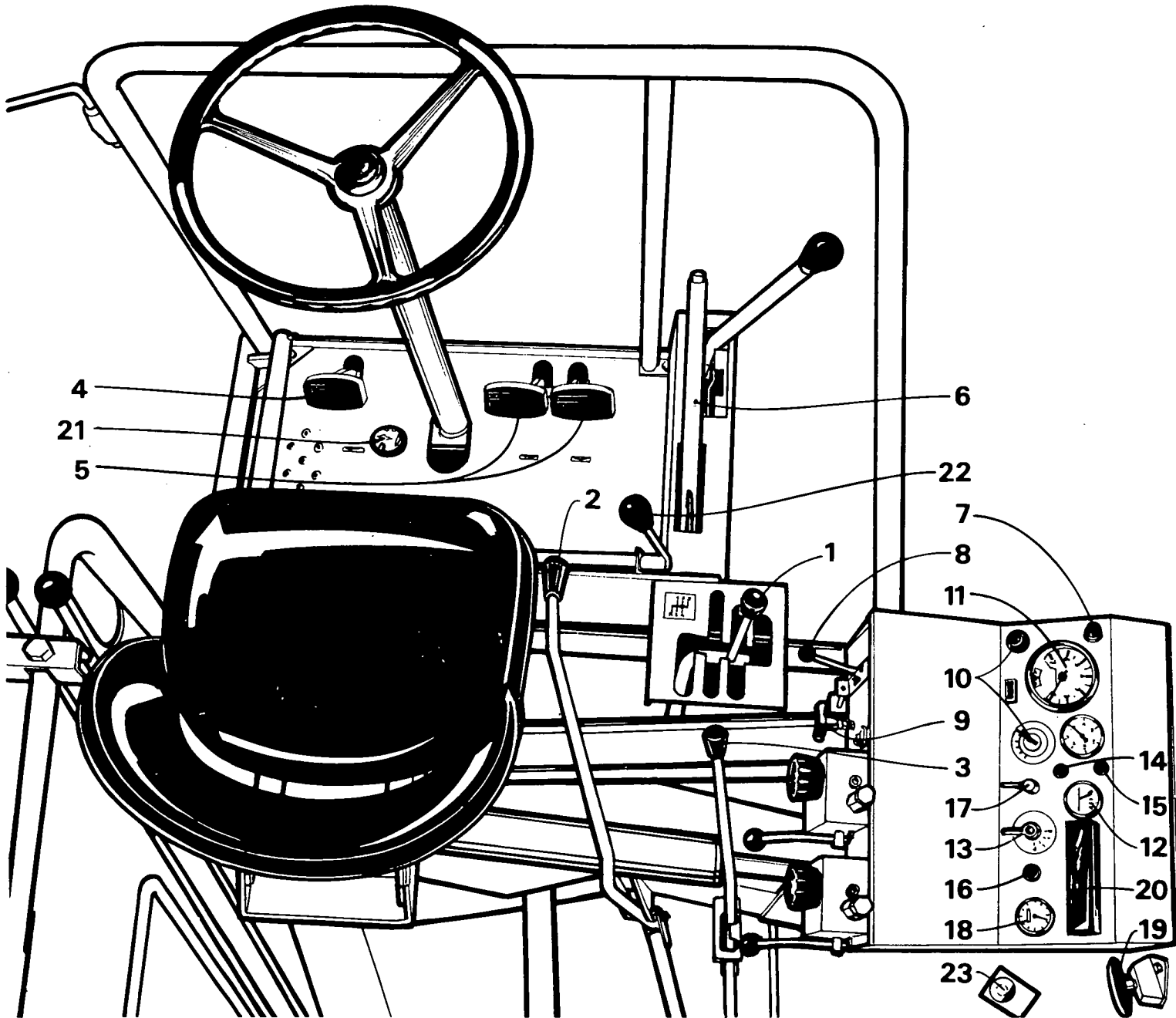
- Avant d'actionner le démarreur, veiller à ce que le levier de vitesses soit au point mort, et les différentes manettes de commande en position débrayée. (surtout le robinet d'assistance en version RH)
- Avant d'embrayer un organe, klaxonner et s'assurer que personne ne soit occupé au graissage ou à un réglage.
- Le graissage, certains réglages et vérifications ne doivent s'effectuer qu'à l'arrêt complet de la machine.
- Couper le contact avant de mettre du carburant dans le réservoir.
- Ne jamais laisser les enfants s'approcher de la machine en marche.
- Ne jamais quitter le poste de conduite sans avoir mis les commandes au point mort, baisser l'appareil de récolte sur sa butée et actionner le frein de stationnement.

La plupart de ces précautions ne sont d'ailleurs pas spéciales à cette machine, mais concernent tout engin motorisé.

conseils importants



- Avant de faire le plein du réservoir, arrêter le moteur. Ne pas fumer.
- Pour éviter et prévenir tout risque d'incendie, maintenir le moteur et ses abords dans un état propre.
- En cas d'arrêt de plusieurs heures, fermer le robinet de batteries.
- En cas d'incendie :
 - fermer le robinet de batteries
 - arrêter immédiatement le moteur et utiliser aussitôt un extincteur qui devra être installé à portée de main sur le poste de conduite.





moyens de conduite

- 1 - Levier de commande de vitesses
- 2 - Sélecteur de gamme
- 3 - Commande de blocage de différentiel
- 4 - Pédale de débrayage
- 5 - Pédales des freins
- 6 - Commande de frein à main
- 7 - Témoin lumineux frein à main et position basse de l'appareil de récolte
- 8 - Commande des gaz
- 9 - Arrêt moteur
- 10 - Contacteurs de démarrage
- 11 - Combiné
- 12 - Thermomètre eau moteur
- 13 - Commutateur d'éclairage, avertisseur sonore
- 14 - Témoin lumineux lanterne (vert)
- 15 - Témoin lumineux phares (bleu)
- 16 - Contacteur phares de travail
- 17 - Commutateur feux de direction
- 18 - Compteur d'heures
- 19 - Robinet de batterie (à l'avant droit)
- 20 - Boîte à fusibles
- 21 - Inclinaison colonne de direction
- 22 - Levier de commande relevage appareil de récolte
- 23 - Réglage de la butée basse appareil de récolte



levier de commande de vitesses fig. 2

sélecteur de gammes fig. 3

- gamme rapide : position R
- gamme lente : position L
- changer à l'arrêt complet de la machine.

gamme de vitesse

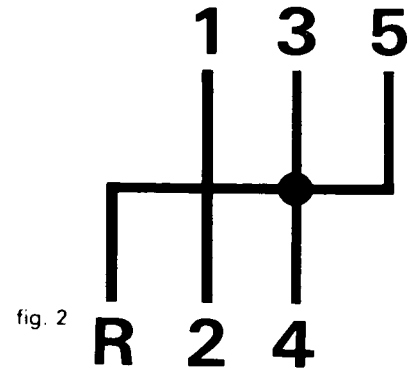
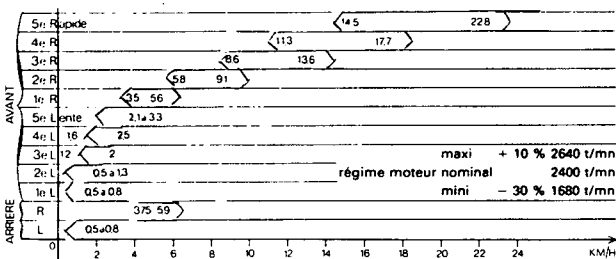


fig. 2

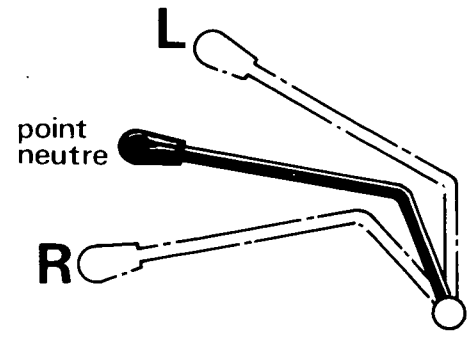


fig. 3

commande de blocage de différentiel

(Voir repère 3 page 4).

- N'utiliser le blocage de différentiel que dans les rangs et lorsque c'est nécessaire.
- Lorsqu'on l'utilise, le débloquent à chaque bout de rang.
- Pour tout déplacement hors des rangs **s'assurer que le différentiel est débloqué.**

pédales de freins fig. 5

Il est impératif d'accoupler les 2 pédalles pour les déplacement sur route.

frein à main

Un témoin lumineux rouge signale au tableau de bord le serrage du frein à main.

Ce même voyant indique également que l'un ou l'autre des contacteurs électriques de position basse de l'appareil de récolte touche le sol.

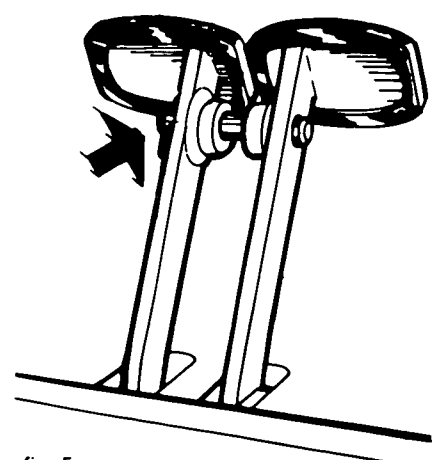


fig. 5

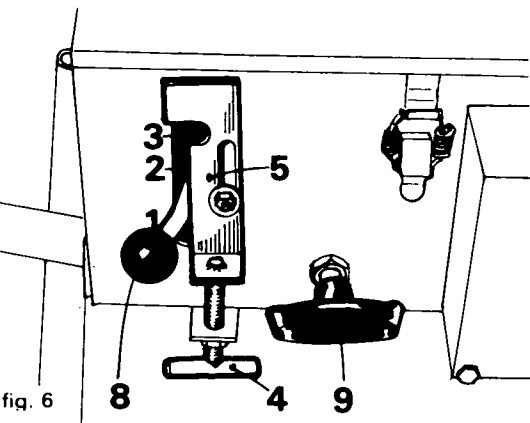


fig. 6

commande des gaz fig.6

Position 1 : ralenti
 Position 2 : démarrage ou semi-accélééré
 Position 3 : plein gaz.

La machine étant au travail, la manette de gaz doit rester en position 3, même dans les tournières. Sinon, le régime de certains organes (secouage, extracteurs) chutera.

Toutefois, la vitesse d'avancement de la machine peut-être ajustée en fonction des conditions de récolte en faisant varier la vitesse moteur en plus ou en moins du régime nominal. Agir sur la tige filetée 4 qui déplacera la glissière 5, donc le point 3.

arrêt moteur

Pour arrêter le moteur, tirer sur la manette 9. Après arrêt complet du moteur, repousser à fond la manette.

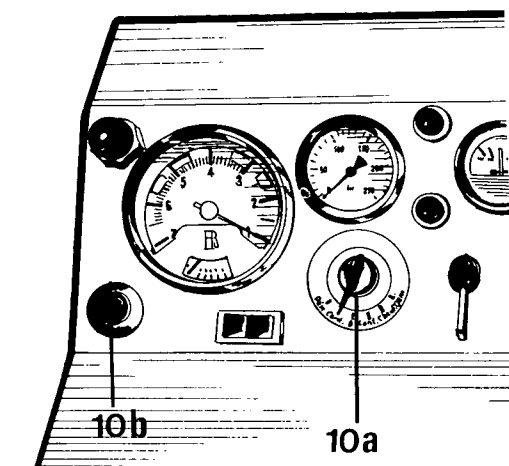


fig. 7

contacteurs de démarrage fig.7

Pour démarrer le moteur :

- Manette 9 repoussée à fond.
- Levier de commande des gaz 8 en position 2.

Moteur froid :

- Actionner le contacteur 10a sur la position "chauffage" pendant 10 à 15 sec., puis tourner à fond sur le position "DEM" et pousser simultanément le contacteur 10b.

Moteur chaud :

- Actionner le contacteur 10a sur la position "DEM" et pousser simultanément le contacteur 10b.

Après démarrage, lâcher les 2 contacteurs. Le contacteur 10a revient automatiquement à la position contact.



Important :

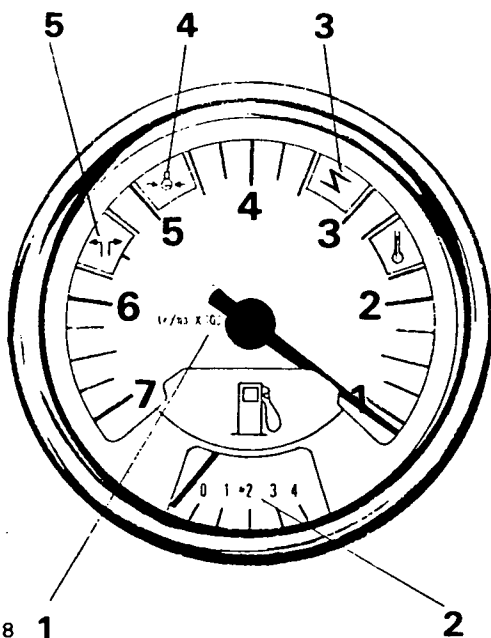
Avant de démarrer le moteur, s'assurer que toutes les commandes (et en particulier la commande des vitesses) soient au point mort.

combiné fig. 8

fig. 8

- 1 - Compte-coups secouage.
Multiplier par 100 les chiffres gravés sur le cadran.
- 2 - Jauge carburant.
- 3 - Témoin de charge alternateur.
Il s'allume dès que l'alternateur ne charge pas.
- 4 - Témoin pression d'huile moteur.
Il s'éteint dès que le moteur tourne et ne s'allume que si la pression est insuffisante.
- 5 - Témoin feux clignotants - direction machine (voyant vert).

fig. 8





thermomètre eau moteur fig. 9

Cet appareil (1) indique la température de l'eau du circuit de refroidissement du moteur thermique.

Température à ne pas dépasser : 95° C.

Si l'aiguille entre dans la zone rouge « DANGER », arrêter immédiatement le moteur et rechercher la cause (fuite, manque d'eau, colmatage du radiateur, tension de la courroie du ventilateur,...)

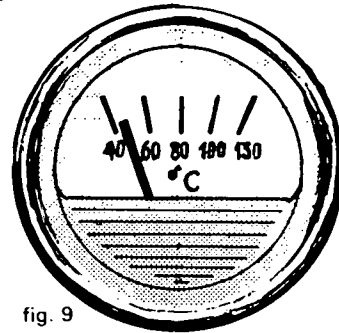


fig. 9

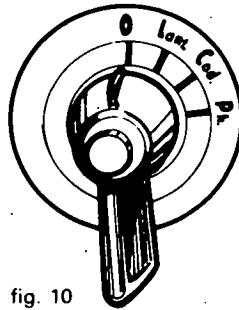


fig. 10

commutateur d'éclairage avertisseur sonore fig.10

- 0 : extinction totale
- 1 LANTERNE : feux de gabarit
- 2 LANTERNE + CODE : feux de croisement
- 3 LANTERNE + PHARE : feux de route

AVERTISSEUR SONORE : appuyer sur le bouton central.

commutateur feux clignotants de direction

Il commande les deux feux clignotants côté droit et côté gauche de la machine.

Témoin lumineux vert (5) fig. 8 dans le combiné.

compteur d'heures électronique

fig. 11

Gradué en minutes, un tour complet correspond à 1 heure.

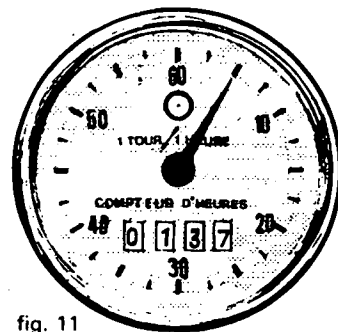


fig. 11

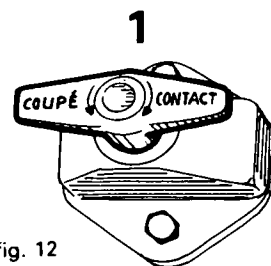
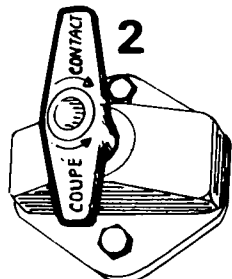


fig. 12



robinet de batteries fig. 12

1 - Batteries en service.

2 - Batteries coupées.

Il est situé à l'avant droit, côté intérieur de la machine, sous les batteries.

inclinaison colonne de direction

fig. 13.

4 positions.

Appuyer sur la pédale (1) pour adapter l'inclinaison de la colonne de direction en fonction de votre conduite.

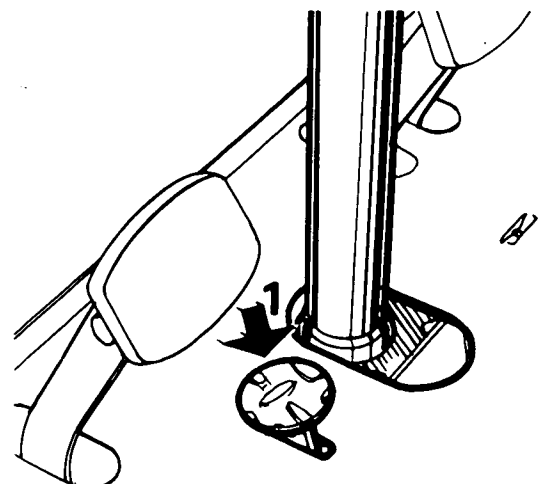


fig. 13



relevage appareil de récolte fig. 14

Pour monter : tirer le levier vers l'arrière.
Pour descendre : pousser le levier vers l'avant.

butée basse fig. 15

Il s'agit d'une butée hydraulique permettant de placer l'appareil de récolte à une hauteur prédéterminée.

En circulation sur route, relever l'appareil de récolte, mettre la butée en position haute et reposer l'appareil de récolte sur sa butée.



Cette butée n'est pas une butée mécanique, mais hydraulique. Elle est normalement étanche, mais il peut se produire des fuites (impuretés dans le circuit hydraulique). Dans ce cas l'appareil de récolte descend (en fonction des fuites). La butée s'escamote et se remet automatiquement en place lors du relevage suivant.

Mais l'appareil de récolte peut descendre jusqu'en position complètement basse et toucher le sol. Aussi, il est souhaitable de surveiller régulièrement sa position.

Pour toute intervention sur la machine (appareil de récolte, circuit hydraulique, ...), régler la butée hydraulique en position complètement basse et poser l'appareil de récolte au sol (ou sur 2 cales).

fig. 15

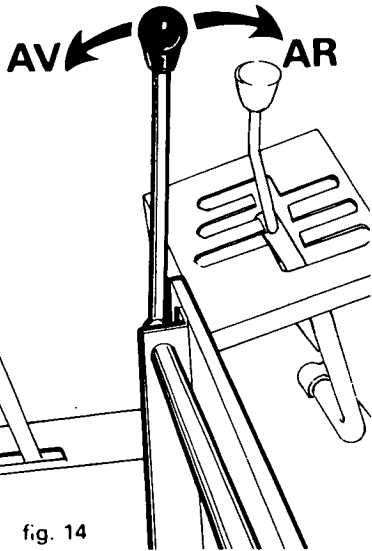
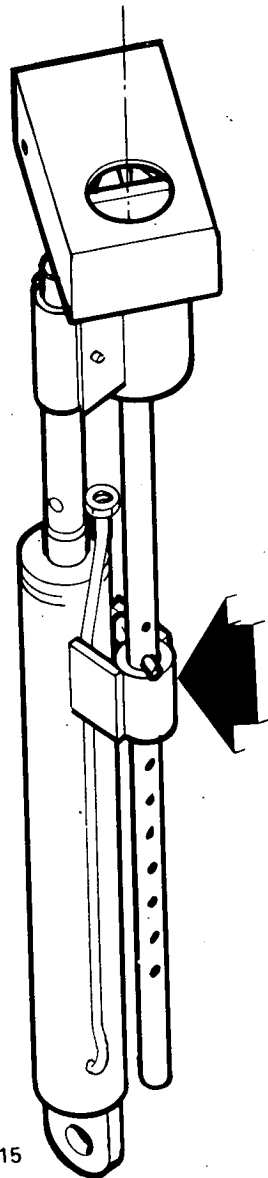


fig. 14

réservoir à carburant

Capacité 100 litres.
Il est situé sur le côté droit de la machine.



circulation - conseils

Pour tous les déplacements :

- mettre le frein à main en position défreinée ;
- accoupler les 2 pédales de freins ;
- régler la butée hydraulique en position haute, poser l'appareil de récolte sur sa butée et surveiller régulièrement sa position ;
- débrayer les convoyeurs à godets et à bandes ;
- vérifier que le différentiel est bien débloqué ;
- lors du changement de sens de marche, marquer l'arrêt complet de la machine ;
- en gamme rapide, démarrer en 3^e, moteur à 1/2 accéléré, passer la 4^e, puis la 5^e, accélérer ;
- il est possible de changer de vitesse machine en déplacement, les vitesses étant synchronisées.

Il est interdit :

- de faire de la « roulette » dans les descentes en mettant le levier de vitesses ou le sélecteur de gammes au point neutre ou en débrayant ;
- de faire des remorquages avec l'automotrice à vendanger ;
- d'embrayer les convoyeurs à godets et à bandes en vitesse rapide.
- de circuler sur route avec de la récolte dans les bennes.



Important :

Si l'automotrice doit être remorquée, il faut mettre la boîte de vitesses au point mort.

mise en route

Vérifications générales

Serrage des boulons : roues.

Vérifier tous les niveaux d'huile et faire un graissage complet.

Vérifier le montage et la tension correcte des chaînes et des courroies.

Contrôler le régime moteur (levier de commande des gaz en position pleins gaz, vitesse à vide : 2 600 tours/mn.

Essai à vide rodage

Faire tourner la machine à bas régime, en embrayant doucement les organes afin de contrôler le fonctionnement général de la machine et de s'assurer qu'il n'existe aucun point dur dans les mécanismes.



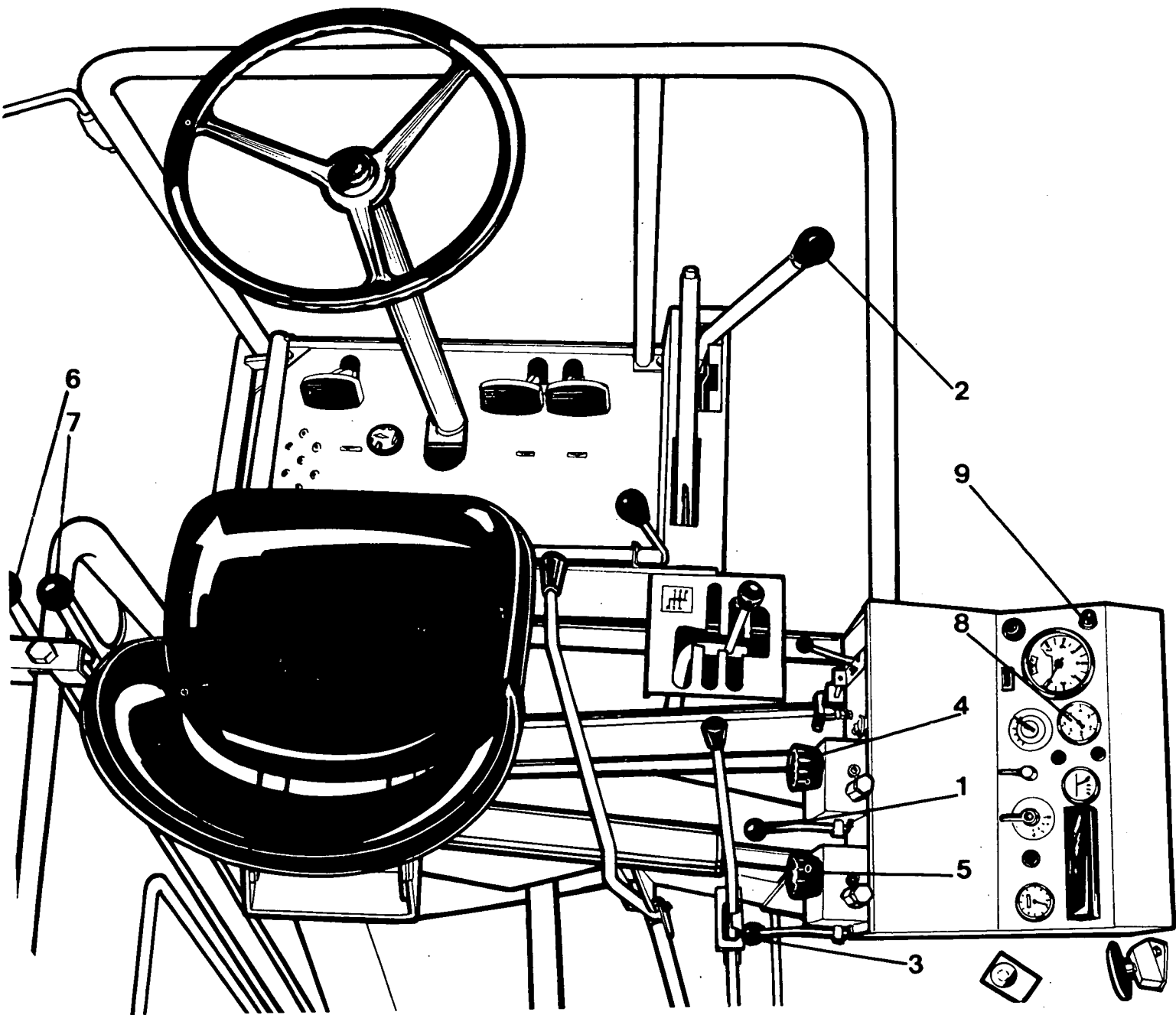
Graissage

Pendant les 30 premières heures (rodage), graisser correctement tous les organes de l'Automotrice.





commandes - réglages





ensemble des commandes

- 1 - Levier d'embrayage secouage.
- 2 - Levier d'embrayage convoyeurs à godets, convoyeurs à bandes.
- 3 - Levier d'embrayage nettoyage et vis de répartition dans les bennes.
- 4 - Bouton de régulation vitesse secouage.
- 5 - Bouton de régulation vitesse nettoyage.
- 6 - Levier de commande vidange benne gauche.
- 7 - Levier de commande vidange benne droite.
- 8 - Manomètre de pression du nettoyage.
- 9 - Indicateur électrique de position basse de l'appareil de récolte (rouge).
- 10 - Bouton de régulation vitesse des vis de répartition dans les bennes (page 23).



secouage

fig. 23

Embrayage

- Levier 1 vers le bas : position débrayée
- Levier 1 vers le haut : position embrayée

Régulation de vitesse

- Bouton à friction 2
- Lire la vitesse au combiné, compte-coups de secouage (3)

fouets

Disposition

- 1 - En fonction du réglage en hauteur de l'appareil sur sa butée (voir p. 9), les fouets seront placés dans toute la bande fructifère, mais pas en dehors de cette bande. En effet, les fouets disposés en dehors de cette bande provoquent un effeuillage supplémentaire sans augmenter l'efficacité du secouage.
- 2 - Le fouet inférieur doit passer de 60 à 70 mm minimum au-dessus des godets pour ne pas les blesser.
- 3 - Les fouets des deux plaques de secouage sont intercalés (à distance égale) dans le sens de la hauteur et peuvent être disposés en éventail.
- 4 - Un trop grand nombre de fouets est nuisible, car ils provoquent un effeuillage supplémentaire sans augmenter l'efficacité du secouage. Un écartement de 3 à 4 trous entre 2 fouets d'une même plaque donne généralement de bons résultats. De plus, la disposition de l'extrémité libre des fouets peut être réglée finement à l'aide des lumières des plaques.

entrepontes

fig. 24

C'est la distance horizontale (a) entre les extrémités des fouets droit et gauche. Elle est variable en fonction de la végétation.

- vigne palissée, étroite, faible végétation... a = 0 à 2 cm
- vigne palissée, forte végétation a = 4 à 6 cm
- vigne en gobelets, en cordon a = 8 à 12 cm

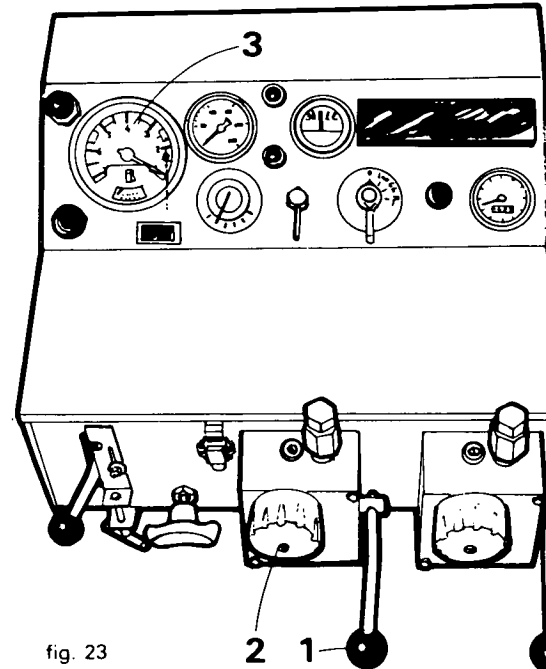


fig. 23

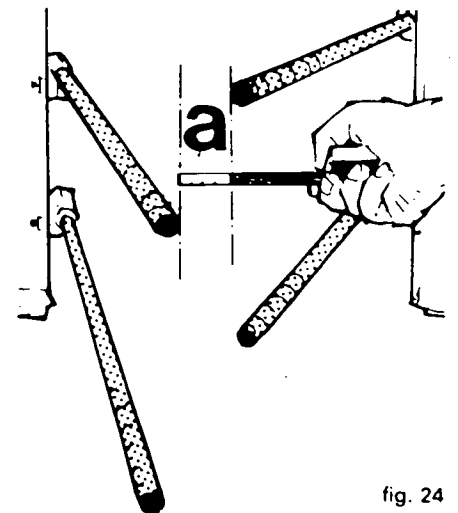


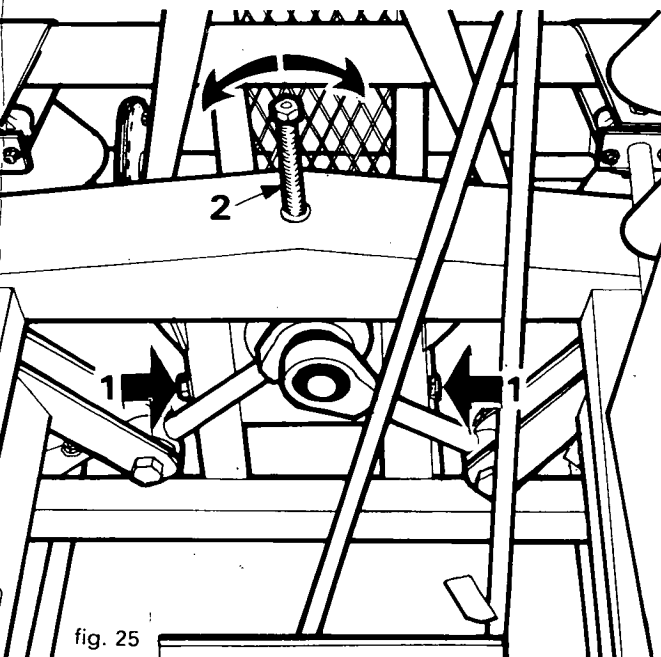
fig. 24



Nota :

Si l'entrepointe est trop importante, il faudra augmenter la fréquence de secouage, d'où un effeuillage et une casse de bois accrus.

Si l'entrepointe est trop faible, la végétation sera trop enserrée, d'où un effeuillage et une casse de bois accrus.



réglage de l'entrepointe

fig. 25

Desserrer les 4 vis (1)

Augmentation de l'entrepointe

- Tourner la tige (2) dans le sens des aiguilles d'une montre

Diminution de l'entrepointe

- Tourner la tige (2) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre

Bloquer les 4 vis (1)

Nota :

Un escamotage total et rapide des fouets est possible pour réaliser une marche arrière dans le rang.

fréquence de secouage

La fréquence de secouage est très liée à la vitesse d'avancement.

Si, dans une parcelle homogène, un réglage a donné les meilleurs résultats, il importe de conserver la même vitesse d'avancement et la même vitesse de secouage.

La vitesse d'avancement peut-être légèrement modifiée (en plus ou moins). Voir p. 7.

Suivant les conditions de travail, la vitesse de secouage peut être réglée de 360 à 550 coups par minute. Une très petite modification de la vitesse de secouage (plus ou moins 10 coups par minute) peut modifier considérablement le résultat. Ainsi pour obtenir le meilleur réglage, il est conseillé de modifier la vitesse de secouage progressivement et par faibles variations. Par la suite contrôler au compte-tours du tableau de bord si la vitesse reste constante.

Il est préférable de laisser sur la vigne un grappillon non battu de place en place, plutôt que d'effeuiller exagérément et casser du bois.



nettoyage

fig.26

Embrayage :

- Levier 1 vers le bas : position débrayée
- Levier 1 vers le haut : position embrayée

Il embraye également les vis de répartition des bennes.

Régulation de vitesse :

Bouton à friction 2, lire la pression de fonctionnement du moteur extracteur au manomètre (3)

Réglage vitesse :

La vitesse doit être diminuée jusqu'à obtention d'une propreté satisfaisante de la récolte. La vitesse peut varier en fonction de la viscosité de l'huile, donc de sa température. Maintenir une vitesse constante du nettoyage en conservant la pression de travail constante (manomètre 3).



Danger

Les rotors des extracteurs sont équipés de broyeurs de sarments. Le moteur thermique doit être arrêté avant toute intervention à ce niveau.

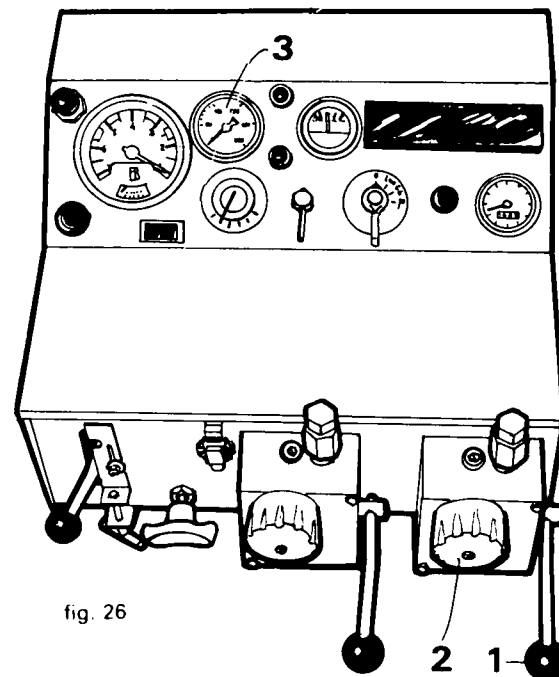


fig. 26

convoyeurs à bandes fig. 27

● Embrayage :

Ils sont embrayés par le levier 2 page 12, simultanément avec les convoyeurs à godets et les vis de répartition des bennes.

- 1 : position débrayée
- 2 : position embrayée



- La commande ne fonctionne en position embrayée que si la machine avance ;
- En marche arrière, le sens est inversé. Si en bout de rang, une marche arrière est nécessaire et que les convoyeurs ne soient pas vides de récolte, débrayer les bandes.



● Réglage de l'embrayage

Position débrayée (levier en position débrayée)

La câble 1 tire sur le renvoi 2 qui pivote autour de son axe 3. Le galet 4 se relève et quitte la courroie. Ainsi détendue, le mouvement est débrayé.

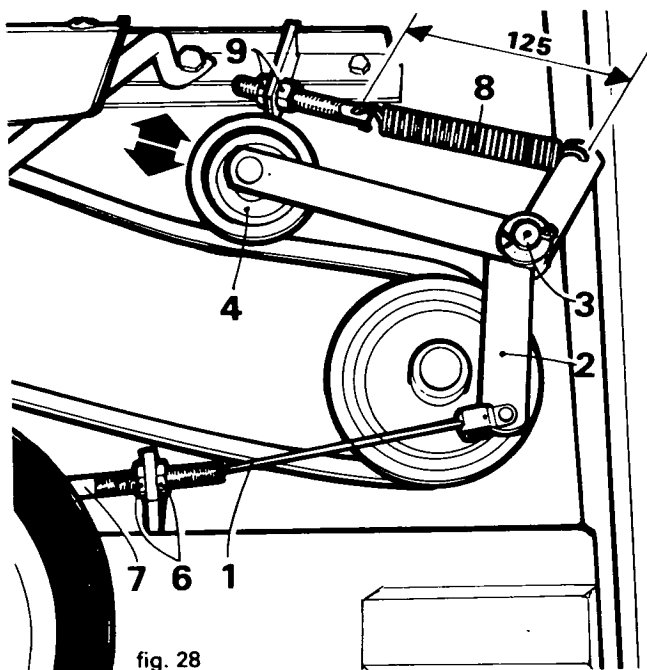
S'il n'était pas complètement débrayé, agir sur les écrous 6 de manière à repousser vers l'avant de la machine l'extrémité fileté de la gaine 7.

Position embrayée (levier en position embrayée)

Le câble 1 doit être mou. Le ressort 8 applique le galet tendeur sur la courroie. Ainsi tendue, le mouvement est embrayé.

S'il y avait un glissement, agir sur les écrous 9 de manière à augmenter la tension du ressort (sa longueur entre bandes doit être de 125 mm environ).

S'assurer que la câble 1 est complètement détendu.



● réglage de la tension des chaînes

Surveiller régulièrement la tension des chaînes boitier renvoi d'angle - convoyeur gauche et conôoyeur gauche - convoyeur droit.



entretien

Les bandes transporteuses doivent faire l'objet d'une surveillance attentive et d'un contrôle journalier.

Surveillance :

Tension et guidage.

Contrôle :

Une fois par jour, examiner toutes les bandes transporteuses en contrôlant tous les tasseaux un à un et l'agrafage.

Tasseaux :

Si un tasseau se décolle, ou est déchiré, il est impératif de le réparer immédiatement, sous peine de s'exposer à des détériorations irrémédiables.

Votre concessionnaire est qualifié et équipé pour la réparation des tasseaux.

Agrafes :

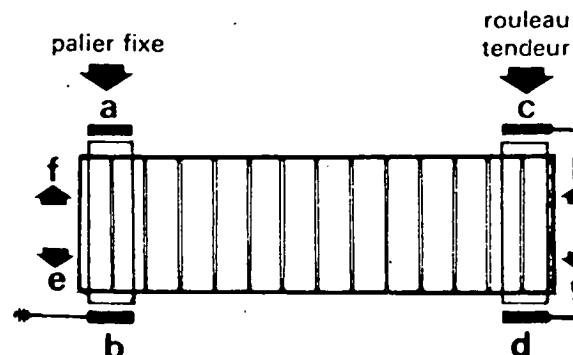
Si une agrafe est abimée, ou si elle a déchiré l'extrémité de la bande, il faut la changer.



tension et guidage

- Chaque bande doit être suffisamment tendue pour éviter le patinage par le rouleau de tension (palier d et c).
- Le guidage est très important ; mal réglé, il peut entraîner une détérioration rapide de la bande, aux cas où celle-ci frotte sur le côté du convoyeur.
- Agir sur l'orientation des rouleaux. Si la bande a tendance à se déplacer

- Vers e tendre le palier b
- Vers f détendre le palier a
- Vers g tendre le palier d
- Vers h tendre le palier c



pose d'une agrafe

1^{re} opération

Préparation : couper la bande d'équerre et choisir une agrafe de 20 à 50 mm moins large que la bande. Mettre en place l'agrafe sur la bande et la comprimer en donnant de légers coups de marteau, de manière que ses flancs enserrant bien la courroie. Cette opération conditionne un bon placement de l'agrafage.

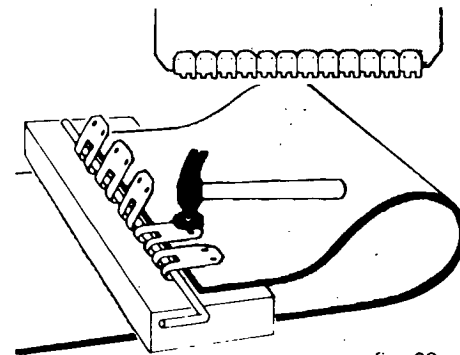


fig. 29

2^e opération

Mise en place des rivets : placer un bois tendre et fixer la bande sur ce bois si c'est nécessaire pour faciliter la pose.

Bien engager l'agrafe jusqu'aux butées.

Attention : les 2 extrémités de la bande étant parfaitement alignées, les 2 demi-agrafes doivent pénétrer l'une dans l'autre.

La fixer ensuite avec un rivet à chaque extrémité et un rivet central.

Mettre la tige de montage et placer les rivets intermédiaires de l'extérieur vers l'intérieur.

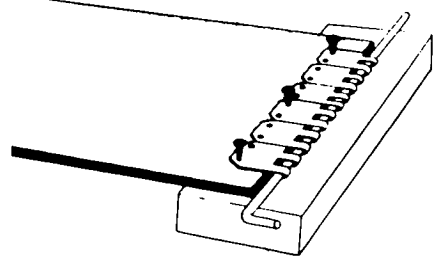


fig. 30

3^e opération

Coupe des rivets : retourner l'extrémité de la bande.

Remplacer le madrier de bois par un fer plat ou rail.

Couper les rivets le plus près possible de l'agrafe avec un coupe-boulon à lame inclinée ou en bout.

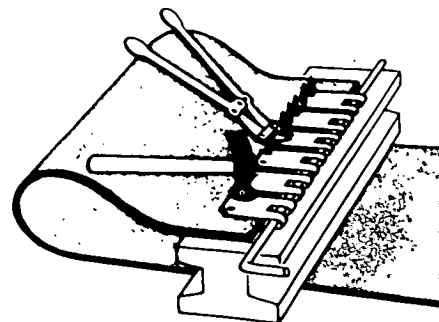


fig. 31



4° opération

Rivetage : river, au début, en frappant doucement, de façon à faire pénétrer le métal dans les fraises.

Ensuite, serrer les flasques de l'agrafe sur la courroie en frappant plus fort.

Couper les angles avec la serpette.

Rejoindre et passer l'axe après mise en place sur la machine.

Plier les 2 extrémités de l'axe dans le même sens.

convoyeurs à godets fig. 33

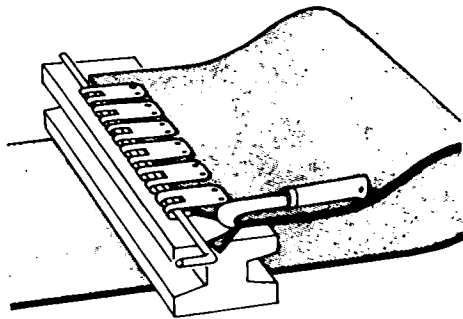


fig. 32

Embrayage :

Ils sont embrayés par le levier 2 (page 12), simultanément avec les convoyeurs à bandes.



La commande ne fonctionne en position embrayée que si la machine avance.

Le mouvement est débrayé automatiquement par roue libre en marche arrière.

Un limiteur de couple protège les chaînes en cas de blocage.

Réglage de l'embrayage :

- Mettre le levier en position embrayée ;
- Le jeu entre le relais 1 et l'axe 2 doit être environ à 0,5 mm (le câble 3 doit être mou) ;
- Régler à l'aide des 2 écrous 4.

Tension des chaînes :

Surveiller régulièrement la tension des 3 chaînes de commande.

- Tension de la chaîne inférieure :
Débloquer l'écrou 5.
Tendre et bloquer avec l'écrou 6.
Bloquer l'écrou 5.
- Tension de la chaîne supérieure :
Agir sur la longueur du bras (7).
Débloquer les 2 vis (8) à l'arrière du bras.
Tendre la chaîne en allongeant le bras (7).
Bloquer les 2 vis (8).
- Tension de la chaîne double :
Déplacer l'arbre vers l'arrière de la machine en agissant sur les tendeurs des 2 paliers.



entretien

Dans la mesure du possible éviter l'introduction de corps étrangers (terre, sable, cailloux, boulons...) dans les rails de guidage.

Vérifier tous les jours :

- la tension des 2 chaînes à godets (elles doivent tourner détendues),
- la tension des chaînes de commande,
- l'état de propreté des rails,
- l'état des patins et des godets,
- nettoyer au jet les parties basses du rail, la chaîne, les patins et le dessous des godets, une ou plusieurs fois par jour.

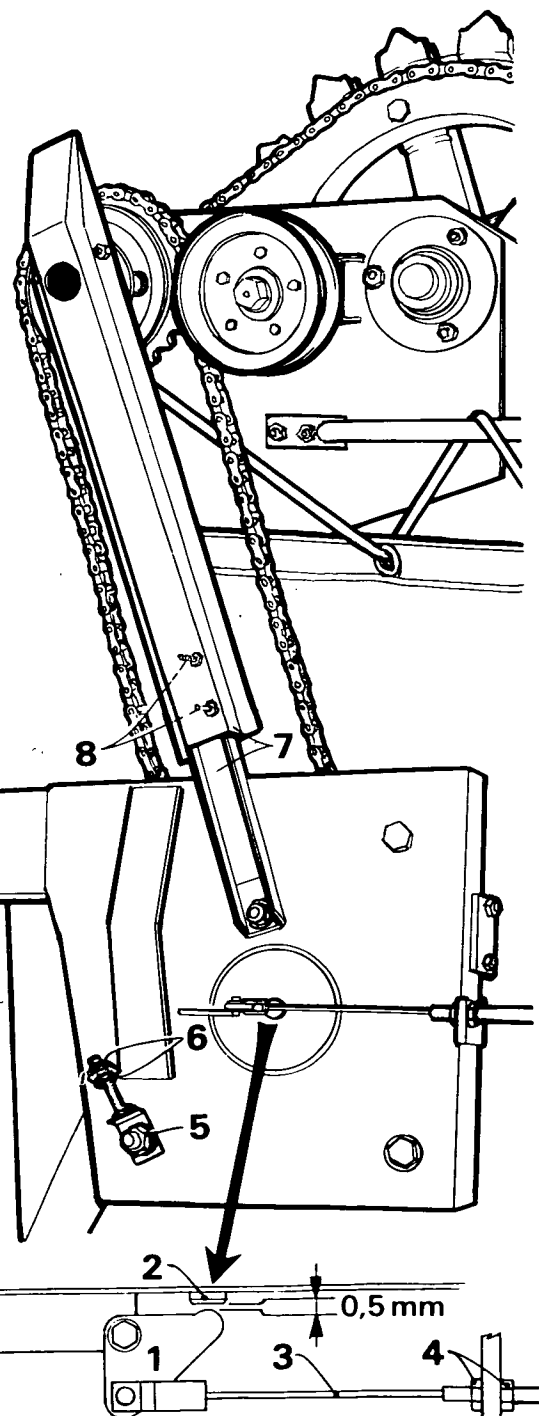


fig. 33



réglage du décalage

Les godets doivent être parfaitement décalés d'un demi-pas dans la partie horizontale inférieure. Après une tension de chaînes, faire fonctionner l'ensemble des godets. Eventuellement, rectifier le décalage : fig. 36.

- Démontez les 2 vis (1) du plateau d'accouplement
- Faire tourner dans le sens d'avancement normal un côté par rapport à l'autre jusqu'à obtenir un bon décalage.
- Remettez les 2 vis dans les trous diamétralement opposés.

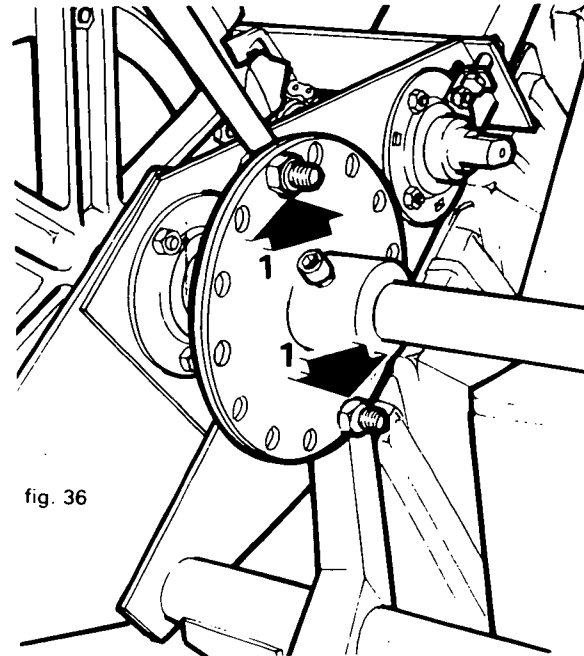


fig. 36

remplacement d'un godet

Si un godet se déchire, il faut le réparer immédiatement.

- voir votre concessionnaire

Si la réparation est impossible il faut le changer :

- couper les rivets qui le lient aux deux autres godets
- le démonter du patin
- le remplacer
- le lier aux deux autres godets avec les feuillards inox par des rivets ou vis.

remplacement d'un patin fig. 37-38

Un patin déformé ou cassé doit être remplacé immédiatement

Faire tourner les chaînes pour amener celui-ci dans la partie inférieure du rail inférieur 2

Démontez l'articulation du rail 2, relever ce rail en le faisant glisser sur le rail supérieur 1 et le bloquer.

Il découvre ainsi une zone permettant de sortir un patin

Démontez le patin et l'étrier correspondant

Changer le patin

Remonter

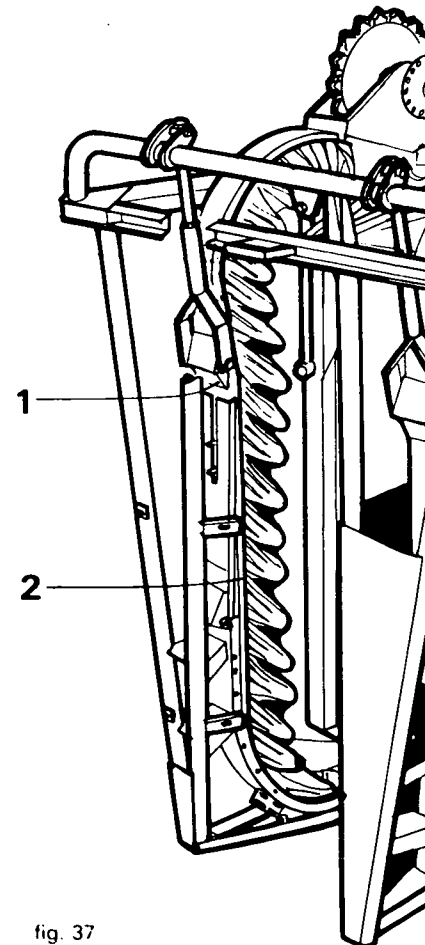


fig. 37



tension de chaîne norias

Ces deux chaînes doivent être tournées détendues dans les limites suivantes :

en prenant à la main un godet, dans la partie supérieure avant, on doit pouvoir le remonter d'une valeur comprise entre 10 et 30 mm. Au dessus de 30 mm, retendre la chaîne.

tension fig. 38

Démonter les 2 écrous de blocage des rails 1 et 2 entre eux.

Débloquer les 2 articulations des rails 1 et 2.

Tendre au moyen de la tige filetée 4.

S'assurer que le bord supérieur du rail 1 est en contact sur toute sa largeur avec le bord inférieur du rail 3.

Vérifier que le fond du rail 1 ne présente pas d'accrochage par rapport au fond du rail 3.

Bloquer l'articulation du rail 1 avec le rail 3,
bloquer l'articulation du rail 2,
bloquer les écrous des rails 1 et 2 entre eux.

Bloquer l'écrou 5.

raccourcissement de la chaîne fig. 38

Lorsqu'on arrive en bout de tension des tiges filetées 4 et 5 (rail 3 touche à son support), il faut raccourcir la chaîne d'un godet, soit 4 maillons.

Repérer le maillon raccord (rivets de liaison des godets montés à l'envers).

Amener le maillon raccord en face le rail 2.

Démonter l'articulation du rail 2.

Desserrer la tige filetée 4 au maxi.

Supprimer les rivets de fonction entre 2 godets, au-dessus du maillon raccord.

Démonter un godet (au-dessus ou au-dessous de la jonction boulonnée) en enlevant le rivets (ne pas abîmer les trous de godet).

Démonter le maillon raccord.

Couper le 4^e maillon de chaîne de façon à supprimer le godet démonté avec son patin.

Relier les deux extrémités de chaîne avec le maillon raccord.

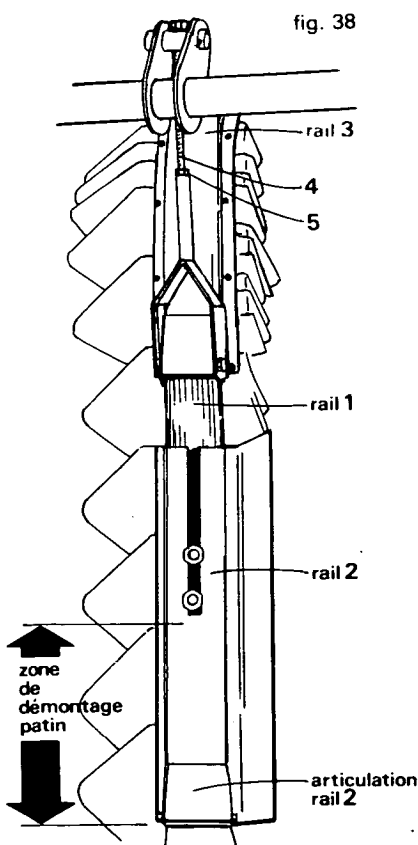
Relier les 2 godets avec les feuilards et vis (les vis sont livrées avec la machine).

Remonter le rail 2.

Procéder à la tension.

Important :

Cette opération de raccourcissement de la chaîne ne peut être effectuée que 2 fois avec la même chaîne. Lorsque la chaîne s'est à nouveau allongée après suppression de 2 godets, il faut changer la chaîne.





commande à poste fixe

Il est possible de faire fonctionner les 2 convoyeurs à godets et les 2 convoyeurs à bandes, machine à l'arrêt, pour nettoyage et entretien :

- mettre le sélecteur de gamme en position neutre
- débrayer la boîte de vitesses
- embrayer la commande des bandes et godets
 - passer une vitesse à la boîte de vitesses
- bloquer le différentiel
- embrayer la boîte de vitesses

Tous les mouvements se font normalement. La machine n'avance pas, le sélecteur de gamme étant au point neutre.

relevage appareil de récolte

butée de l'appareil de récolte. indication de position basse fig. 40

Pour simplifier la conduite de la machine, la butée basse sera réglée en fonction de la hauteur des grappes les plus basses.

Lors de la prise d'un rang, le conducteur descend l'appareil de récolte sur sa butée qui lui assure une position rigoureusement constante d'un rang à l'autre.

D'autre part, deux tateurs réglables disposés à la partie inférieure avant des convoyeurs à godets, permettent de prévenir les accidents de terrain en commandant l'allumage d'une lampe rouge au tableau de bord si l'un d'eux vient à toucher le sol.

Au travail, il est préférable de faire fonctionner la machine légèrement relevée. Ceci évitera des détériorations de convoyeurs dues aux inégalités du sol.

Enfin, à chaque extrémité de rang, il est indispensable de remonter l'appareil pour franchir les trous des tournières.

réglage du parallélisme au sol de l'appareil de récolte

fig. 41

De temps à autres, vérifier le parallélisme de la partie inférieure des convoyeurs à godets par rapport au sol. Une intervention peut-être nécessaire pour compenser les fuites aux vérins.

Dans ce cas :

- mettre le robinet X en position 2 (réglage)
- pour relever l'avant : tirer sur le levier Y (fig 14) vers l'arrière
- pour descendre l'avant : pousser sur le levier Y vers l'avant
- replacer le robinet X en position 1.

fig. 40

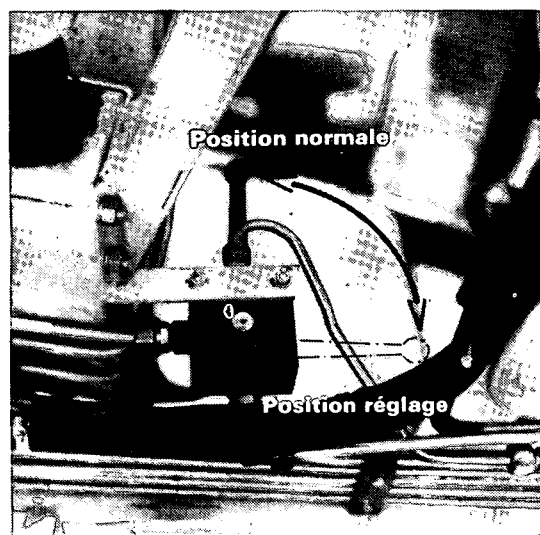
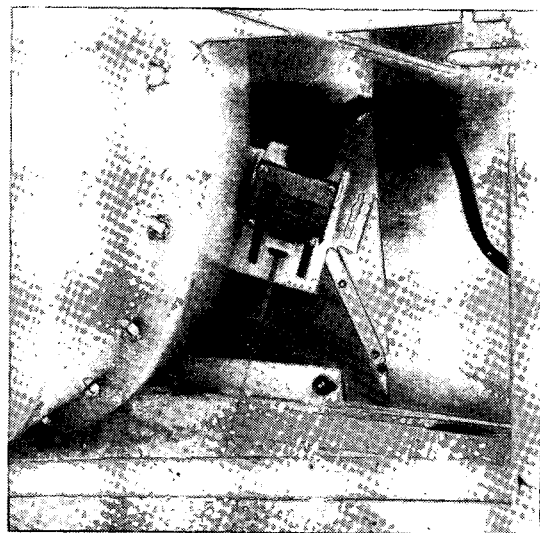


Fig. 41



bennes

remplissage

1 vis entraînée par un moteur hydraulique à vitesse réglable (Rep. 10), assure l'égalisation de la vendange dans chaque benne.

L'embrayage des 2 vis est commandé automatiquement par le levier d'embrayage des extracteurs.

vidange fig. 42

Vidange benne : levier vers l'arrière

Retour benne : levier vers l'avant



Un dispositif interdit la vidange simultanée des 2 bennes.

Ne pas démonter ce dispositif.

conseils

Au moment de la présentation dans le rang, mettre successivement en route :

- le nettoyage
- le convoyeur
- le secouage (il ne sera embrayé que lorsqu'il y aura de la végétation, sinon risque de détérioration des fouets)

Au moment de la sortie du rang, arrêter successivement :

- le secouage (dès le fin du rang)
- le convoyeur
- le nettoyage



lavage machine

Pour éviter des dépôts de sucre et des encrassements des transporteurs, l'Automotrice doit être lavée une ou plusieurs fois par jour et immédiatement après l'arrêt.

Laver modérément, à faible pression, en évitant de diriger le jet sur les organes électriques et sur les paliers.

Faire tourner tous les transporteurs. Insister tout particulièrement sur les godets et les tapis convoyeurs.

Il est **FORMELLEMENT INTERDIT** de laver la machine à l'eau de mer, à l'eau chlorée ou à l'eau faiblement salée, sous peine de perdre le bénéfice de la garantie.

Après chaque lavage, graisser tous les roulements de rouleaux, les rotules des plaques de secouage et les paliers de ces plaques, les jambes coulissantes avant.

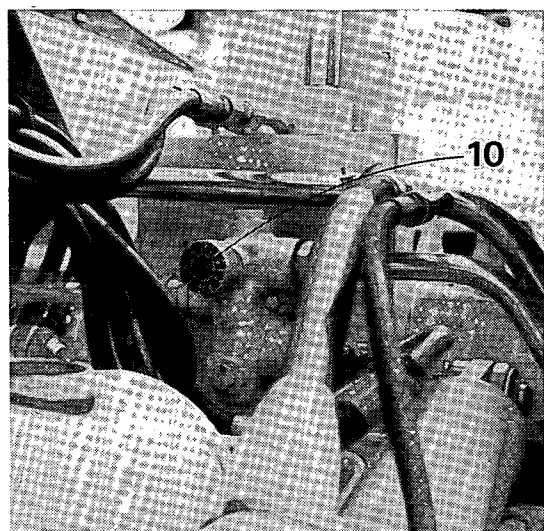
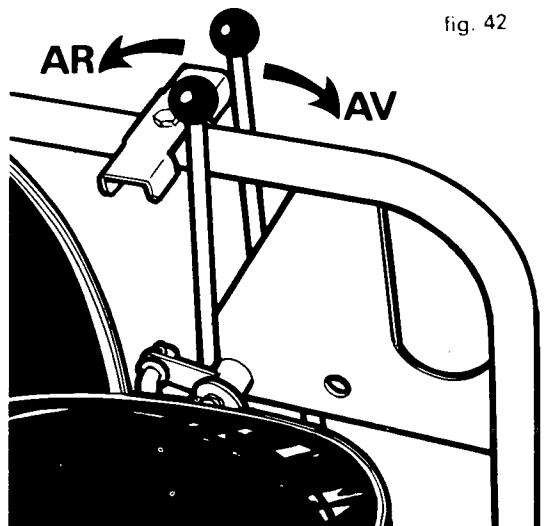


fig. 42





moteur - transmission

moteur

(Pour l'entretien, consulter la notice spéciale moteur)

Diesel 4 cylindres PERKINS 4-236

Refroidissement par eau

Régime nominal : 2400 tours/minute en charge (2600 tours/minute à vide)

Régime maxi : 2600 tours/minute en charge (2800 tours/minute à vide)

Puissance : 76 CV DIN à 2400 tours/minute

vidange

- Qualité d'huile :
 - BP Vanellus C 3 20 W 40
 - BP Super TOU 20 W 40
- Capacité du carter : 7,5 litres
- Vérifications
 - Niveau d'huile moteur : tous les jours
 - Niveau d'huile pompe injection : toutes les 50 h
- Vidanges
 - 1^{re} vidange huile moteur et pompe injection : 50 h
 - vidanges successives huile moteur : toutes les 100 h
 - vidanges successives huile pompe injection : toutes les 200 h
- Changement
 - cartouche filtre à huile
 - cartouche filtre gas-oil

1 ^{er} changement à 50 h
ensuite toutes les 2 vidanges
- Serrage de culasse et réglage du jeu des culbuteurs à la 1^{ere} vidange des 50 h.

radiateur eau

Le radiateur est prévu avec une surface très largement suffisante pour assurer au moteur un refroidissement efficace dans les conditions les plus difficiles : un thermomètre placé sur le tableau de bord permet de contrôler à tout moment la température de l'eau.

S'assurer que le faisceau du radiateur n'est pas obstrué par la poussière. Au besoin, le nettoyer en soufflant de l'air comprimé entre les ailettes ou le laver au jet.

Quand le radiateur (ou la grille) est bouché, l'eau ne refroidit plus et le moteur peut être mis hors d'usage.

Vérifier la tension de la courroie de commande ventilateur.

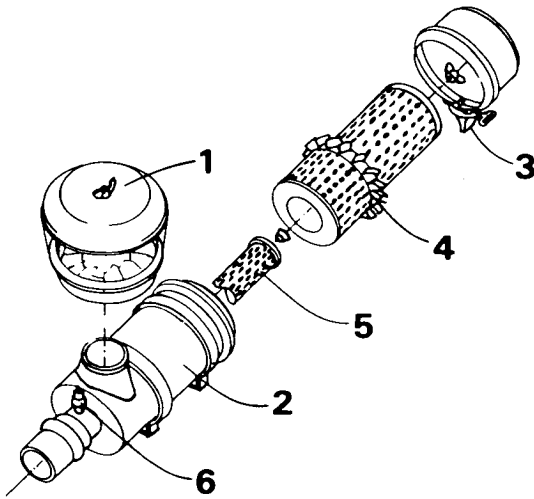
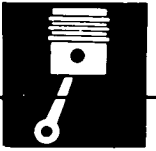
Afin d'éviter l'oxydation du bloc moteur et du radiateur, il est recommandé de mettre dans celui-ci une proportion de 5 % d'huile soluble.

grille de radiateur

Bien veiller à ce que la grille protégeant le radiateur ne soit pas bouchée. La nettoyer chaque fois qu'il est nécessaire. Détériorée accidentellement, elle doit être aussitôt réparée ou remplacée.

thermostat

Le thermostat taré à 82° permet rapidement la mise en température du moteur. En cas d'incidents, supprimer le thermostat bloqué « ouvert » et le remplacer aussitôt. Le moteur ne doit jamais fonctionner sans thermostat.



filtre à air

- 1 - Pré-filtre
- 2 - Filtre
- 3 - Valve d'évacuation automatique poussières-eau (dirigée vers le bas)
- 4 - Cartouche primaire
- 5 - Cartouche de sécurité
- 6 - Indicateur de colmatage :
blanc : filtre propre
rouge : filtre encrassé

entretien

- Nettoyer tous les jours le pré-filtre 1 et le vider de sa poussière
 - Vérifier tous les jours la propreté du filtre à air
 - Toutes les 50 h et lorsque le filtre est colmaté (voyant rouge de l'indicateur de colmatage) :
Démonter et nettoyer de l'intérieur à l'air comprimé (5 à 6 kg/cm² maximum) la cartouche primaire 4 et l'intérieur du filtre 2. Le jet d'air sera promené de haut en bas et à l'intérieur, à une distance d'au moins 6 cm de la tôle perforée.
 - Si la cartouche de sécurité 5 est encrassée, changer systématiquement les 2 cartouches 4 et 5, de même que si vous constatez des trous ou des déchirures.
- Au remontage, bien vérifier l'étanchéité du joint de la cartouche 4 et la position du couvercle.
- Remettre ensuite en service l'indicateur de colmatage en effectuant une légère pression sur le poussoir pour ramener le voyant au blanc.

remplacement des cartouches

Changer périodiquement les cartouches

- Cartouche primaire — { en cas de colmatage
toutes les 150 heures
avant chaque campagne
- Cartouche de sécurité — { avant chaque campagne
en cas de colmatage



embrayage

réglage de la garde fig. 46 et 47

- Vérifier qu'il existe un jeu (J) de l'ordre de 0,5 mm entre la tige de poussée et le piston du cylindre émetteur. Si le jeu n'est pas correct, retoucher la longueur de la tige de poussée.
- Vérifier la course (C) du cylindre récepteur, elle doit être comprise entre 12 et 15 mm.

fig. 46

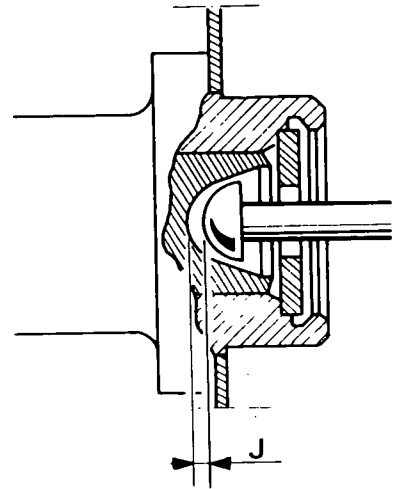
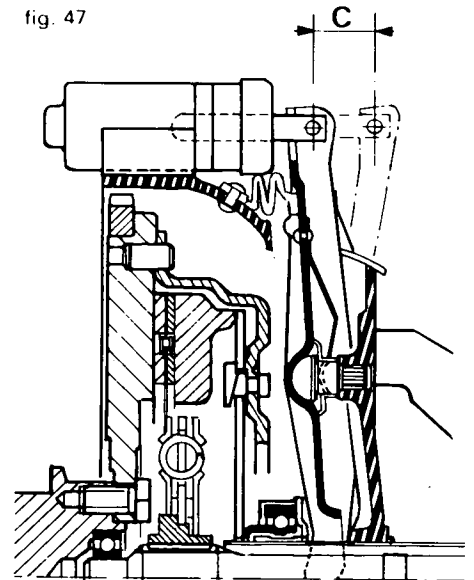


fig. 47



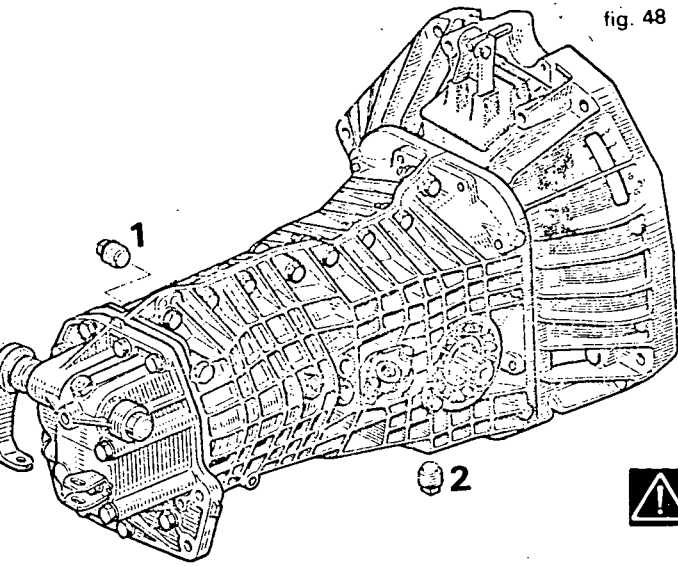


fig. 48

boîte de vitesses fig. 48

- Qualité de l'huile : BP GEAR-OIL EP 80/90
- Capacité : 3,4 l
- Vérification niveau (bouchon 1) : toutes les 150 h.
- Vidange (bouchon 2) : toutes les 500 h.

réducteurs

tension des chaînes



A surveiller journallement pendant les 50 premières heures

Chaînes supérieures (2 par côté) fig. 49 :

- démonter la trappe de visite 1
- tendre par le tendeur 2

Chaînes inférieure (1 par côté) fig. 50 :

- démonter la trappe de visite 1
- tendre par le tendeur 2

graissage fig. 51

- Qualité de l'huile : BP GEAR-OIL EP 140
- Capacité : 4 l par carter
- Vérification niveau (bouchon 1) : toutes les 150 h.
- Vidange (bouchon 2) : toutes les 500 h.

NOTA IMPORTANT : Pour toutes ces chaînes de commande, ne jamais mettre de maillons coudés. Raccourcir de 2 maillons à la fois.

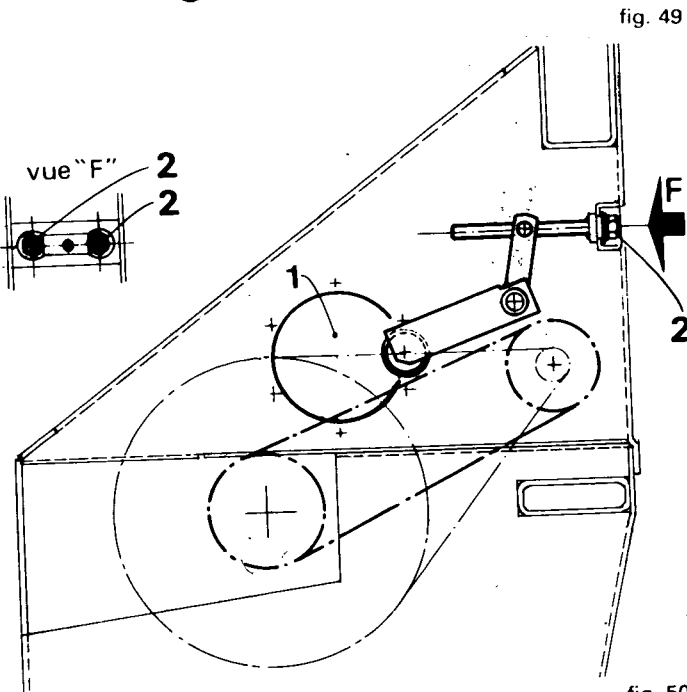


fig. 49

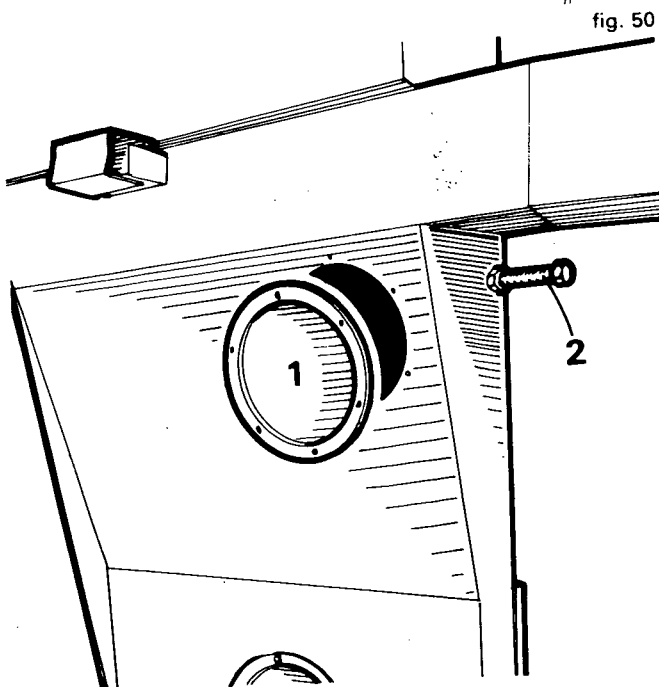


fig. 50

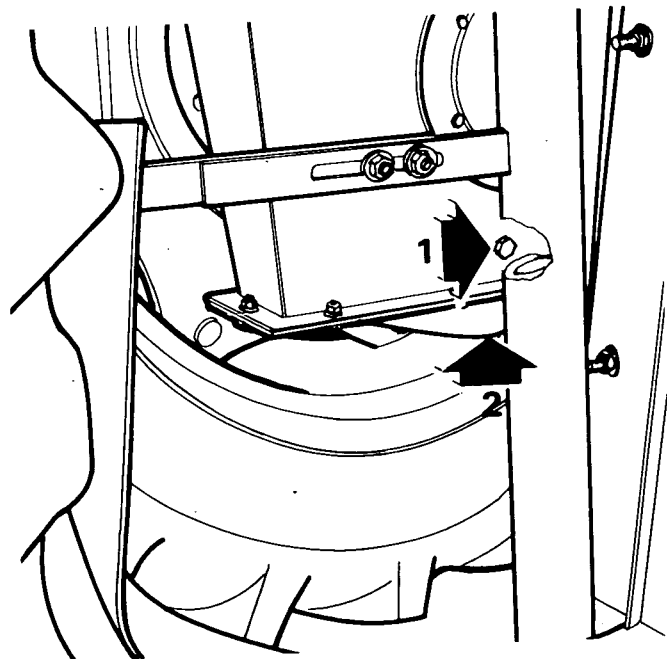


fig. 51



pneumatiques

Roues AV	Standard : 7.50.16 6 PR RH : 9.50.20 6 PR	} remplie à l'eau à 100 % gonflage initial 1 bar
Roues AR	série : 12.4 R 32 6 PR pression 2,2 bars option 16.9 R 28 8 PR pression 1,7 bars	

voie arrière

Avec les pneumatiques de série, les différentes possibilités de voie arrière sont les suivantes :

1860, 1912, 1952, 2028, 2066, 2120, 2234 mm.

La largeur des pneumatiques de série est de 315 mm.

Nota : pour les 2 voies les plus étroites (1800 et 1912) les butées amovibles de limitation de débattement de l'appareil de récolte doivent être en place. fig. 51

démontage d'une roue fig. 52

Soulever la machine aux points suivants : 1 et 2.

fig. 52

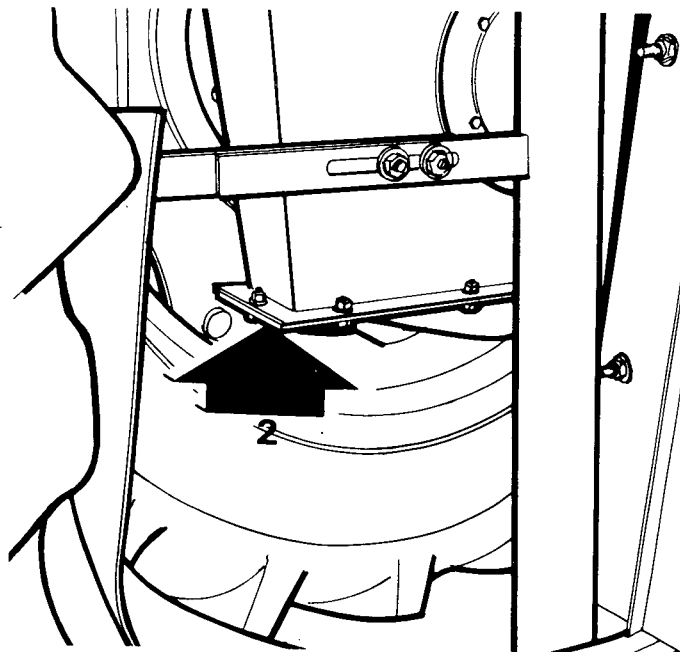
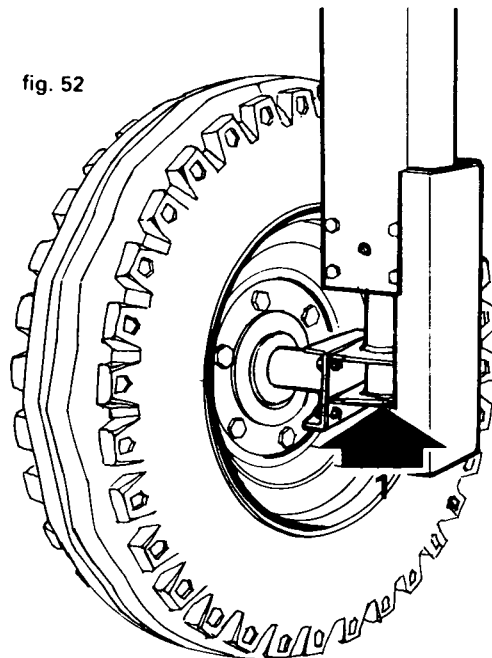
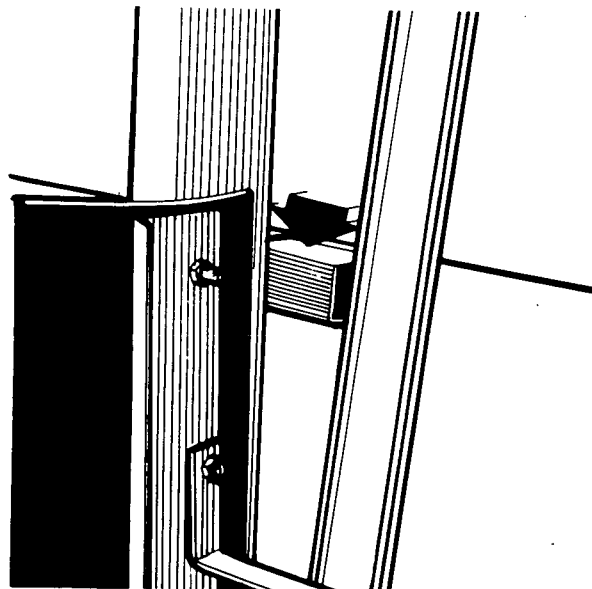


fig. 51





fusibles

Ils sont situés au tableau de bord.

alternateur

L'alternateur ne réclame aucun entretien spécial, mais vous devez tenir compte des impératifs suivants, afin d'éviter sa mise hors service :

Avant d'effectuer une soudure à l'arc sur la machine, débrancher les bornes de l'alternateur.

Pour cela, débrancher le boîtier noir et le fil rouge (5 mm²) qui est placé au-dessus du démarreur.

IMPORTANT : avant la mise en route du moteur, ne pas oublier de rebrancher le fil rouge et le boîtier.

Ne jamais « sonder » l'alternateur ou le régulateur pour le passage du courant avec un contrôleur d'isolement.

S'assurer que le régulateur n'est pas situé dans une atmosphère ambiante, susceptible de dépasser 80° C.

Toujours déconnecter les câbles de batterie avant de :

- brancher ou débrancher les appareils de mesure (sauf voltmètre)
- d'effectuer toute intervention sur le câblage
- remplacer tout organe se trouvant sur le circuit.

La vérification et la remise en état de l'alternateur sont à exécuter par un spécialiste.

Ne jamais débrancher la batterie lorsque l'alternateur tourne.

Ne jamais débrancher un fil sans arrêter d'abord l'alternateur et mettre tous les contacteurs ou interrupteurs à la position « ARRÊT ».

Toujours repérer les fils avant de les débrancher.

Ne jamais mettre une batterie en circuit sans vérifier la polarité et la tension.

Ne jamais contrôler « à l'étincelle » deux connexions en les mettant en contact, pour vérifier rapidement la présence du courant.

Pour effectuer toute intervention sur l'alternateur et son circuit, on doit impérativement connaître à fond le fonctionnement de l'alternateur.

Ne jamais relier l'excitation à la masse.

Ne jamais faire fonctionner l'alternateur avec la batterie débranchée.

Ne jamais polariser l'alternateur.

Dans le cas d'utilisation d'un chargeur de batterie, débrancher les câbles de batterie et charger la batterie isolément.

Ne jamais brancher de batterie directement au régulateur ou aux bornes du circuit d'excitation de l'alternateur.

batteries

2 × 6 volts - 192 ampères/heure

Avant d'intervenir sur le circuit électrique, couper les batteries à l'aide du coupe-batterie.

Veiller à ce que les batteries soient toujours en bon état de propreté et les préserver contre l'humidité.

Enduire les bornes et les colliers de vaseline ou de graisse pour empêcher le sulfatage.

Vérifier tous les 50 heures environ, la hauteur du liquide dans chaque élément et, au besoin, ajouter de l'eau distillée. N'ajouter jamais d'acide, l'eau seule s'évapore.

Le niveau doit être maintenu à 1 cm environ au-dessus des plaques.

Chaque soir, lors d'un remisage momentané de la machine, couper les batteries.



généralités

Propreté : toute intervention sur un circuit hydraulique doit être réalisée dans une ambiance propre, après avoir nettoyé soigneusement l'entourage des pièces à démonter.

étanchéité

Vérifier périodiquement l'étanchéité des transmissions (pompes-moteurs-tuyauteries-filtres-commandes etc...) et surtout des tuyauteries d'aspiration des pompes pour éviter toute prise d'air qui provoquerait une cavitation.

Dès les premières heures de service de la machine, resserrer suivant besoin les écrous de raccordement mais uniquement lorsque le circuit n'est pas sous pression (moteur arrêté).

contrôle du niveau d'huile fig. 53

Surveiller journallement le niveau d'huile dans le réservoir. Afin d'éviter une cavitation des pompes qui risque de les détruire, le niveau dans le réservoir doit toujours être maintenu.

vidange du circuit - remplissage

- Vidanger toutes les 500 h., mais au moins une fois toutes les 2 campagnes.

Dans tous les cas, respecter les préconisations suivantes :

- Remplissage complet des réservoirs avec l'huile préconisée dès la fin de la campagne pour éviter la condensation pendant l'inter-saison.
- Avant la campagne suivante, et impérativement avant le démarrage du moteur thermique afin d'assurer une bonne décantation, vidanger partiellement le réservoir.
- Vérifier le niveau dans le réservoir.

Qualité d'huile : BP SHF Z 68 ou BP Super TOU 15 W 40.

La machine est livrée d'usine avec l'huile BP SHF Z 68.

Capacité du réservoir : 92 l.

A chaque vidange, changer la cartouche du filtre de retour et nettoyer le noyau magnétique.

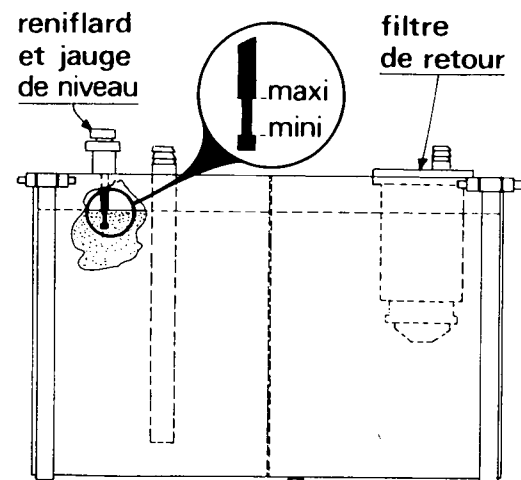


fig. 53



attention

- 1 - Filtrer l'huile au remplissage. La transporter dans des récipients propres.
- 2 - Lors des compléments d'huile, utiliser la même huile que celle du remplissage initial.
- 3 - Apporter beaucoup de soins et de propreté pendant les opérations de vidange. Nettoyer avec un jet d'air comprimé ou avec un pinceau propre et du pétrole, les orifices de vidange et ceux de remplissage avant de les démonter afin qu'aucune impureté ou corps étranger n'entre dans le circuit.

Démonter l'écrou de vidange sous le réservoir. Seul le réservoir est à vidanger.

Rebloquer l'écrou de vidange.

Remplir ensuite le réservoir par le bouchon de remplissage ou par le trou du réservoir filtre démonté.

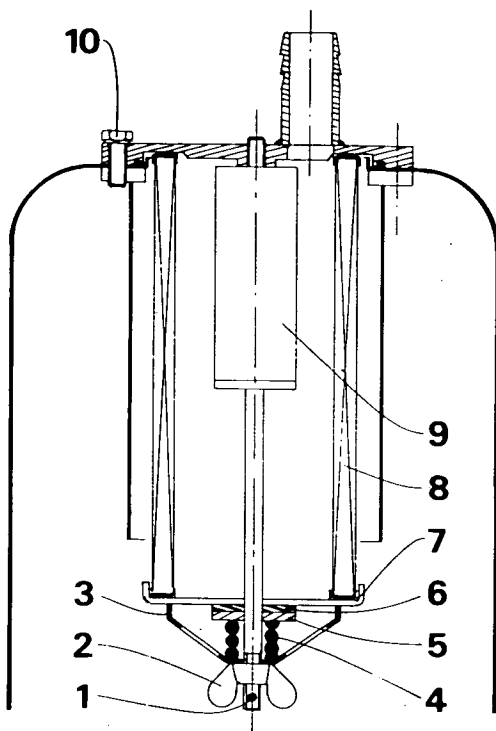


fig. 54

changement du filtre de retour fig. 54

- Démontez les vis 10
- Remontez l'ensemble sans démonter les tuyauteries
- Démontez la goupille 1, l'écrou 2, la coupelle 3, le ressort 4, les rondelles 5 et 6, la coupelle 7 et la cartouche 8
- Nettoyez le noyau magnétique 9
- Remontez une cartouche neuve, la coupelle 7, la rondelle caoutchouc 6, la rondelle métallique 5, le ressort 4, la coupelle 3, l'écrou 2 et la goupille 1

Cette opération doit être réalisée :

- 1° - à la révision des 50 h.
- 2° - à 250 h.
- 3° - avant chaque campagne
- 4° - à chaque vidange.

incidents de fonctionnement

action trop lente des organes commandés

Vérifier dans ce cas :

- le niveau d'huile ;
- s'il n'y a pas de tuyau obstrué ou écrasé ;
- s'il n'y a pas de prise d'air aux aspirations de la pompe triple ;
- la course au tiroir du distributeur + ou - 6 mm ;

les vérins ne tiennent pas en pression

Vérifier dans ce cas :

- s'il n'existe pas de fuite aux joints des tuyauteries et aux joints entre tuyauteries et distributeurs ;
- si les raccords sont desserrés.

la direction est trop dure ou le volant en bout de course tourne librement

- (faire appel à votre concessionnaire.)

les leviers de commande ne reviennent pas au neutre

Vérifier dans ce cas :

- si les réglages des biellettes et de leur tringlerie de commande sont bons ;
- si les axes sont grippés.

le bouchon du réservoir carburant

- le bouchon du réservoir carburant doit être vissé jusqu'au premier cran... (au deuxième cran, la fonction reniflard du bouchon sera annulée).



914 RH

- L'assistance de traction, lorsqu'elle est en service, entraîne en permanence les roues AV en marche avant.
- Elle est réglée par un régulateur de pression à commande manuelle (au poste de conduite).
L'indication de la pression d'assistance est donnée par un manomètre (au poste de conduite).
- Elle n'est efficace que pour les faibles vitesses d'avancement (inférieures à 2,5 km/h).

Mise en service

- Elle ne doit être mise en service que pour circulation en champ à faible vitesse. **A l'arrêt, en marche arrière et en circulation à grande vitesse (supérieure à 3 km/h), il faut la débrayer.**

L'assistance est maintenue tant que le robinet 1 n'est pas en position arrêt (ou débrayé).

Attention : les roues avant assistées peuvent faire avancer la machine, boîte de vitesses au point mort ou débrayée.

- Mise en service : le levier du robinet 1 en position A débrayage : le levier du robinet 1 en position B
- Réglage de la pression d'assistance fig. 56.
Agir sur le bouton moleté 2 du régulateur de pression 3 en augmentant la pression jusqu'à la limite d'adhérence des pneumatiques avant.
Pression maximale 200 bars.

Refroidisseur d'huile

- Maintenir propre le faisceau de refroidisseur ;
- Le moto-ventilateur électrique du refroidisseur se met en service avec le contacteur principal de la machine.

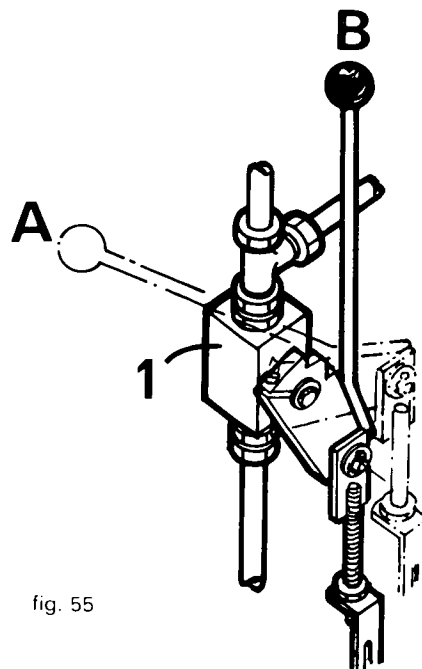


fig. 55

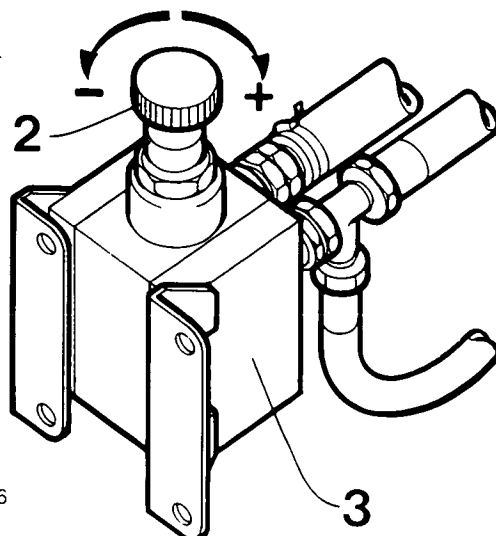
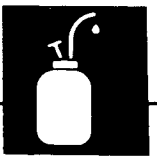


fig. 56



	Nombre de graisseurs	Après lavage quotidien ou 10 H	50 H	150 H et chaque campagne	250 H et avant chaque campagne	500 H ou toutes les 2 campagnes
secouage						
palier plaques secouage _____ rotules biellettes _____ chaîne commande _____	4 2 lubrification	X X	X			
godets						
3 chaînes de commande _____ tension chaînes de commande _____ tension des chaînes à godets _____ propreté des 2 rails _____ état des godets et patins _____	lubrification vérification vérification vérification	X X	X			
convoyeurs						
paliers de rouleaux _____ bandes transporteuses _____	8 tension réglage vérification	X X				
automoteur						
fusée AR _____ réducteurs _____	2 niveau vidange		X	X		X
boîte de vitesses _____	niveau vidange			X		X
moteur thermique _____	niveau vidange	X				
radiateur _____	niveau	X				
batteries _____ cartouche filtre à air _____	nettoyage grille niveau	X X				
cartouche sécurité filtre à air _____ réservoir hydraulique _____	nettoyage changement niveau vidange	X X X		X X		
cartouche filtre à huile _____ fusée AV _____ jambes AV _____ cardans sortie boîte _____ réservoir liquide frein-embayage _____	changement niveau				X	X
	2		X			
	4		X			
	4		X			
	niveau		X			



conseils de graissage

burette

BP Tractor Oil Universal Haute performance.

D'une manière générale, et suivant les besoins, huiler toutes les articulations.

pompes à graisse

Il est livré avec la machine 1 pompe à graisse alimentaire CODEX pour tous les organes proches de la récolte.

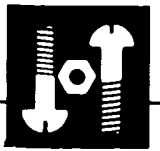
Graisser tous les roulements, paliers et articulations diverses, une ou plusieurs fois par semaine, suivant leur vitesse de rotation, leur fatigue ou leur exposition aux agents extérieurs (jus, eau, poussière, etc...).

Avant d'agrafer la pompe sur un graisseur, nettoyer celui-ci de la poussière qui le recouvre pour qu'elle ne soit pas introduite dans le coussinet avec de la graisse. Pour être certain du graissage correct du coussinet, forcer le lubrifiant jusqu'à ce qu'il sorte par les côtés en chassant la vieille graisse.

vidange

Toutes les vidanges (moteur, transmission, commandes hydrauliques) doivent se faire à chaud. L'huile chaude étant plus fluide s'écoulera mieux, et emportera plus facilement les matières étrangères. Faire les remplissages aussitôt, afin d'éviter tout oubli aux conséquences désastreuses.

Vérifier le niveau de temps à autre, ne jamais laisser la pompe manquer d'huile. Pour la sécurité, et le bon fonctionnement de l'installation hydraulique, il est recommandé d'utiliser les huiles que nous préconisons.



Le respect de toutes les consignes d'hivernage conditionne la garantie de la machine.

aussitôt après la fin de chaque campagne

(le premier hivernage étant à effectuer par votre concessionnaire)

- Démontez l'ensemble des bandes transporteuses, les nettoyez soigneusement (au besoin, avec de l'acétone). Réparez les tasseaux décollés ou coupés et les agrafes abimées. Stockez les bandes dans un local aéré et sec.
- Nettoyez méticuleusement au jet l'ensemble des caissons de convoyeur. Les vider de leur eau (bouchons de vidange).
- Démontez l'ensemble des chaînes à godets :
 - amener la chaîne droite de façon à ce que le maillon raccord soit dans la zone des rails 1 et 2 ;
 - démonter les rails 1 et 2 côté droit ;
 - faire tourner doucement en tirant sur la chaîne droite vers l'avant : l'ensemble de la chaîne droite sort du rail ;
 - procéder de la même façon pour le côté gauche ;
 - contrôler les patins, les godets, l'intérieur des rails et les glissières ;
 - changer les pièces usées ou détériorées.
- Nettoyez l'ensemble de la machine (radiateur et grille, moteur, freins, etc...).



important

remiser la machine dans un local couvert, fermé et sec.

- Graisser abondamment la totalité des graisseurs (voir tableau des graissages).



important

- Graisser toutes les parties mécaniques apparentes :
 - les 2 jambes coulissantes AV ;
 - les parties extérieures des tiges de tous les vérins : direction, relevage appareil de récolte, benne (2).

maintenir ces surfaces grasses pendant toute la période d'inactivité

- Démontez les chaînes, les nettoyez au pétrole et les trempez dans l'huile. Les remonter.
- Graissez toutes les tiges filetées de tension des rouleaux des bandes transporteuses et de tension des chaînes.
- Graissez toutes les parties mécaniques non peintes (arbres, tiges de réglage, bielle, axe, etc...).

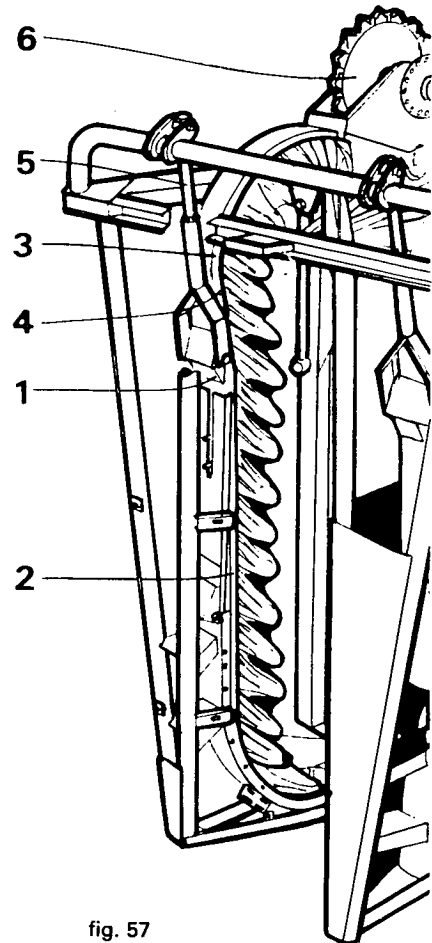


fig. 57



- Effectuer au besoin les retouches de peinture.
- Moteur thermique : mettre de l'antigel dans le circuit de refroidissement si ce n'est déjà fait.
- Débrancher les batteries. Vérifier périodiquement leur charge. Les mettre à l'abri du gel.
- Ne pas vidanger le circuit hydraulique (rétablir le niveau d'huile dans le réservoir). Le vidanger avant la prochaine campagne.

une fois par mois pendant toute la période d'inactivité

- Démarrer le moteur et le laisser tourner à demi-accélééré pendant 30 minutes.
- Graisser toutes les parties mécaniques apparentes (voir ci-dessus).

remontage de l'ensemble chaînes à godets

(la première opération étant effectuée par votre concessionnaire)

fig. 58

- Enfiler par l'avant la chaîne dans le rail jusqu'à la noix (1).
- Faire tourner doucement les noix en présentant la chaîne, les godets et patins à l'entrée, jusqu'à ce que la chaîne apparaisse à l'extrémité libre du rail 3.
- Remonter les rails 1 et 2 en enfilant les patins à l'intérieur.
- Lier les 2 extrémités de la chaîne avec le maillon raccord.
- Tendre la chaîne.
- Procéder de même pour l'autre côté.
- Vérifier qu'il n'y a pas d'accrochage de patins ou godets sur tout le parcours des 2 rails.

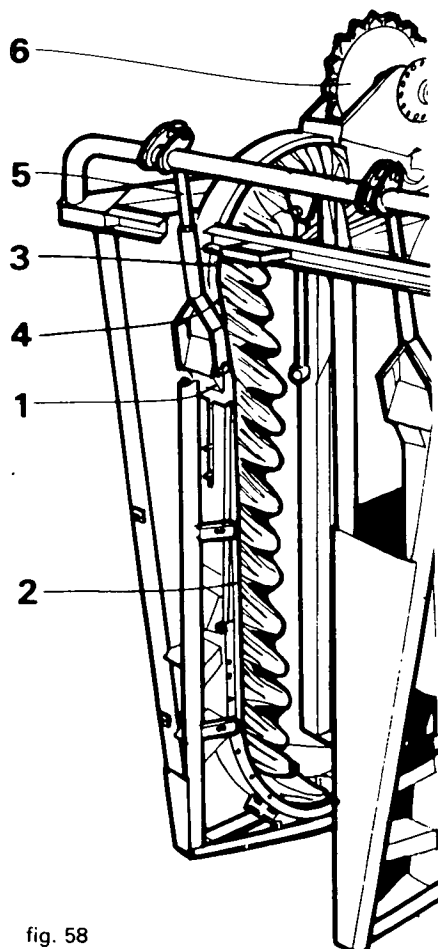


fig. 58



Nos machines à vendanger neuves sont garanties une campagne d'utilisation, sous réserve que les opérations de mise en route, visites périodiques et hivernage soient effectuées par le Concessionnaire. Cette garantie se borne à l'échange gratuit pur et simple des pièces reconnues défectueuses par nous ou par nos fournisseurs, ou à notre convenance à leur remise en état sans que nous n'ayons à participer en aucune manière aux frais de main-d'œuvre occasionnés par le démontage et le remontage - celle-ci restant à la charge du Concessionnaire - ni aux frais et conséquence de l'immobilisation de la machine. Le retour à l'usine des pièces prétendues défectueuses et le transport des pièces de remplacement sont toujours à la charge de l'acheteur.

La garantie cessera immédiatement et la Société BRAUD sera déchargée de toute responsabilité :

- a) lorsque la machine aura été transformée ou modifiée sans son autorisation,
- b) lorsque les pièces auront été remplacées par des pièces d'une autre origine,
- c) lorsque les avaries seront dues à une négligence, à une utilisation anormale, à l'inexpérience ou à la maladresse du conducteur,
- d) dans le cas de revente de la machine,
- e) lorsque les consignes précises du constructeur concernant les qualités, quantités des lubrifiants et liquide de refroidissement ne seront pas scrupuleusement suivies,
- f) si les plombs de garantie placés sur certains organes sont rompus,
- g) d'une manière générale, lorsque les consignes de prudence, de conduite, de réglage, d'entretien et d'hivernage indiquées dans la notice d'entretien remise à chaque propriétaire et précisées pendant le stage de formation obligatoire dispensé par la Société BRAUD ne sont pas respectées.

Les échanges ou remise en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.

Notre responsabilité est expressément limitée à la garantie ci-dessus définie : elle ne saurait en aucun cas être engagée en raison d'accidents causés aux personnes et aux choses, même par suite d'un défaut de matière ou d'un vice de construction du matériel vendu.

Les indications de rendement, de vitesse, de puissance, de consommation, de poids ou autres, ne sont jamais données qu'à titre indicatif et sans engagement ni garantie de notre part ; leurs éventuelles inexactitudes ne peuvent en aucun cas donner lieu à une résiliation de commande ou à une demande d'indemnité.

Nous nous réservons le droit d'apporter à notre production toutes modifications que nous jugerons utiles, sans obligation d'appliquer celles-ci aux machines précédemment livrées.

exclusion de la garantie

Les pièces normalement usées du fait de l'utilisation des machines : fouets, patins, godets, glissières, roulements, cartouches de filtres, huiles, graisses, etc...

Les pièces usées ou détériorées du fait du montage d'un accessoire ou d'un complément de machine non agréé par BRAUD.

Les pièces de fabrication autres que BRAUD et qui font l'objet d'une garantie séparée donnée pour la même période par leurs fabricants respectifs (moteur thermique, boîte de vitesses, équipements hydrauliques, équipements électriques, pneumatiques, chaînes, courroies, appareils de contrôle, etc...).

Le matériel réparé ou démonté, même en partie seulement, en dehors des ateliers agréés par BRAUD.

juridiction

De convention expresse, les tribunaux du lieu de résidence du vendeur sont seuls compétents pour toute contestation entre l'acheteur et le vendeur.

Cependant, de convention expresse, dans le cas où le constructeur BRAUD serait mis en cause, qu'il s'agisse d'une demande principale d'appel en garantie ou en intervention forcée, d'assignation en référé à fin de mesures urgentes, et même en cas de pluralité de défenseurs, le vendeur et l'acheteur donnent attribution de juridiction aux tribunaux du lieu de résidence du constructeur de la machine.

Toutes dispositions contraires aux présentes conditions générales de vente, éventuellement acceptées par le vendeur, n'apportent aucune dérogation à ces attributions de juridiction.

l'automoteur

● châssis

Chassis tubulaire soudé monobloc.

● direction - pneumatiques

Direction avant hydrostatique.

Angle de braquage : 0 à 80°.

Débattement vertical des jambes avant : ± 100 mm.

Charge 75 % sur essieu arrière moteur, 25 % sur essieu avant, benne pleine.

Pneumatiques arrières 12.4 R 32 6 PR à construction radiale souple (Kléber Colombes Super 50) ; avant 7.50 - 16.

Voie arrière large 2234 mm ; 7 possibilités étroite 1860 mm ;

Voie avant 1796 mm.

Empattement 2240 mm.

● entraînement - propulsion

Moteur diesel 4 cylindres, refroidissement par eau, 75 CH. DIN, au régime nominal 2400 tours/minute. Filtre à air sec à double cartouche et indicateur électrique de colmatage.

Préfiltre type cyclône.

Circuit électrique 12 volts. Batteries 192 Ah.

Réservoir carburant 100 litres.

Boîte de vitesses mécaniques, 5 vitesses AV synchronisées, 1 vitesse AR.

Sélecteur de gamme lente-rapide.

Blocage de différentiel.

Embrayage à commande hydraulique.

2 freins à disques indépendants, avec équilibreur de pression.

Possibilité de couplage.

Frein de stationnement.

Transmission aux roues motrices par chaînes à rouleaux, sous carter étanche à bain d'huile.

Pompe hydraulique triple entraînée par la distribution du moteur thermique.

● plate-forme de conduite

Poste de conduite situé à l'avant gauche.

Siège confort.

Volant à inclinaison réglable.

Commandes groupées.

Tableau de bord complet.

la vendangeuse

● tête de récolte

Principe : secouage transversal mono-plan.

Tête de récolte pendulaire auto-alignante, montée sur 4 biellettes articulées sur silent-bloc, débattement : ± 80 mm.

2 plaques porte-fouets caissonnées de forte épaisseur (8 mm) montées sur palier à billes à triple étanchéité.

Hauteur utile des plaques : 1 m.

20 positionnements par lumières, par plaque, permettant un réglage à n'importe quelle hauteur.

Fouets en résine polyester armée de fibres de verre, extrémité de travail renforcée par tube inox.

Fixation par coquilles et manchon caoutchouc.

16 fouets Ø 19,3 mm, longueur : 1 m.

Commande des 2 plaques par biellettes et excentrique.

Volant d'inertie.

Entraînement par un moteur hydraulique, régime réglable de 0 à 600 tours/minute, contrôlé par un compte-tours au tableau de bord.

Pincement réglable rapidement.

Ouverture totale rapide des fouets permettant une marche arrière de la machine sans les démonter.

● récepteur - convoyeur

2 chaînes de 52 paniers souples, déformables, en polyuréthane (qualité alimentaire) ensèrent les ceps dans la partie basse et se recouvrent mutuellement.

Commande débrayable asservissant la vitesse à celle de la machine.

Hauteur de récolte : 15 cm.

Étanchéités latérales : tôles inoxydables et toiles caoutchoutées.

Étanchéité arrière : bavettes caoutchouc.

Possibilité de faire tourner les paniers à l'arrêt pour nettoyage et entretien.

Tête de secouage suspendue en 2 points (à l'avant et à l'arrière).

Relevage de l'ensemble : 300 mm avec butée basse réglable.

● nettoyage

Nettoyage de la récolte assurée par 2 extracteurs Ø 550 mm entraînés par un moteur hydraulique.

Régime réglable sans palier de 0 à 2000 tours/minute.

Chaque rotor est équipé d'un broyeur de sarments.

● convoyeurs

Convoyeurs étanches, en acier inoxydable.

Bandes transporteuses en PVC qualité alimentaire, agrafes gros module en acier inoxydable.

La répartition dans chaque benne est réalisée par une vis en acier inoxydable à commande hydraulique.

● bennes

Capacité 1200 litres, en 2 poches séparées et à vidange indépendante.

Bennes en acier inoxydable.

Hauteur sous benne en position vidange : 1,850 m (1,750 m sous bec).

● dimensions

Longueur hors tous au niveau inférieur	3,500 m
Longueur hors tout avec benne	4,365 m
Largeur hors tout au niveau des roues voie large	2,550 m
Largeur hors tout au niveau des roues voie étroite	2,175 m
Largeur hors tout	2,495 m
Hauteur hors tout	3,125 m
Dégagement sous châssis	1,700 m
Hauteur minimale de récolte	15 cm
Hauteur maximale de récolte	1,400 m
Largeur minimum interligne	1,300 m
Poids à vide	4.200 kg

Dans le souci constant d'assurer la meilleure qualité à sa production, BRAUD se réserve le droit de modifier sans préavis, les caractéristiques de ses fabrications.

BRAUD
matériel de récolte

914
914 RH

**catalogue
des pièces
de rechange**

introduction

Le présent ouvrage, destiné aux Concessionnaires, Agents et Clients de notre marque, constitue le document de base qui permet la liaison avec le Service de Pièces de Rechange.

Toutes les pièces sont représentées conformes à l'ordre de montage, les organes vus de l'avant gauche de la machine. Ainsi ce catalogue est également un guide précieux pour tous travaux de démontage et de remontage.

Il contient :

- Un mode d'utilisation ;
- Un mode de commande ;
- Les illustrations de toutes les pièces de la machine, avec leur numéro, réparties par groupes d'organes et par planches ;
- Une table des matières ;
- Un index numérique.

Nota : les illustrations du présent catalogue sont sans aucune obligation. La modernisation et l'amélioration constante de nos matériels suivant toujours leurs cours, il est inévitable que la forme des pièces soit plus ou moins modifiée.

très important

Ne monter en rechange que des pièces d'origine.

Notre garantie sera immédiatement retirée, lorsque des pièces d'une autre origine auront été montées sur nos machines.

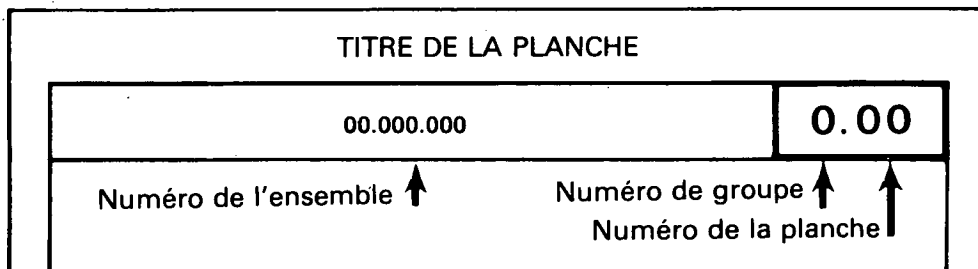
Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, même en cas de vente franco. Nos factures sont payables à Angers. Nos traites ou acceptation de règlement n'opèrent ni novation, ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal d'Angers est seul compétent même en cas de pluralité de défendeurs, ou d'appel en garantie.

mode d'utilisation

Dans le but d'une consultation rapide, ce catalogue a été divisé en 6 groupes distincts, dans lesquels sont dessinés en détails les différents organes de la machine.

- Groupe 1 : appareil de récolte
- Groupe 2 : automoteur
- Groupe 3 : hydrostatique et hydraulique
- Groupe 4 : propulsion
- Groupe 5 : électricité, outillage, finition
- Groupe 6 : équipements optionnels

Présentation d'une planche :



L'indication des quantités portée en italique à la suite de chaque numéro est prévue pour un matériel.

Exemple : 11.023.535 - 2

Numéro ↑ ↑ Quantité

mode de commande

Vous désirez naturellement recevoir vos pièces de rechange rapidement et sans erreur. Dans votre intérêt, nous vous demandons de préciser sur votre commande, les points suivants :

- Type, numéro de série et numéro de machine (à relever sur la plaque-adresse) ;
- Quantité de pièces commandées ;
- Désignation et numéro exacts de la pièce désirée ;
- Adresse exacte et complète du destinataire ;
- Mode d'expédition (poste, chemin de fer, etc...) ;
- Gare destinataire.

introduction

This catalogue, intended for customers, dealers and distributors of our machines, is the basic document for liaison with the Spare Parts Service.

All the parts are shown in order of assembly, the components seen from the front left of the machine. Thus, this catalogue is also a valuable guide for all dismantling and assembly.

It contains :

- How to use the catalogue ;
- How to order ;
- Illustrations and numbers of all parts of the machine, classified in sections of components and described in sketches ;
- A table of contents ;
- A numerical index.

N.B. : The illustrations of this catalogue do not entail any obligation on our part. Since our equipment is constantly being modernized and improved, it is inevitable that the shape of the parts alters more or less.

very important

When changing a part, use only genuine Braud parts.

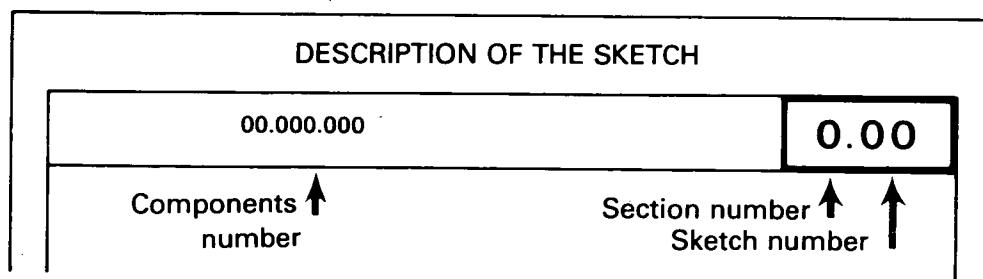
Our guarantee ceases to be valid immediately if parts made by another manufacturer are fitted to our machines.

how to use the catalogue

To permit quick consultation, this catalogue has been divided into 6 distinct sections, in which the different machine components are drawn and named in detail.

- Section 1 : Harvesting unit
- Section 2 : Self propeller
- Section 3 : Hydrostatics and hydraulics
- Section 4 : Transmission
- Section 5 : Electricity, tools, finishing
- Section 6 : Additional attachments

Appearance of a parts-list page :



The figure printed in *italics* after every spare part number is corresponding to the quantity per item which has been utilized when assembling the machine ex-works.

11.023.535 - 2
 Number ↑ ↑ Quantity

how to order

You would naturally like to receive your spare parts quickly and correctly. In your own interest, please note the following points on your order :

- Type, serial number and machine number of your machine (to be found on the plate)
- Quantity of parts required
- Exact description and number of the part required
- Complete and exact address of the consignee
- Way of dispatch (mail, railroad, etc...)
- Destination station.

introduccion

La presente obra, destinada a Clientes, Concesionarios y Agentes de nuestra marca, constituye el documento base que permite el enlace con el Servicio de Piezas de Recambio.

Todas las piezas están representadas conforme al orden de montaje, órganos vistos desde la parte delantera izquierda de la máquina. Así el catálogo es igualmente una guía preciosa para todos los trabajos de desmontaje y montaje.

Contiene :

- Modo de utilización ;
- Modo de efectuar los pedidos ;
- Ilustraciones y números de todas las piezas de la máquina, repartidas por grupos de órganos y por planchas ;
- Un índice de materias ;
- Un índice numérico.

NOTA : Las ilustraciones del presente catálogo no tienen ninguna responsabilidad. La modernización y mejoras constantes de nuestros materiales siguen siempre su curso, por ello es inevitable que la forma de las piezas sea más o menos modificada.

muy importante

No montar en recambio más que piezas de origen.

Nuestra garantía será inmediatamente retirada, cuando las piezas de otro origen hayan sido montadas obre nuestras máquinas.

modo de empleo

Con el fin de una consulta rápida, este catálogo ha sido dividido en 6 grupos distintos, en los cuales han sido designados y nomenclaturados en detalles los diferentes órganos de la máquina.

Grupo 1 : Sistema de recolección

Grupo 2 : Conjunto de tracción

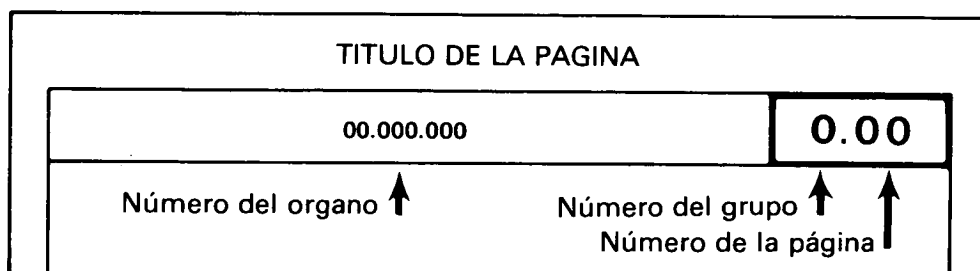
Grupo 3 : Sistema hidrostático y sistema hidráulico

Grupo 4 : Propulsión

Grupo 5 : Sistema eléctrico, utillaje, acabamiento

Grupo 6 : Equipos opcionales

Presentación de una página :



La cifra indicada en *italico* después de cada número de pieza corresponde a la cantidad definida por artículo en el momento del montaje de la máquina.

1.023.535 - 2
 Número ↑ ↑ Cantidad

modo de hacer un pedido

Vos desean naturalmente recibir sus piezas de recambio rápidamente y sin error. En su interés, nosotros le pedimos que precisen en sus pedidos, los puntos siguientes :

- El tipo, el número de serie y el número de máquina (a sacar de la placa fijada)
- Cantidad de pieza pedidas
- Designación y número exacto de la pieza deseada
- Dirección exacta y completa del destinatario
- Forma de expedición (correos, ferrocarril, etc...)
- Estación de destino.

introdução

O presente catálogo, destinado aos Concessionários, Agentes e Clientes da nossa marca, constitui o documento de base que permite a ligação com o Serviço de Peças de Reposição.

Todas as peças são representadas conforme a sua ordem de montagem, sendo os órgãos observados de frente e da esquerda da máquina. Assim este catálogo é igualmente um guia precioso para todos os trabalhos de desmontagem e montagem.

Ele contém :

- A maneira de utilização ;
- A forma de encomenda ;
- Ilustrações e números de todas as peças da máquina, dispostas por grupos de órgãos e por quadros (esquemas) ;
- O índice alfabético dos órgãos ;
- O índice numérico das peças.

NOTA : As ilustrações do presente catálogo não implicam qualquer obrigação. A modernização e o melhoramento constante dos nossos produtos segue o seu curso, portanto é inevitável que a forma das peças seja mais ou menos modificada.

muito importante

Não aplicar senão peças de origem.

A nossa garantia será imediatamente retirada, sempre que peças de outra procedência sejam montadas nas máquinas.

modo de utilização

No intuito de permitir uma consulta rápida, este catálogo está dividido em 6 grupos distintos, nos quais estão desenhados e designados em detalhe os diferentes orgaos da máquina.

Grupo 1 : Conjunto de colheite

Grupo 2 : Conjunto tractor

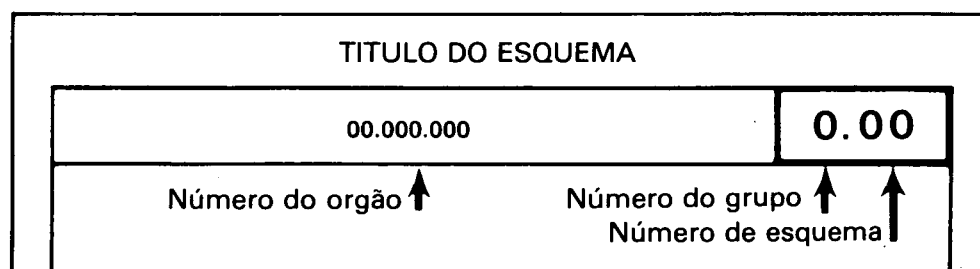
Grupo 3 : Sistema hidrostático e sistema hidráulico

Grupo 4 : Propulsão

Grupo 5 : Sistema eléctrico, ferramenta, acabamento

Grupo 6 : Equipamentos opcionais

Apresentação dum página :



O algarismo indicado em *italico* depois de cada número de peça corresponde à quantidade definida por artigo no momento da montagem da máquina.

11.023.535 - 2
 Número ↑ ↑ Quantidade

forma de encomendar

É sempre desejável receber as peças de reposição rapidamente e sem erros. No vosso interesse, recommenda-se a indicação, na nota de encomenda, dos seguintes elementos :

- Tipo, número de serie e número da máquina (que consta da placa de matrícula)
- Quantidade das peças encomendadas
- Designação e número exactos de peça desejada
- Endereço exacto e completo do destinatário
- Modo de expedição (correio, caminho de ferro, etc...)
- Estação do destino.



introduzione

Il presente libro destinato ai Clienti, Concessionari ed Agenti della nostra marca, costituisce un documento di base per un utile collegamento con il Servizio Ricambi.

Tutti i pezzi sono inseriti secondo l'ordine di montaggio e gli organi indicati a partire dalla parte anteriore sinistra della macchina. Il catalogo è inoltre una guida precisa per tutti i lavori di smontaggio e rimontaggio.

Esso contiene :

- Il modo d'utilizzazione ;
- Il modo d'ordinazione dei ricambi ;
- Illustrazioni e numeri di tutti i pezzi della macchina, ripartiti per gruppi d'organi e per tavole ;
- Una tavola delle materie trattate ;
- Un indice numerico.

NOTA : Le illustrazioni del presente catalogo non sono impegnative. La modernizzazione ed il miglioramento costante del nostro materiale seguono sempre il loro corso ed è quindi inevitabile che la forma dei pezzi sia più o meno modificata.

molto importante

Non montare ricambi che non siano originali.

Pertanto la nostra garanzia sarà immediatamente ritirata qualora siano stati utilizzati pezzi non originali.



modo d'utilizzazione

Al fine di consentire una rapida consultazione, questo catalogo è stato diviso in 6 gruppi distinti, nei quali sono disegnati e nomenclati dettagliatamente i diversi organi della macchina.

Gruppo 1 : Sistema di raccolta

Gruppo 2 : Parte « Trattore »

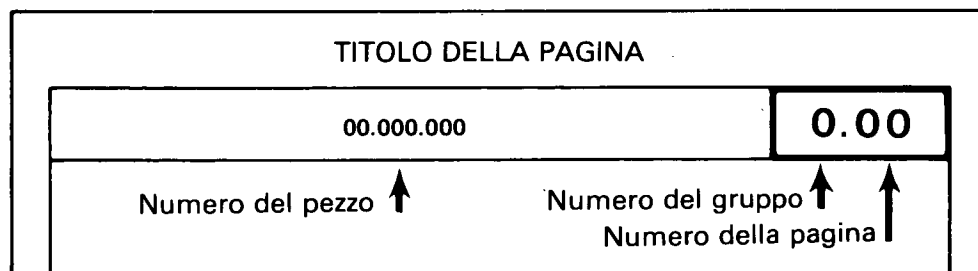
Gruppo 3 : Sistema idrostatico e sistema idraulico

Gruppo 4 : Propulsione

Gruppo 5 : Elettricità, ferri d'uso, rifinitura

Gruppo 6 : Apparecchi complementari

Presentazione di una pagina :



La cifra indicata in corsivo dopo ogni numero del pezzo corrisponde alla quantità definita per articolo al momento del montaggio della macchina.

11.023.535 - 2
Numero ↑ ↑ Quantità

modo d'ordinazione dei ricambi

Voi desiderate naturalmente ricevere i Vostri pezzi di ricambio rapidamente e senza errori. Nel Vostro interesse, Vi chiediamo di precisare sul Vostro ordine i punti seguenti :

- Tipo, numero di serie e numero della macchina (tali dati si rilevano dalla targhetta-indirizzo)
- Quantità dei pezzi ordinati
- Denominazione e numero esatto dei pezzi ordinati
- Indirizzo esatto e completo del destinatario
- Mezzo di spedizione (posta, ferrovia, etc...)
- Stazione del destinatario.

Einleitung

Diese unseren Kunden, Vertretern und Händlern zugedachte Druckschrift bildet die Grundlage für eine erfolgreiche Zusammenarbeit mit der Ersatzteileabteilung.

Sämtliche Teile des Modelles sind montagerichtig abgebildet, und zwar in einer Ansicht von vorn links in Richtung auf die Maschine. Somit stellt dieser Katalog zugleich einen kostbaren Führer für sämtliche Montage- und Demontagearbeiten dar.

Er enthält :

- Eine Betriebsanleitung für den Benutzer ;
- Eine Bestellanleitung ;
- Die Abbildung und die Nummer der nach Baugruppen und Bildtafeln aufgegliederten gesamten Teile ;
- Ein Inhaltsverzeichnis ;
- Ein Stichwortverzeichnis.

ANMERKUNG : Die in diesem Katalog enthaltenen Abbildungen erfolgen ohne Gewähr. Eine stete Weiterentwicklung unserer Modelle kann es notwendig machen, die Form einzelner Teile mehr oder weniger zu ändern.

sehr wichtig !

Nur Original-Ersatzteile einbauen.

Unsere Werksgarantie erlischt sofort bei der Feststellung, dass keine Originalteile eingebaut wurden.

Hinweise für den Benutzer

Um dem Benutzer eine möglichst schnelle und sachliche Verwendung des Katalogs zu ermöglichen, wurde dieser in 6 Gruppen unterteilt, wobei jede Gruppe bildlich und stücklistenmässig bestimmte Teile bzw. Baugruppen der Maschine erfasst.

Gruppe 1 : Erntegerät

Gruppe 2 : Selbstfahrendes Gerät

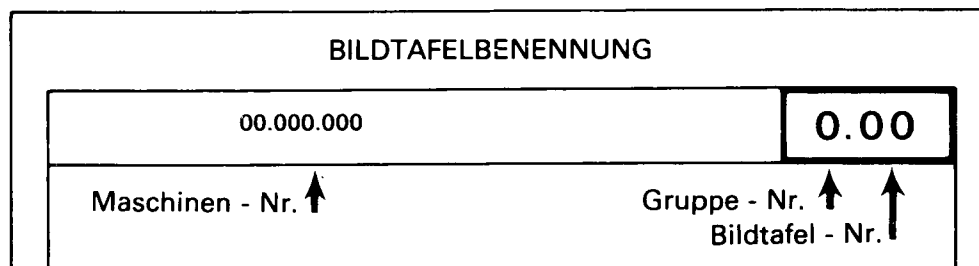
Gruppe 3 : Hydrostatisches und hydraulisches System

Gruppe 4 : Antrieb

Gruppe 5 : Elektrizität, Werkzeugausrüstung, Fertigstellung

Gruppe 6 : Zubehör auf Wunsch

Kopf einer Stücklistenseite :



Die nach jeder Ersatzteil-Nummer in Kursivschrift angegebene Ziffer entspricht der zu Zeit der Montage der Maschine verwendeten Stückzahl.

11.023.535 - 2
 Nummer ↑ ↑ Stückzahl

Bestellanleitung

Sie wünschen zweifellos eine schnelle und fehlerfreie Lieferung der von Ihnen bestellten Ersatzteile. In Ihrem eigenen Interesse bitten wir Sie deshalb, uns bei allen Bestellungen stets folgende Information anzugeben :

- Modell, Serien-Nr. und Maschinen-Nr. (diese Angaben finden Sie auf dem Typenschild)
- Stückzahl der jeweils gewünschten Ersatzteile
- Genaue Bezeichnung und Teile-Nr. des gewünschten Ersatzteils
- Vollständige Anschrift des Empfängers
- Versandart (Postpaket, Stückgut, usw...)
- Bestimmungsbahnhof.

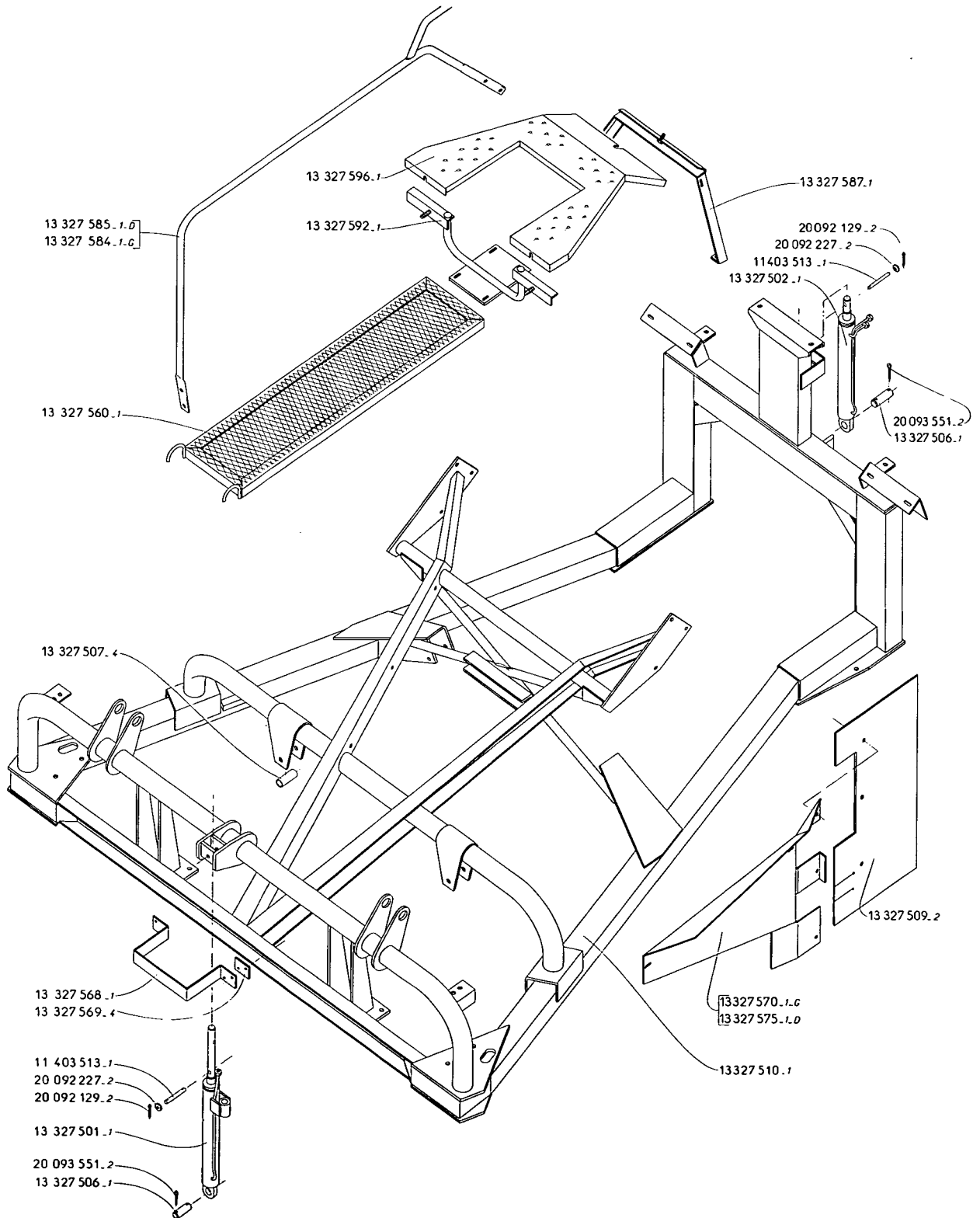
**BRAUD
914**

1

appareil de récolte

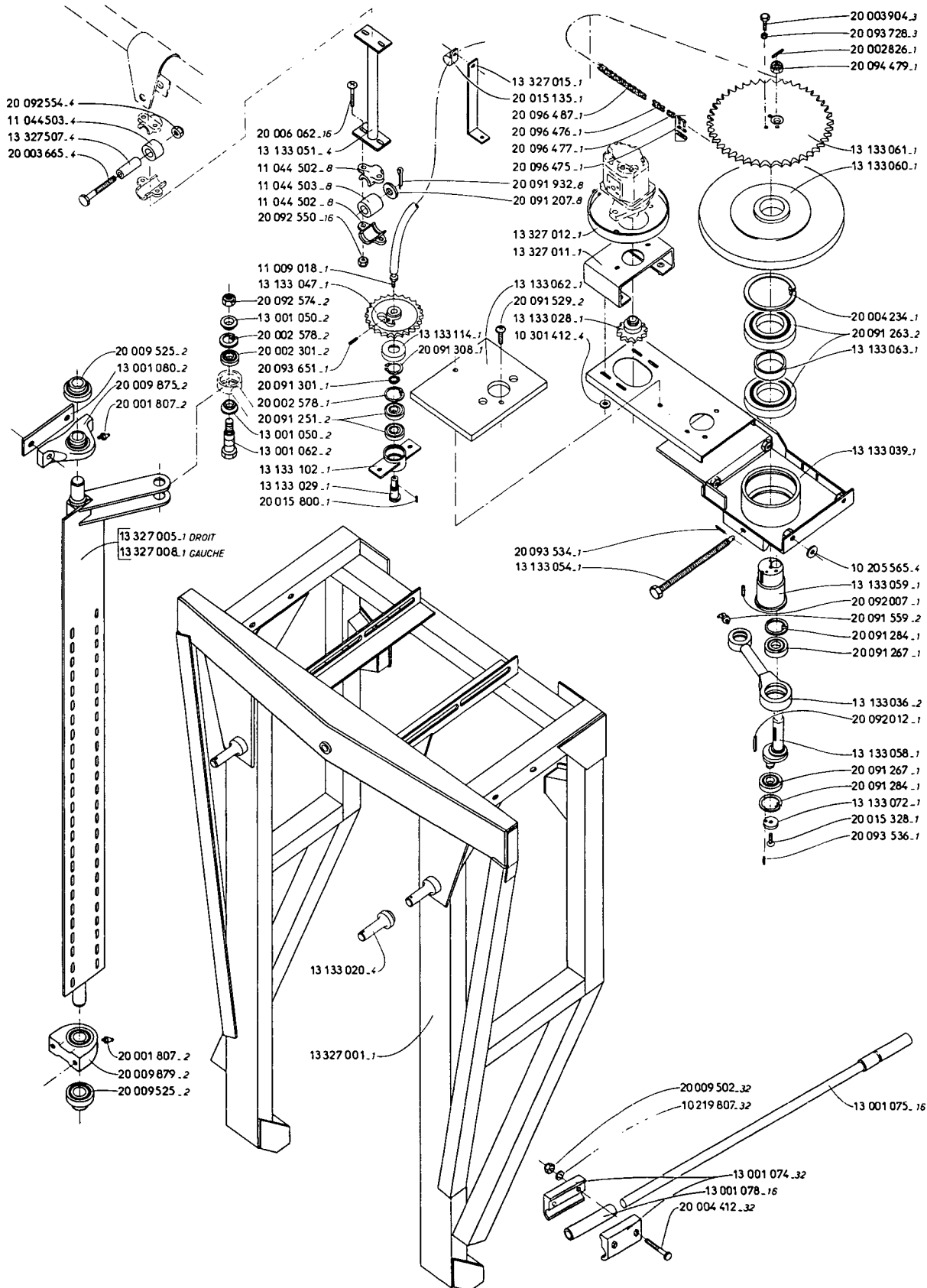
harvesting unit
sistéma de recoleccìon
conjunto de colheita
sistéma di raccòlta
Erntegerät

*framework
bastidor
estruturas
telaio
Gestell*

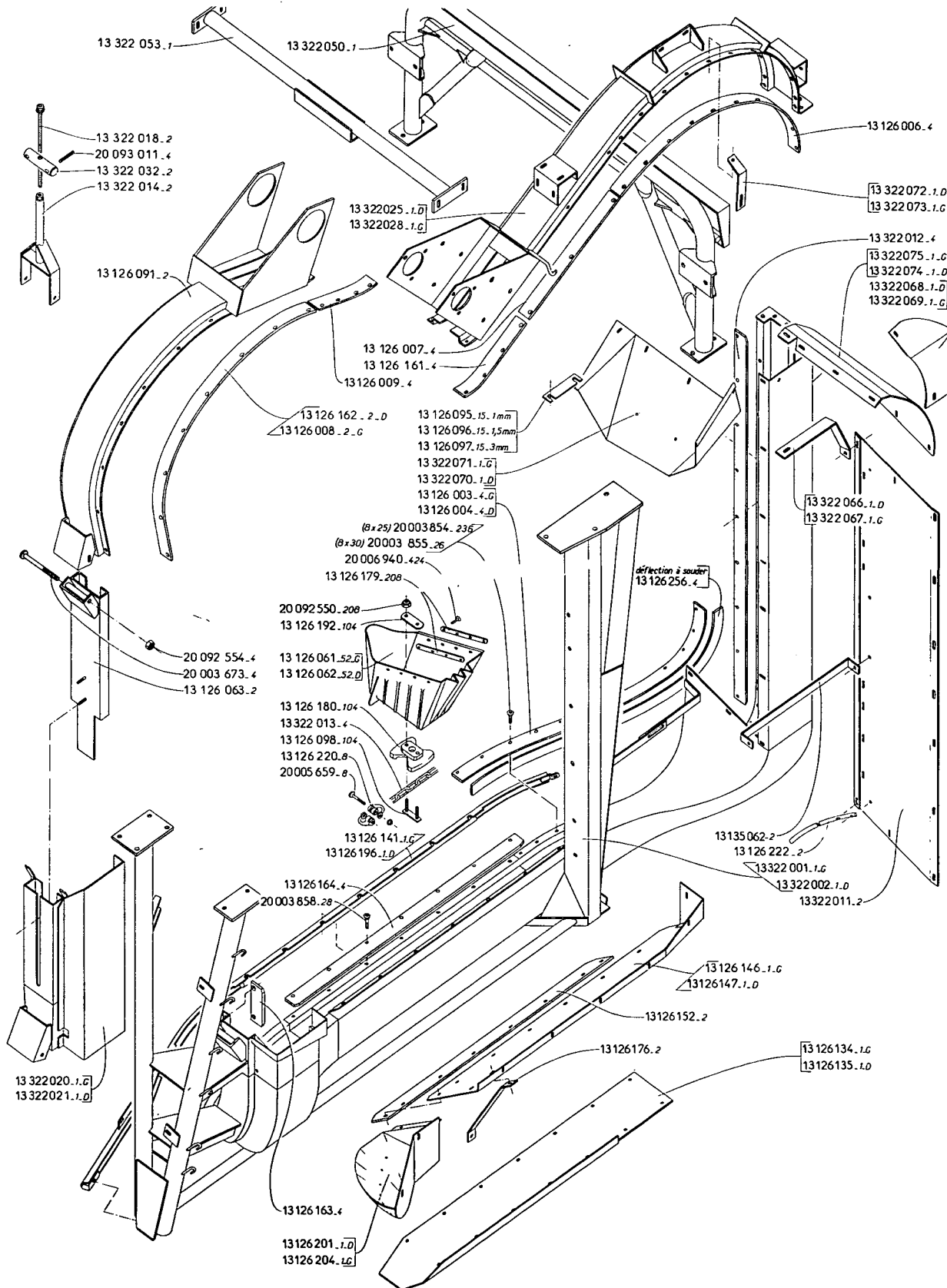


tête de récolte

harvesting head
cabeza de recolección
cabeça de colheita
testa di raccolta
Erntekopf

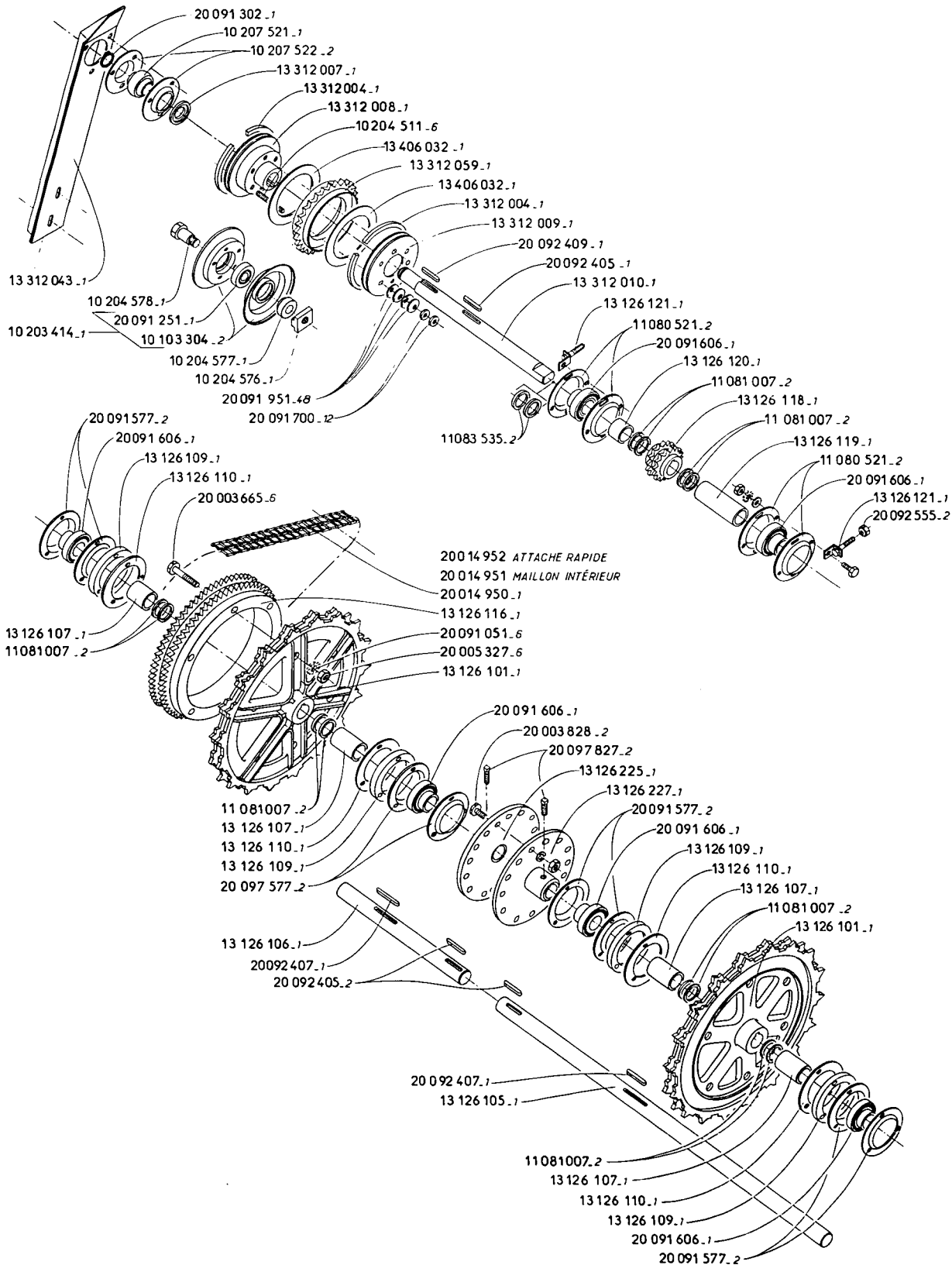


*bucket conveyor
canjilones
transportadores
convogliatori a tazza
Eimerkette*

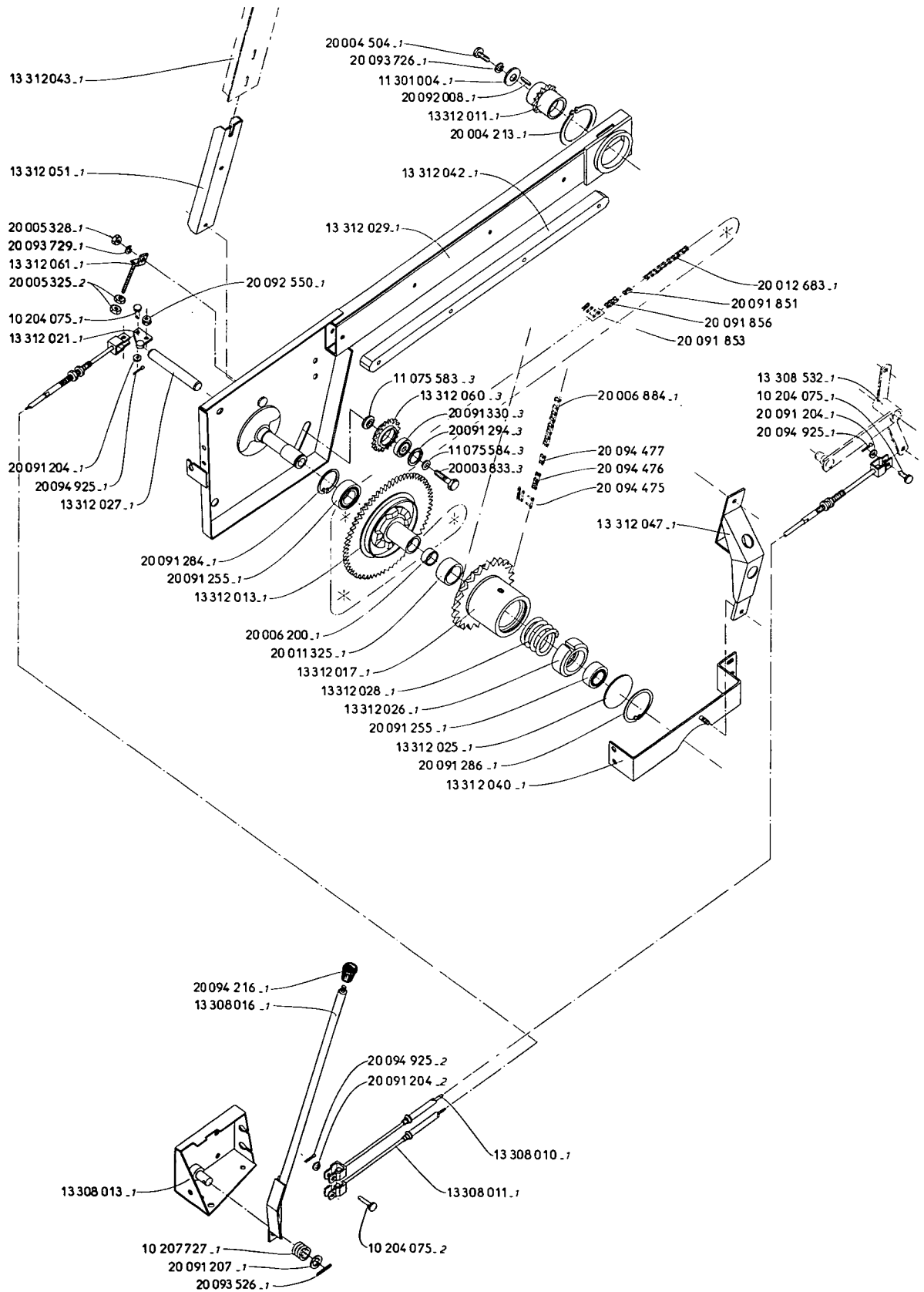


commande convoyeurs à godets

*bucket conveyor drive
mando de los transportadores
comando dos transportadores
comando dei convogliatori a tazza
Eimerketteantrieb*

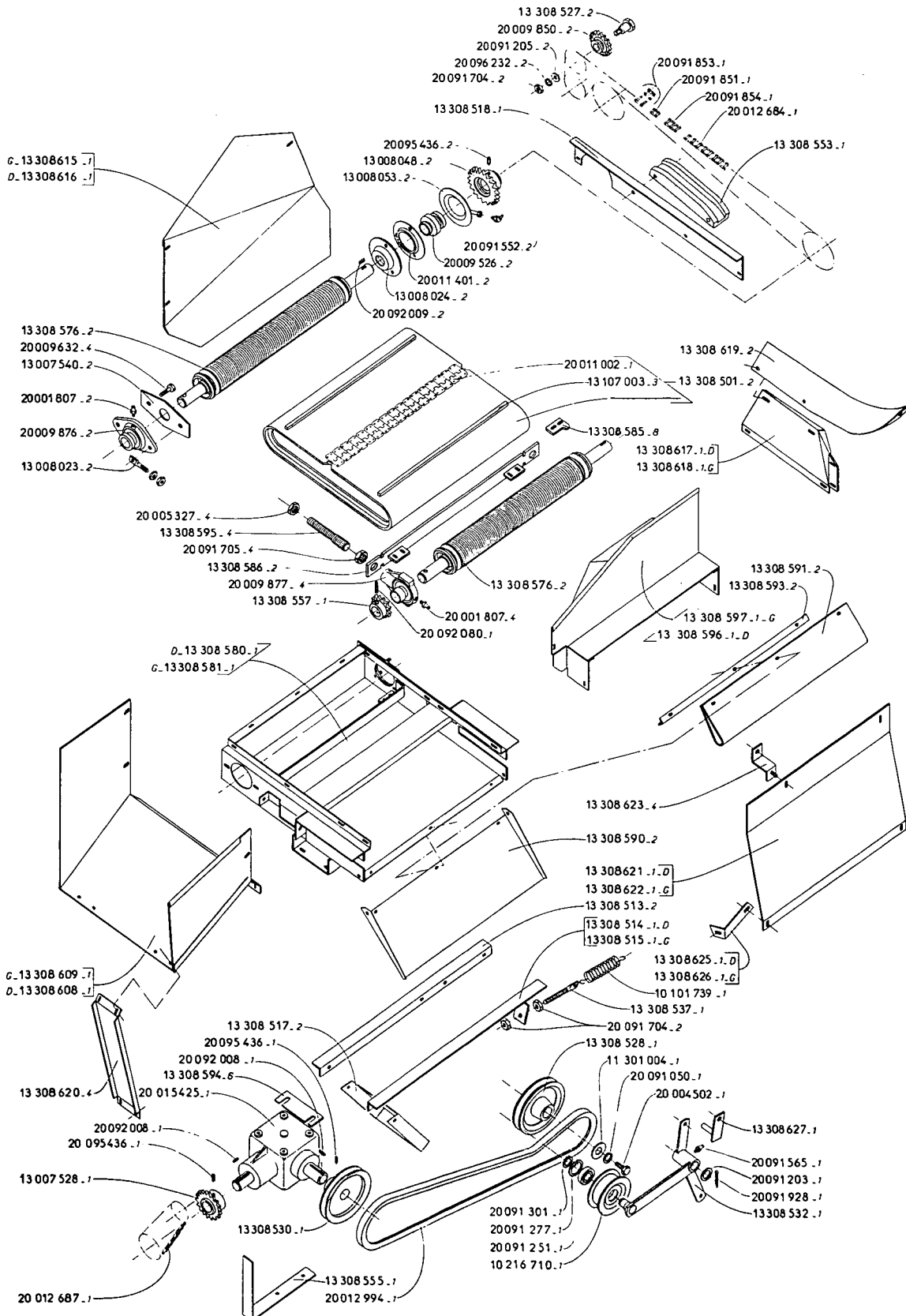


*bucket conveyor clutch
embrague de los transportadores automáticos
embraíagem dos transportadores
innesto dei convogliatori a tazza
Eimerkettkupplung*

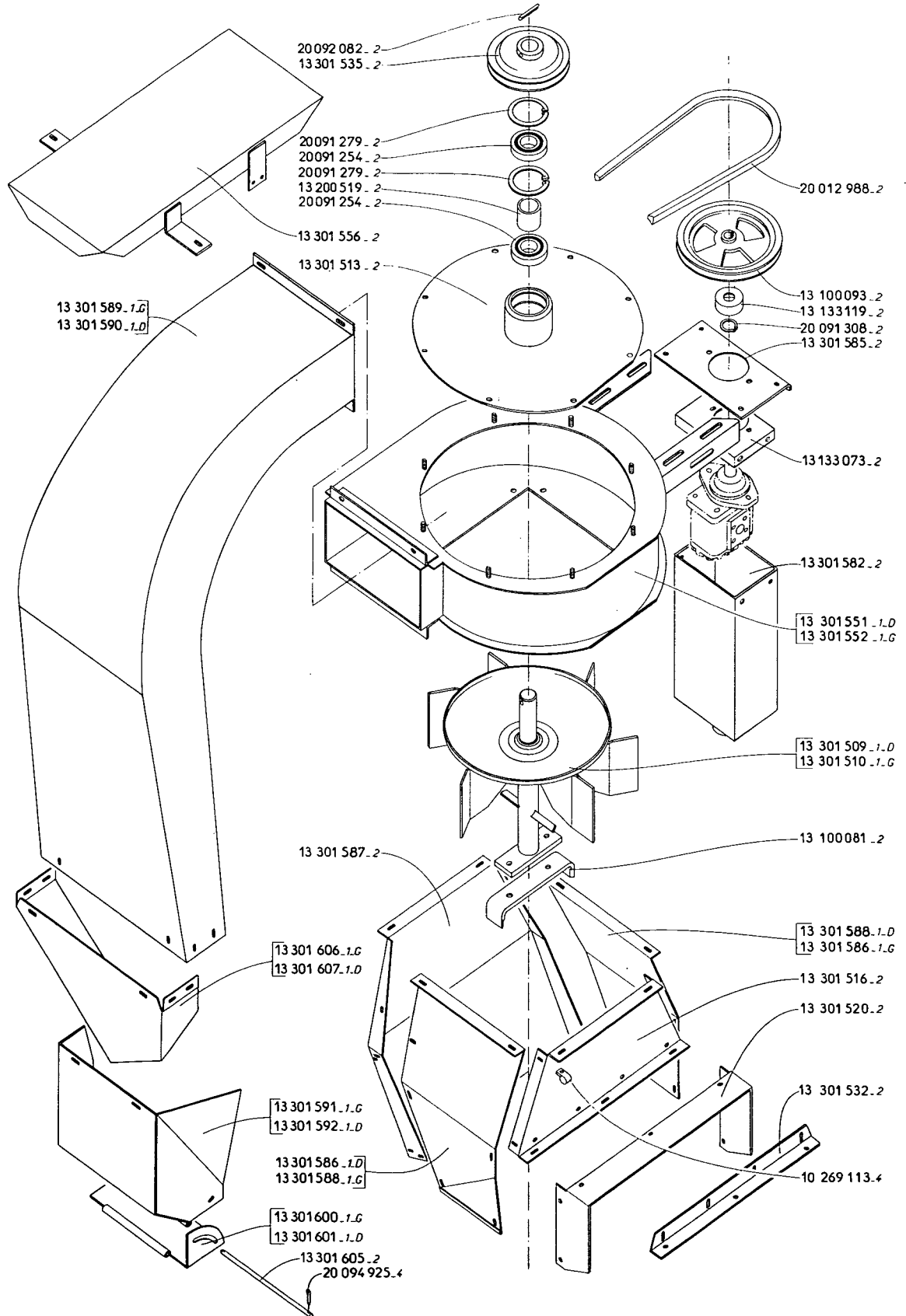


convoyeur récepteur

collecting conveyor
transportador automático receptor
transportador receptor
convogliatore trasversale
Auffangsförderer

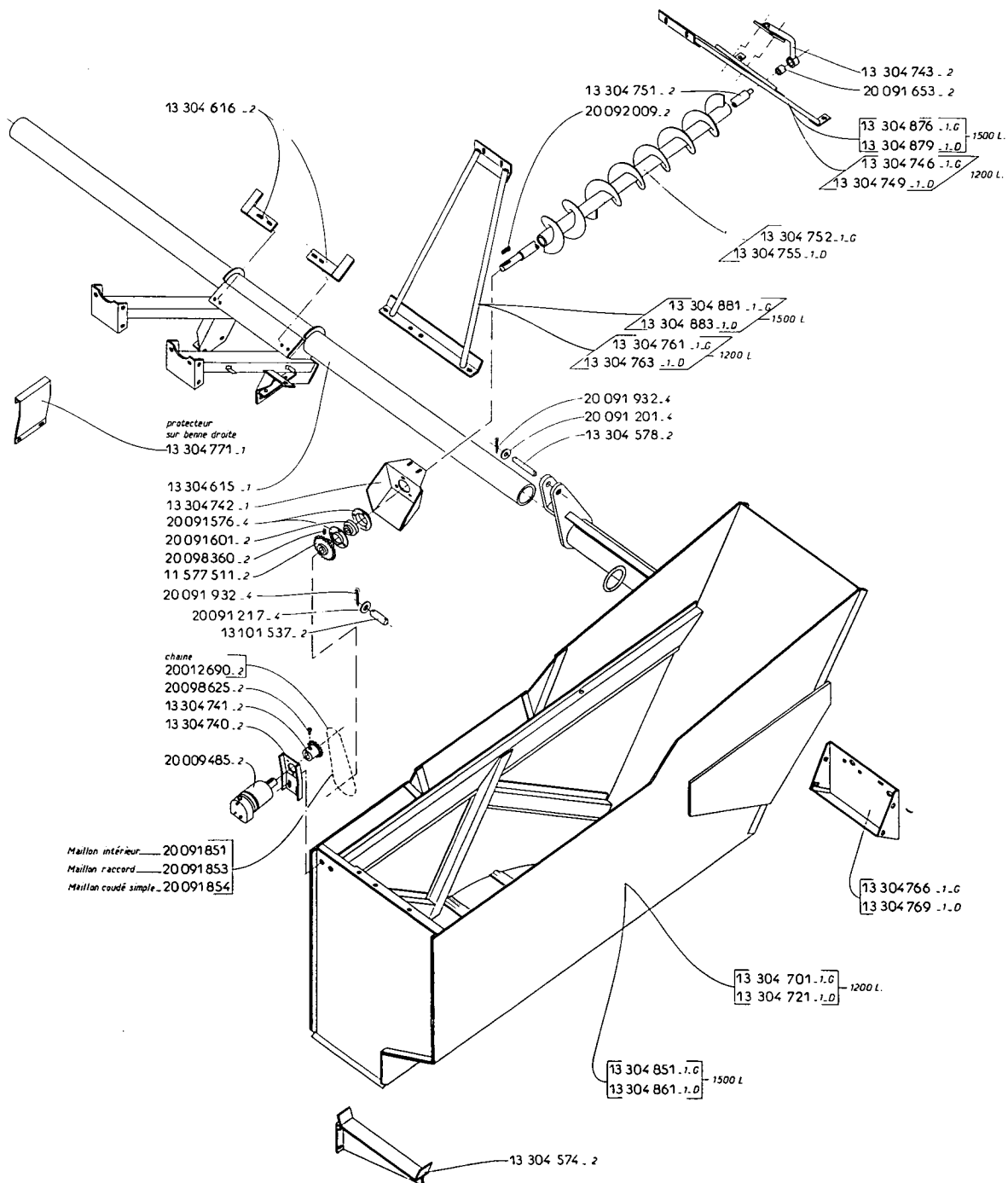


*cleaning fan
extractores
extractores
aspiratori delle impurita
Reinigungsventilator*

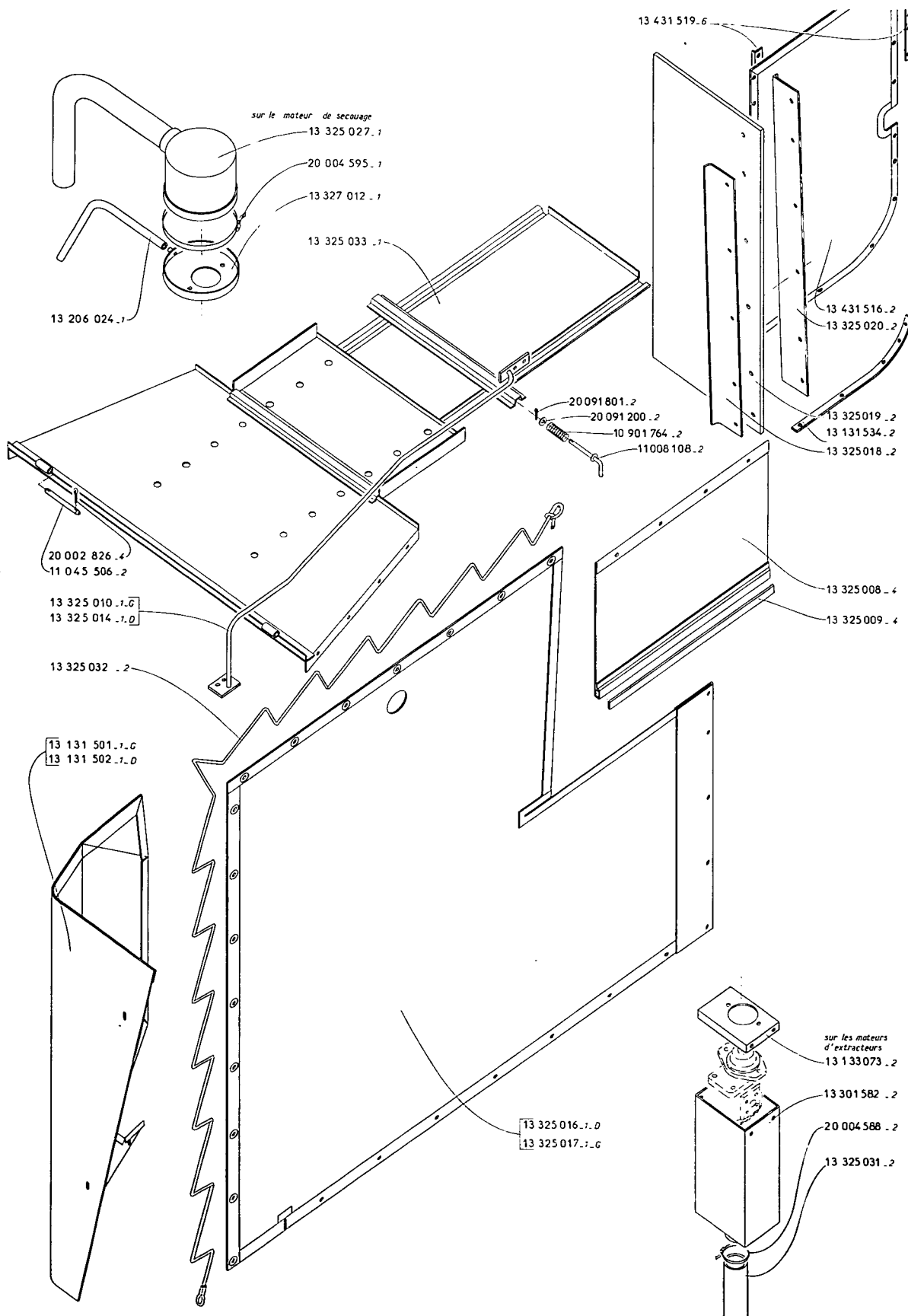


benne

bucket
cajón de volquete
tegao
benna
Kipper



*harvesting unit protector
protectores aparato de recolección
protecções do dispositivo de colheita
protezioni di raccolta
Erntegerätschutzabdeckung*



automoteur

self-propeller

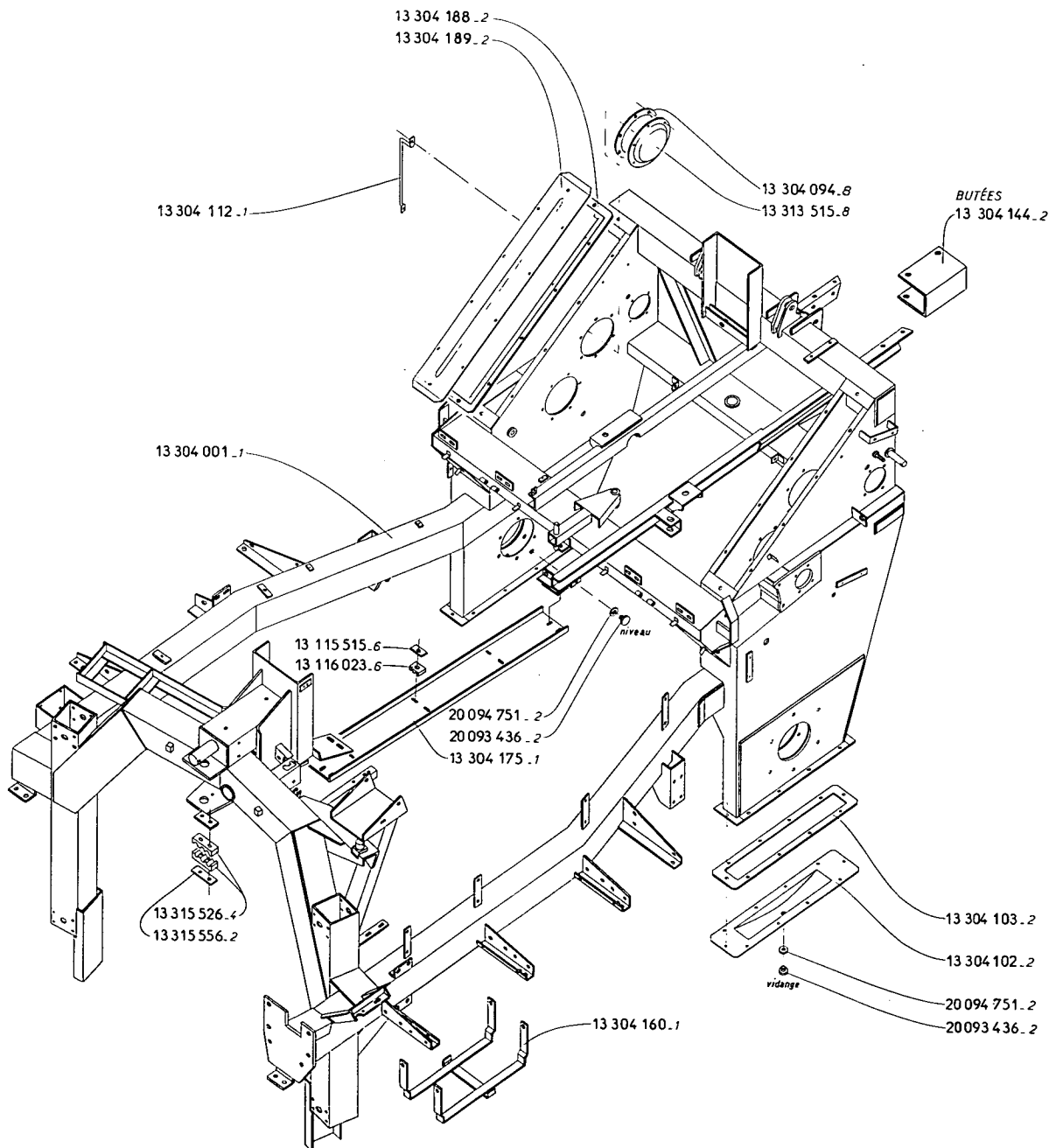
conjunto de tracciòn

conjunto tractor

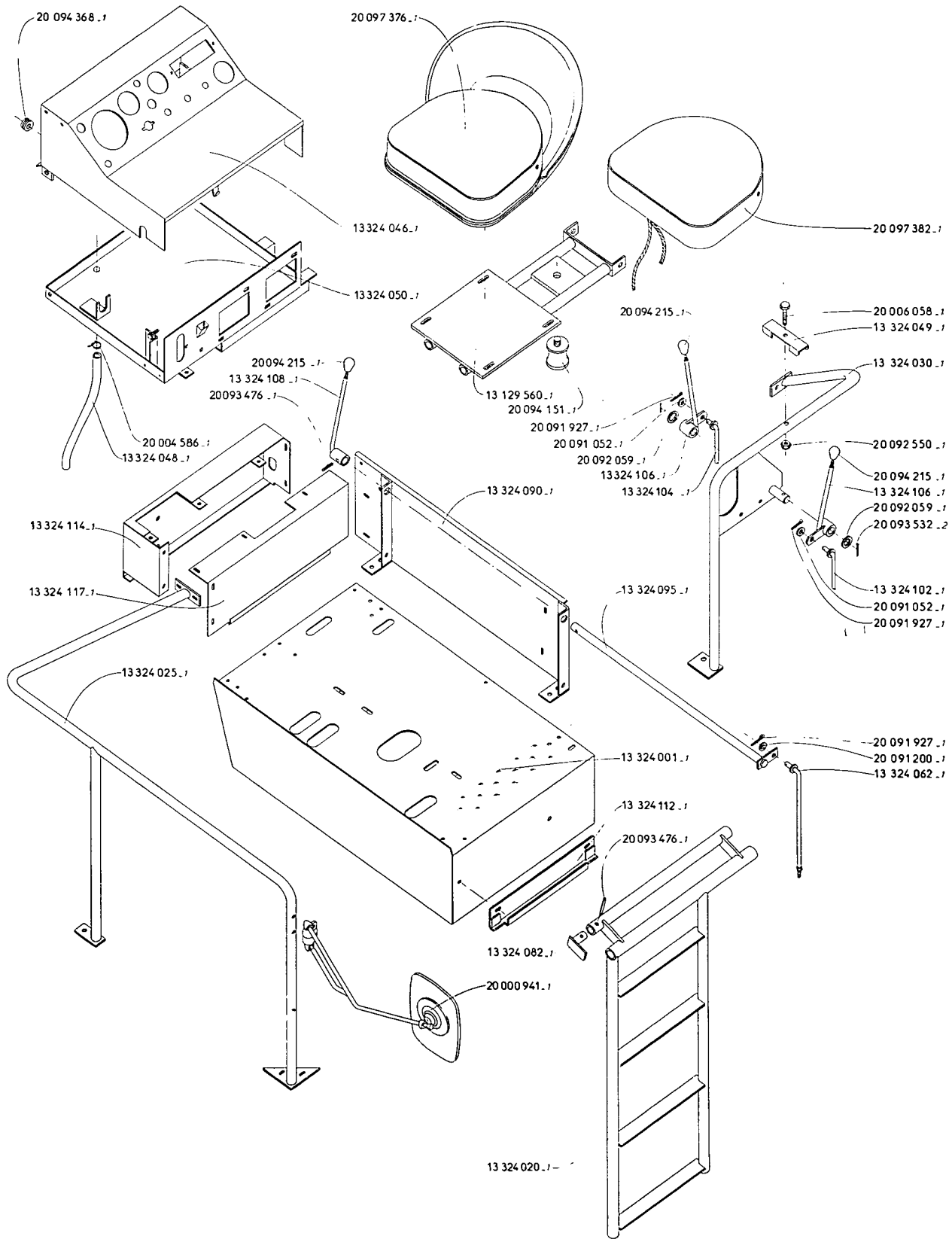
parte trattore

Selbstfahrendes

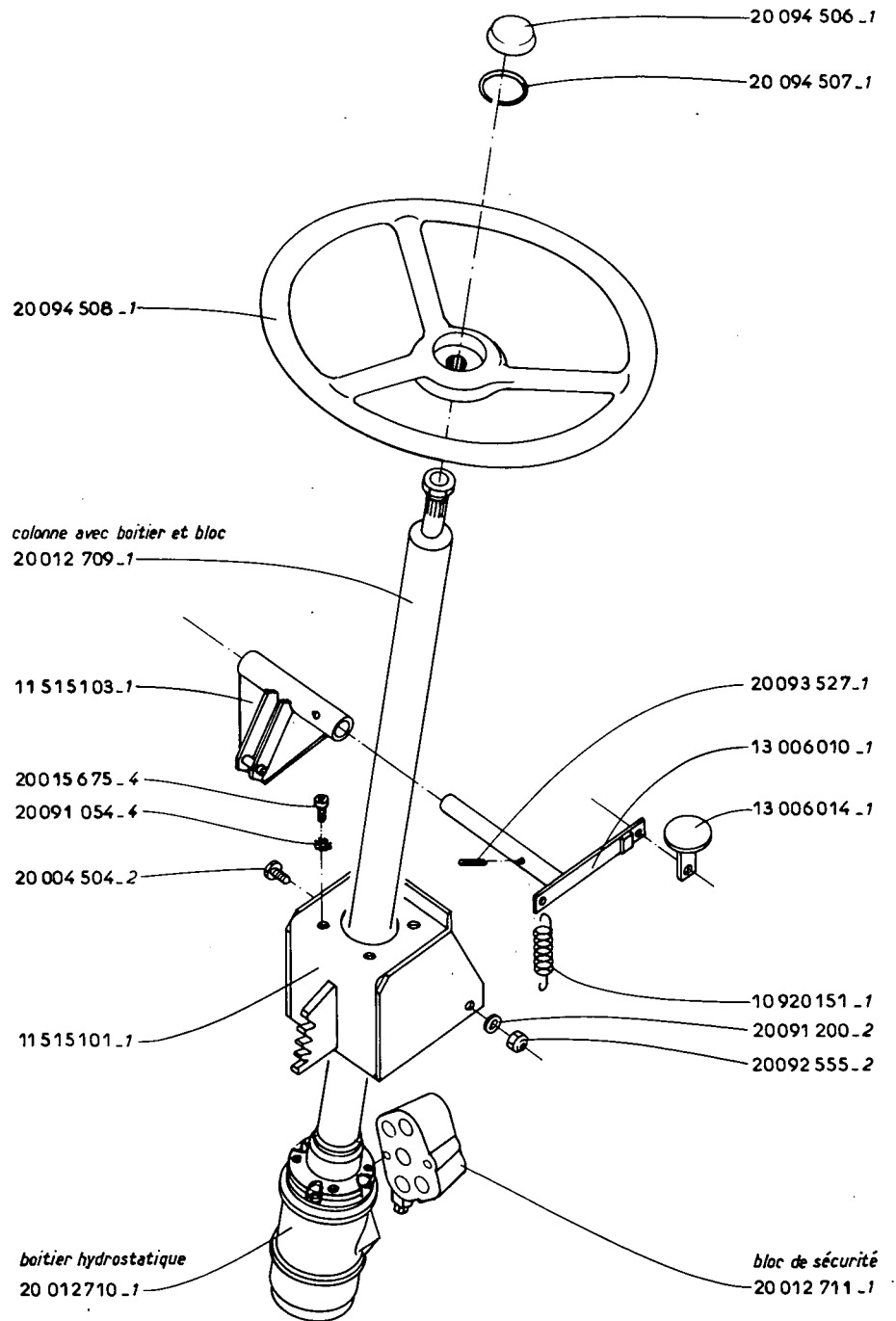
*framework
bastidor
estruturas
telaio
Gestell*



driving platform
 plataforma de conducción
 plataforma de condução
 piattaforma di guida
 Fahrerstand

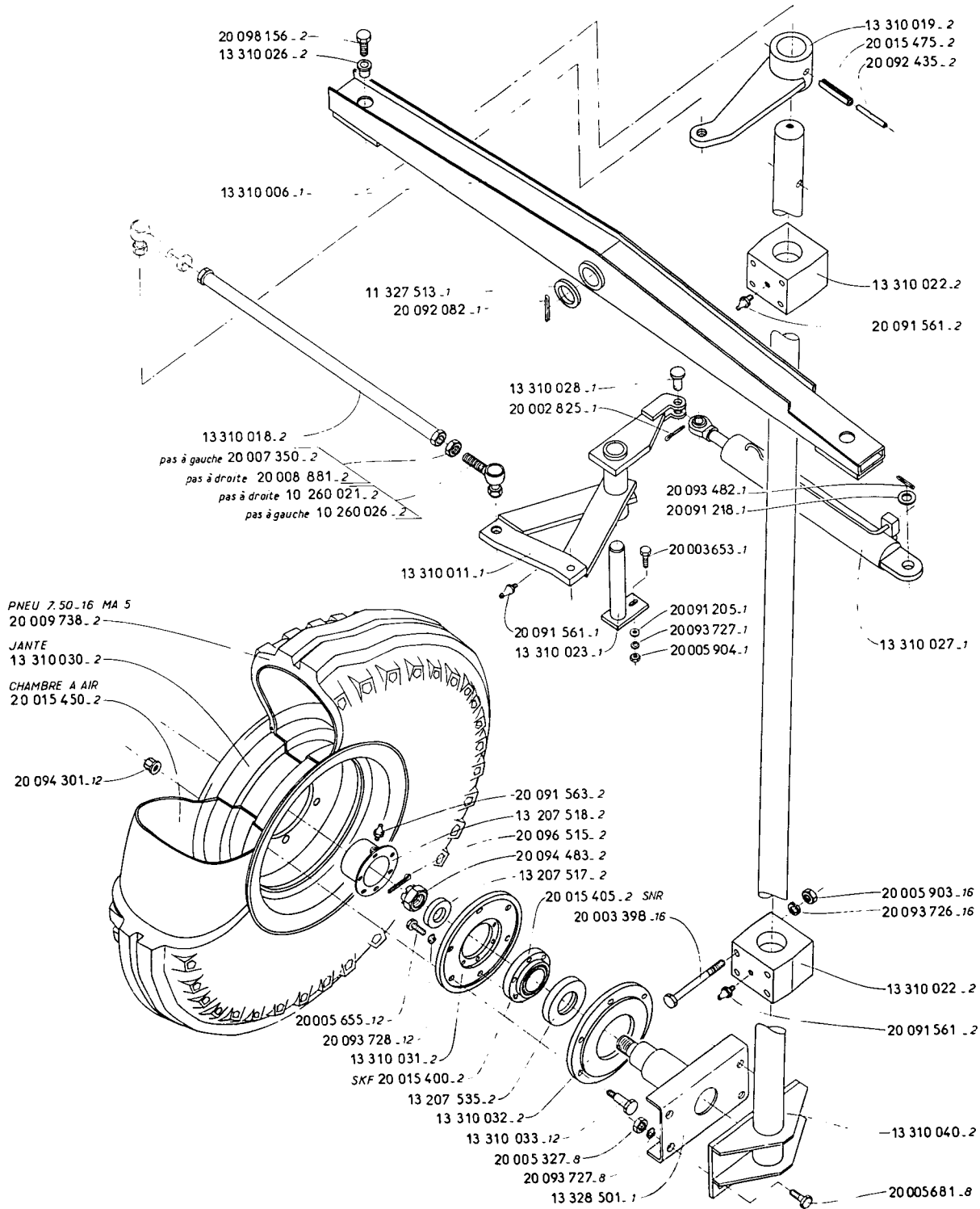


*steering
dirección
direcção
direzione
Lenkung*

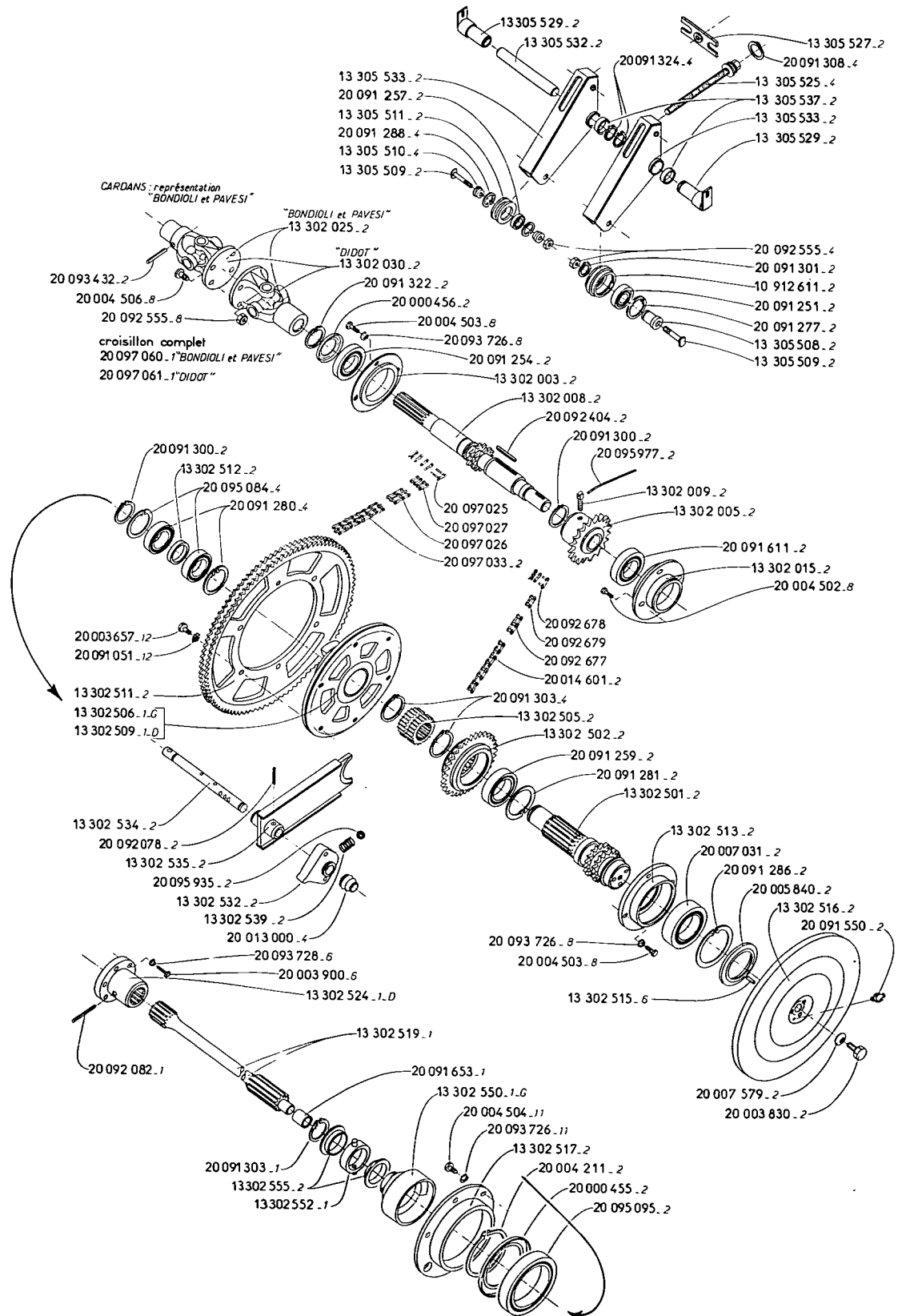


direction avant

front steering
dirección delantera
direcção da frente
direzione avanti
Vorderlenkung

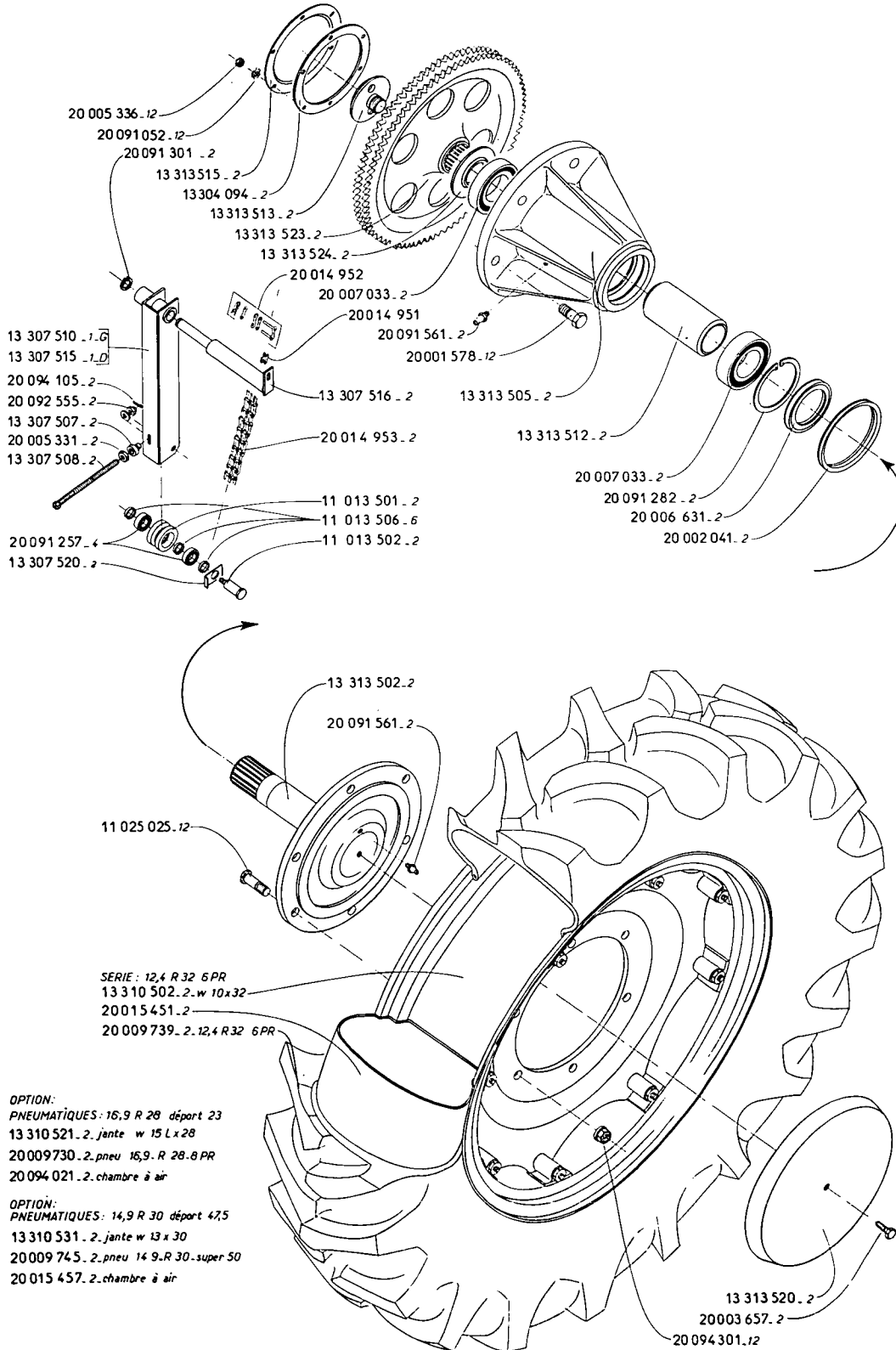


*relay shaft
árbol intermediario
grupo de accionamento
alberto intermedio
Umlenkwell*

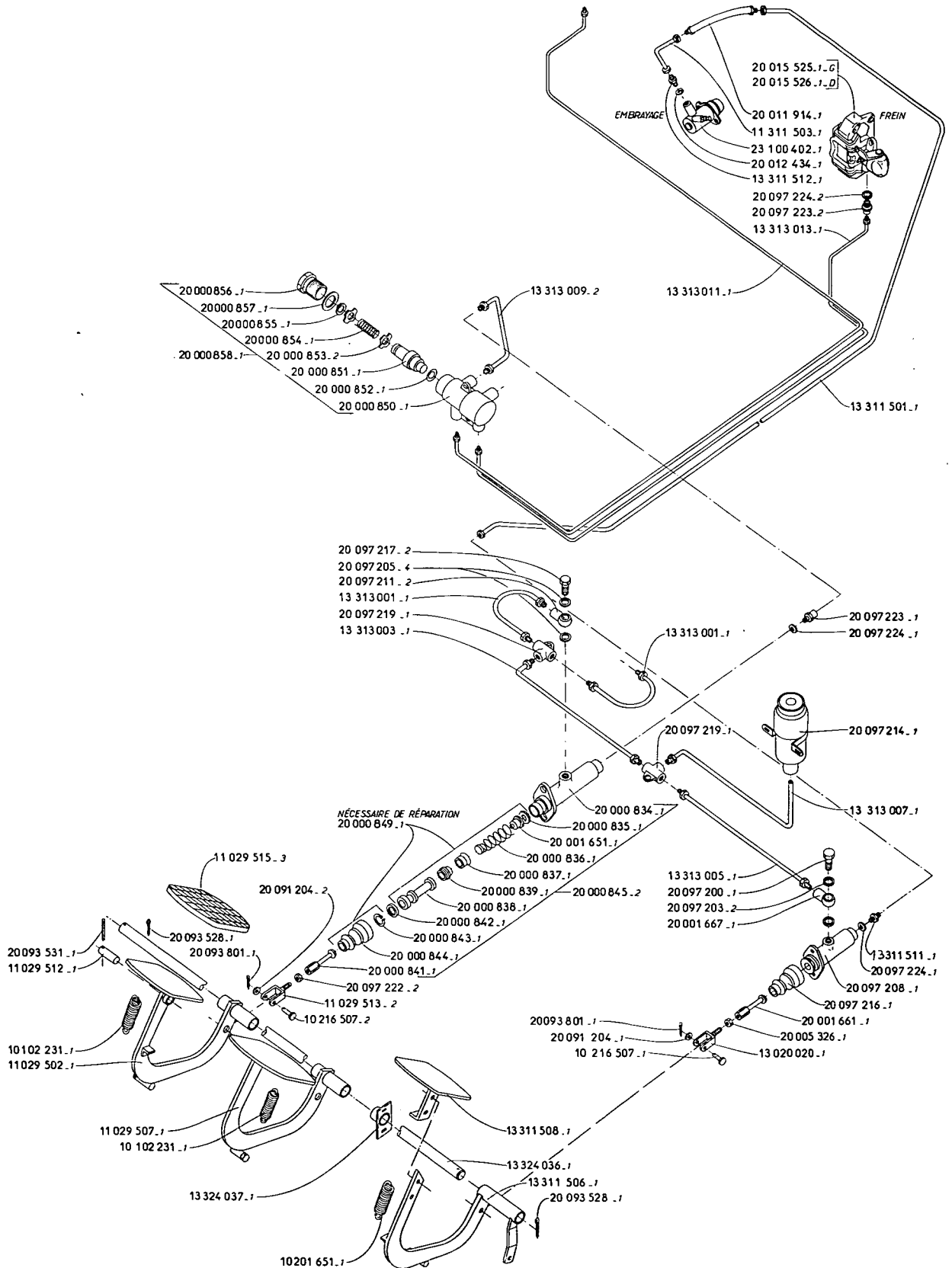


essieu arrière

rear axle
eje trasero
eixo trazeiro
assale posteriore
Hinterachsc

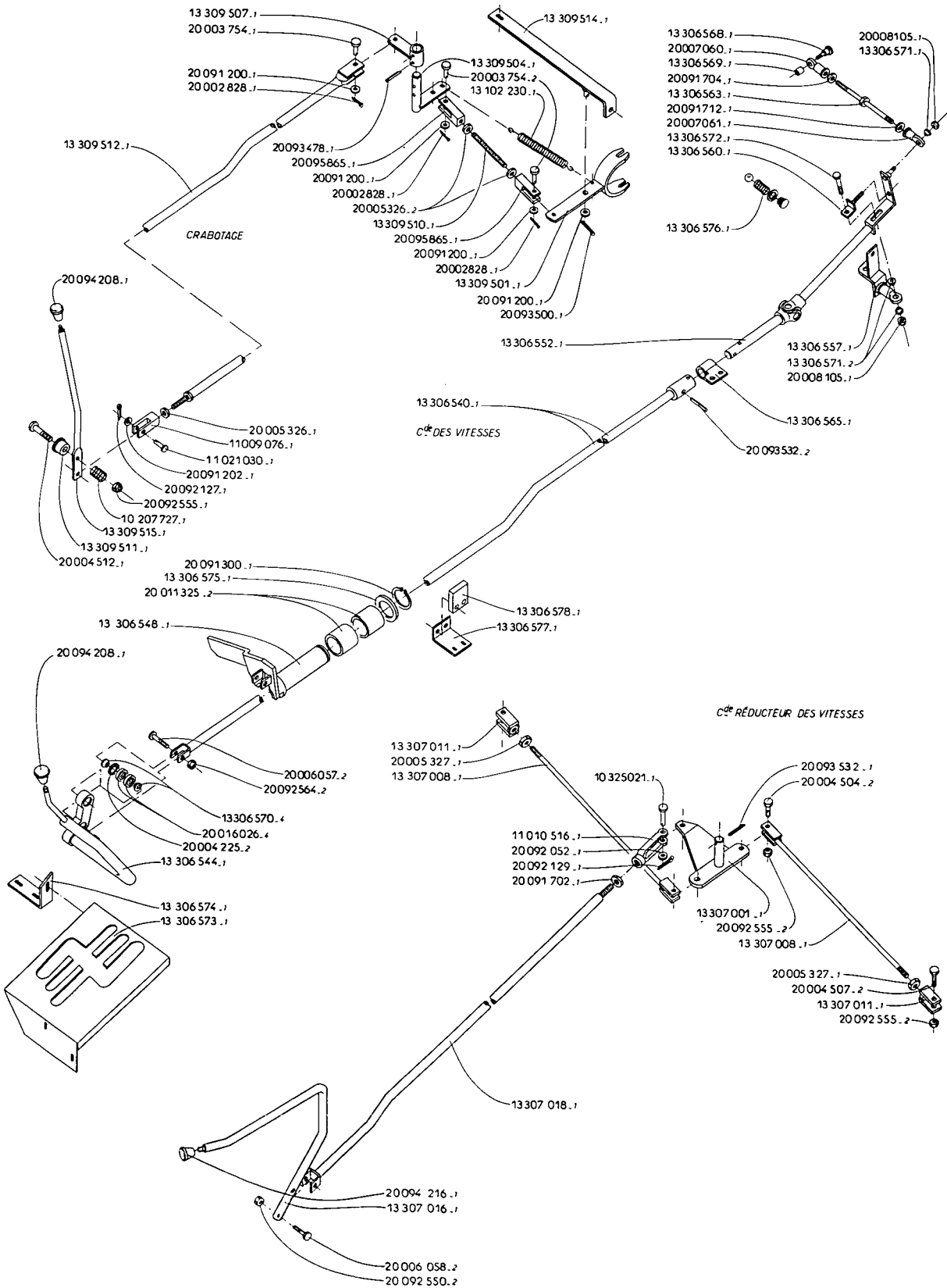


*clutch - brakes
embrague - frenos
embraijem - travoes
frizione - freni
Kupplung - Bremsurg*

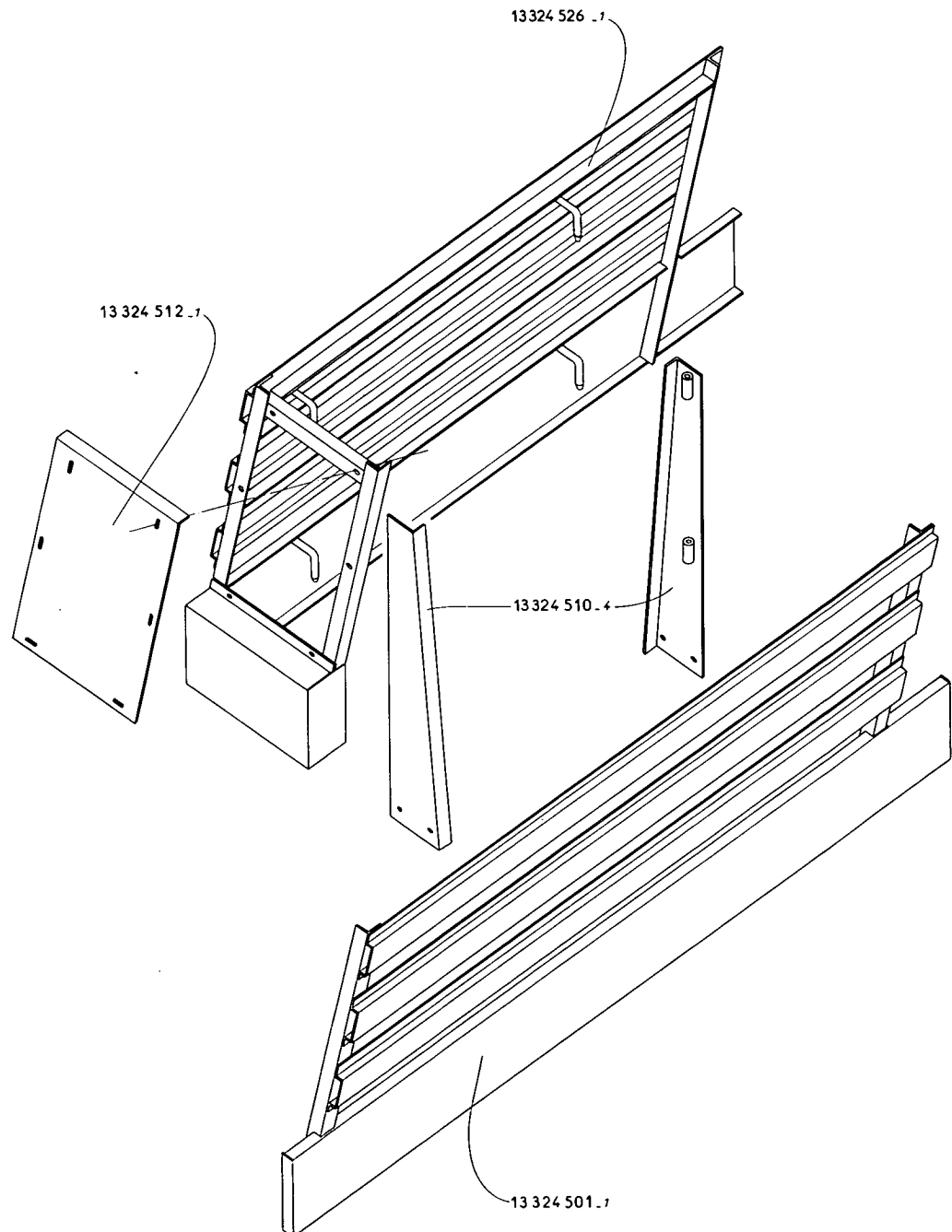


commande de vitesses

travelling speed control
mando de velocidades de avance
comando dos velocidades de deslocação
comando di velocita d'avanzamento
Schalthebel

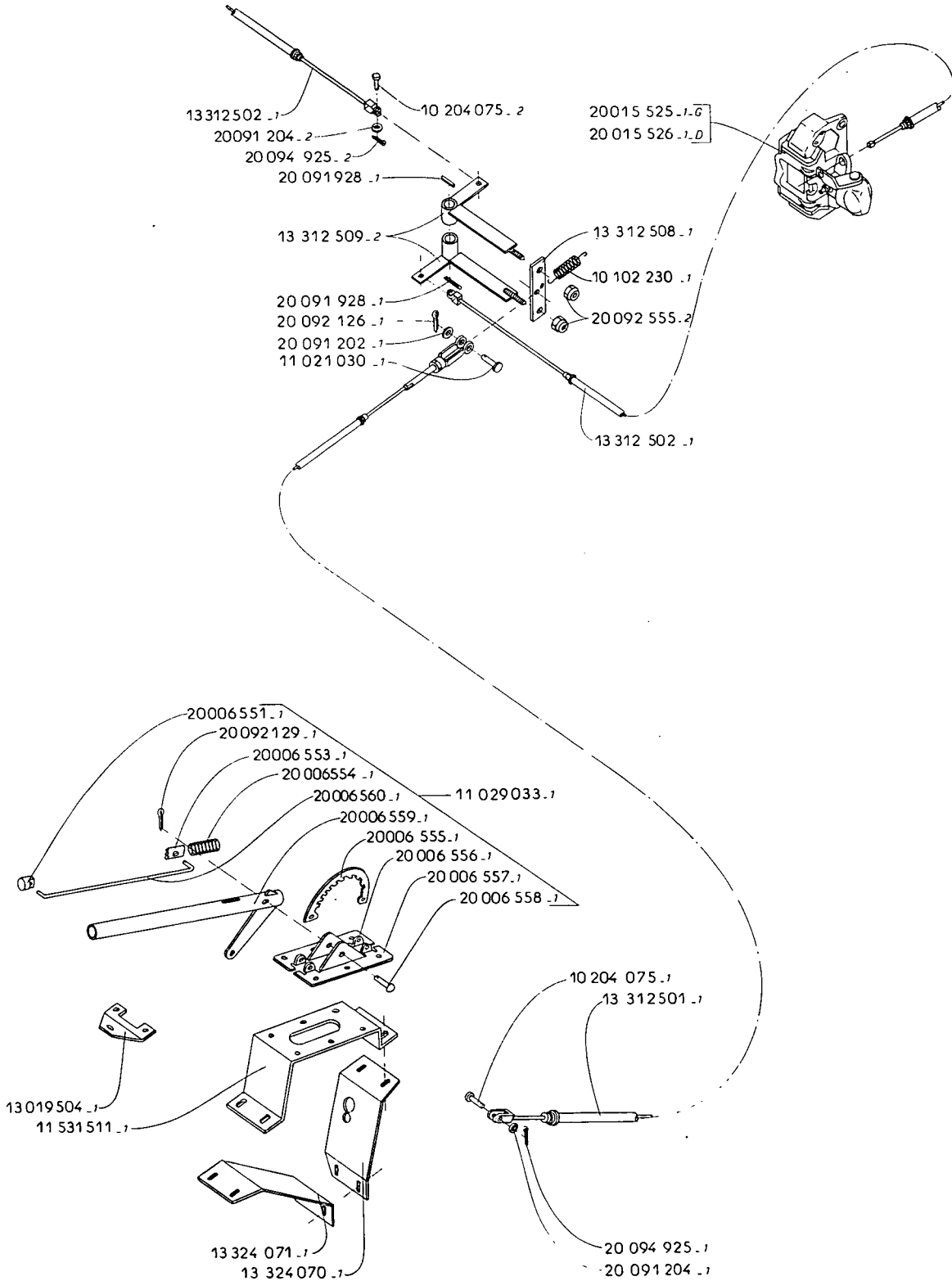


*self-propeller protectors
protectores del automotor
protecções do automotor
protezioni della macchina
Schutzabdeckung des selbstfahrenden Geräts*



freinage à main

hand brake control
frenado a mano
travao de mao
freno a mano
Handbremsbetätigung



hydraulique

hydraulics

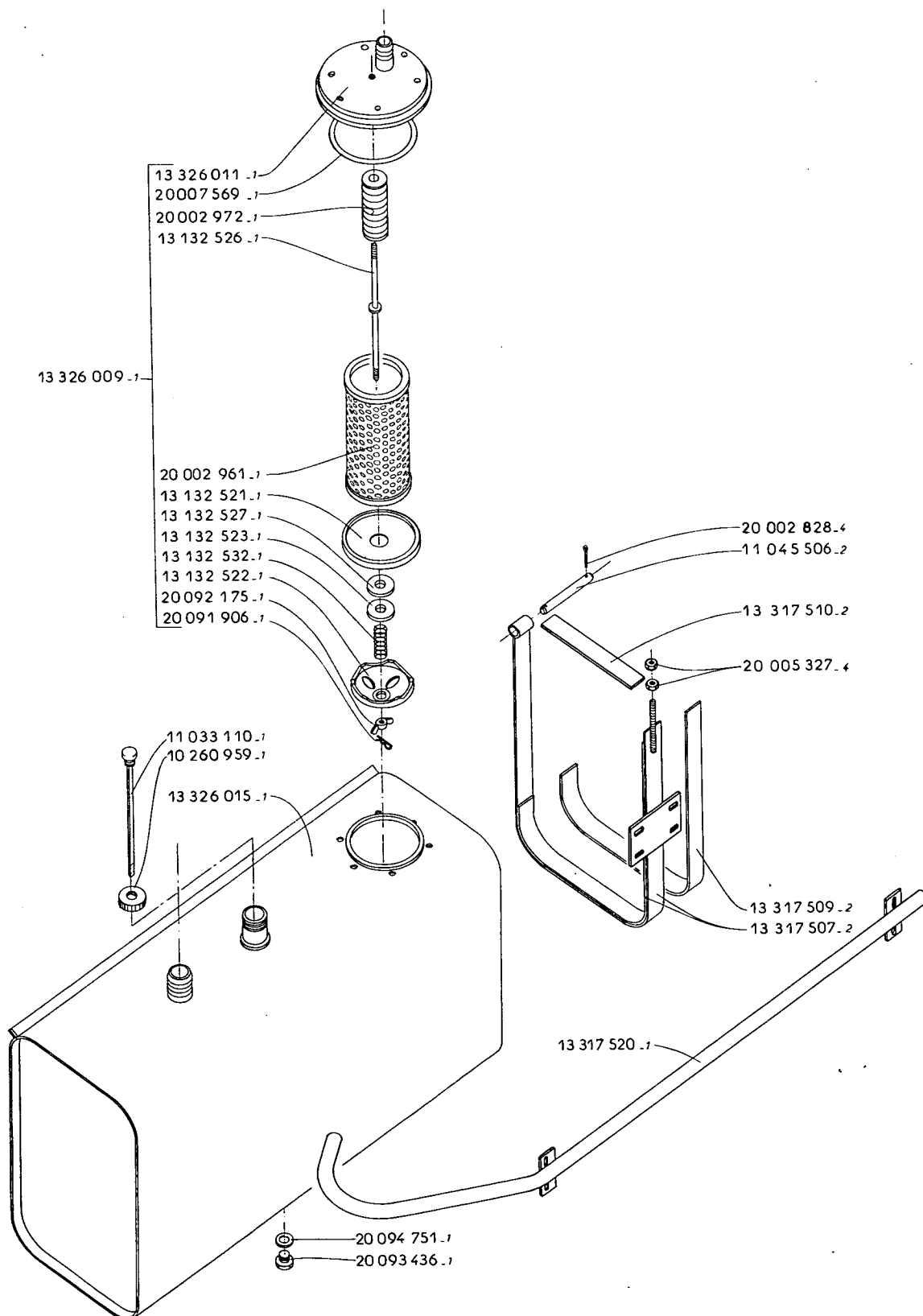
sistema hidráulico

sistema hidráulico

sistema idraulico

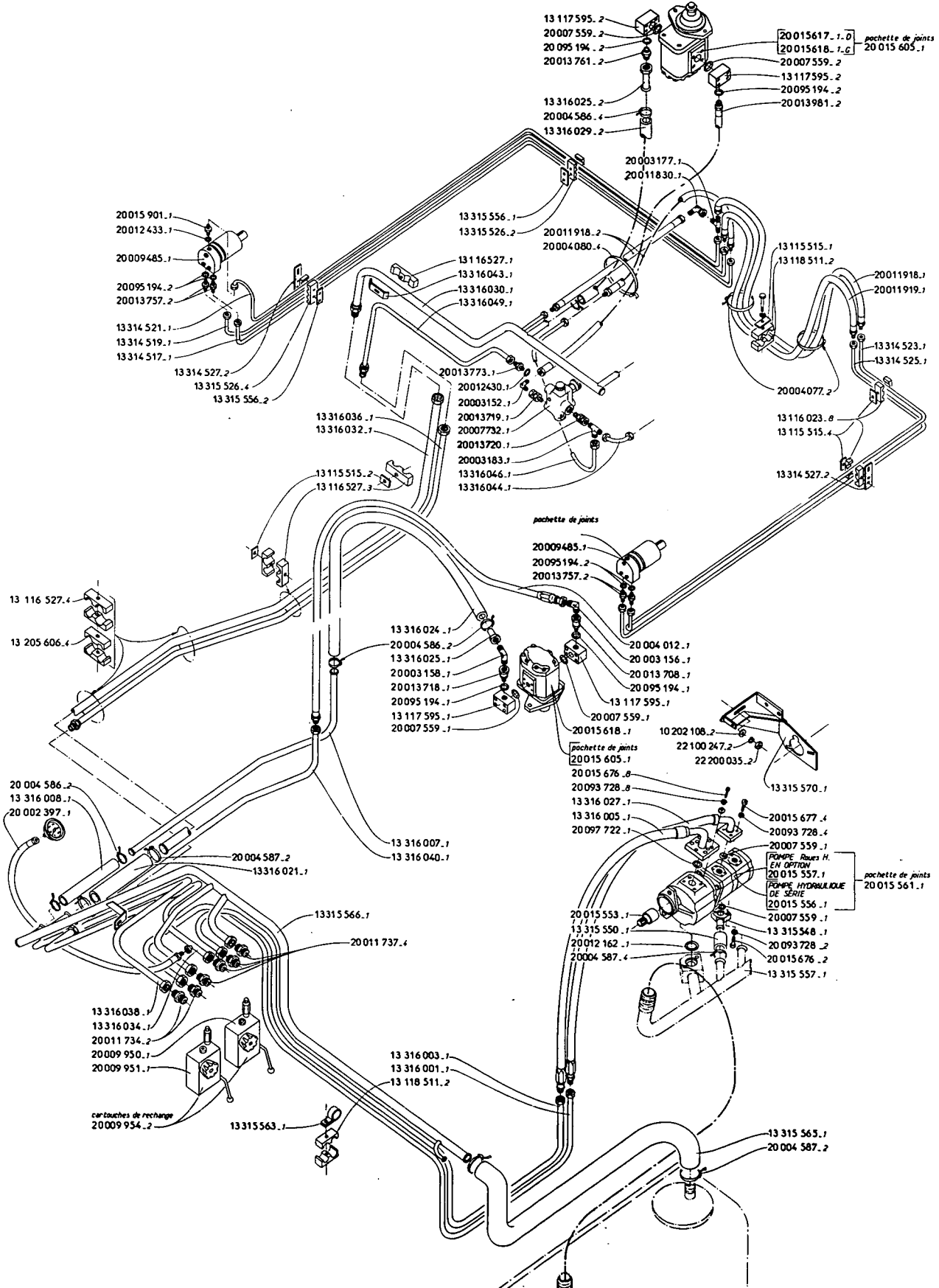
Hydraulisches System

*tank
tanque
depósito
serbatoio
Behälter*

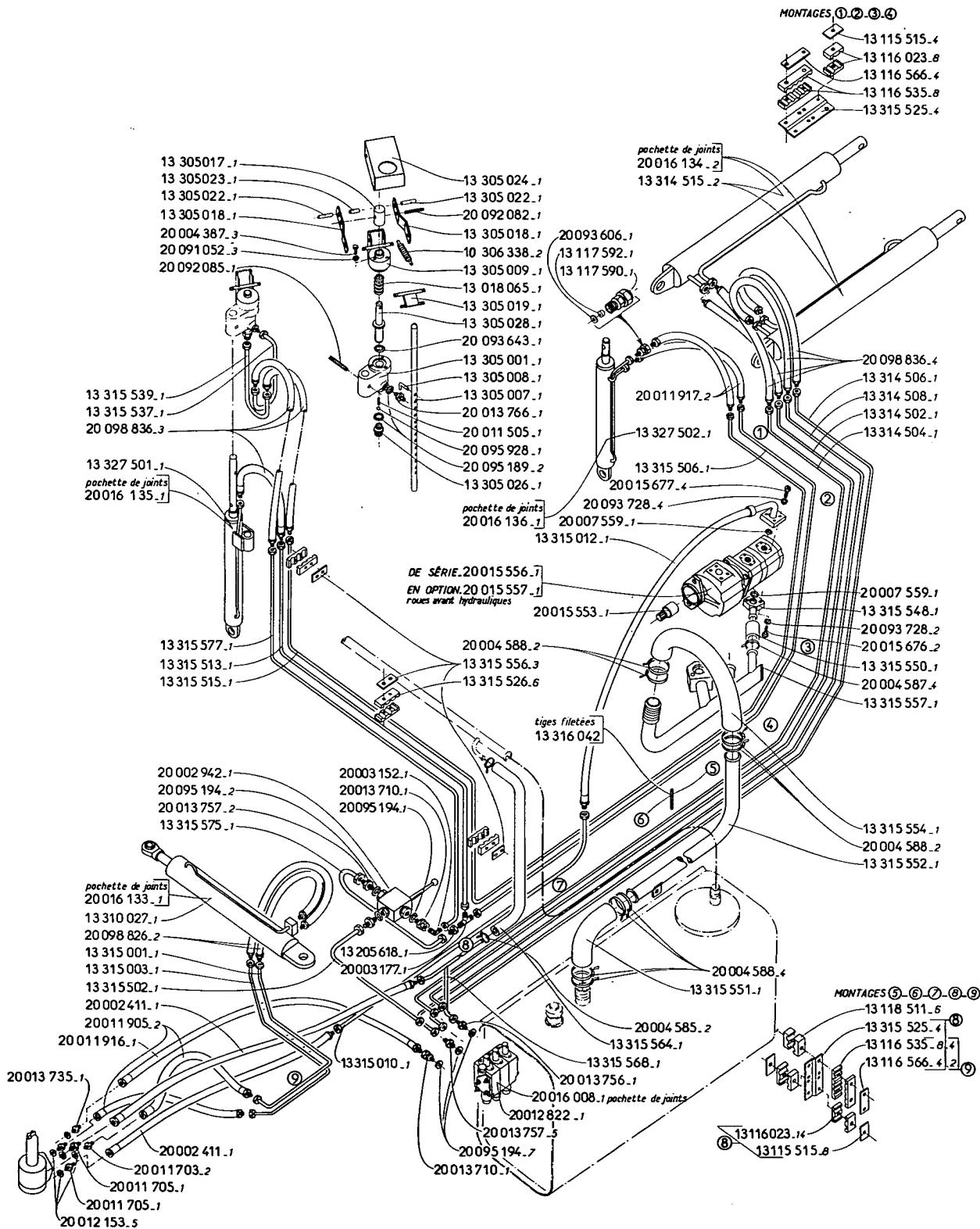


hydraulique récolte

hydraulics : harvesting unit
aparato de recolección hidráulico
hidráulico - dispositivo de colheita
sistema idraulico di raccolta
Hydraulik : Erntegerät



hydraulics - cylinders
 sistema hidráulico - gatos
 sistema hidráulico - macacos
 sistema hidráulico - martinetti
 hydraulik - Druckzylinder



moteur

engine

motor

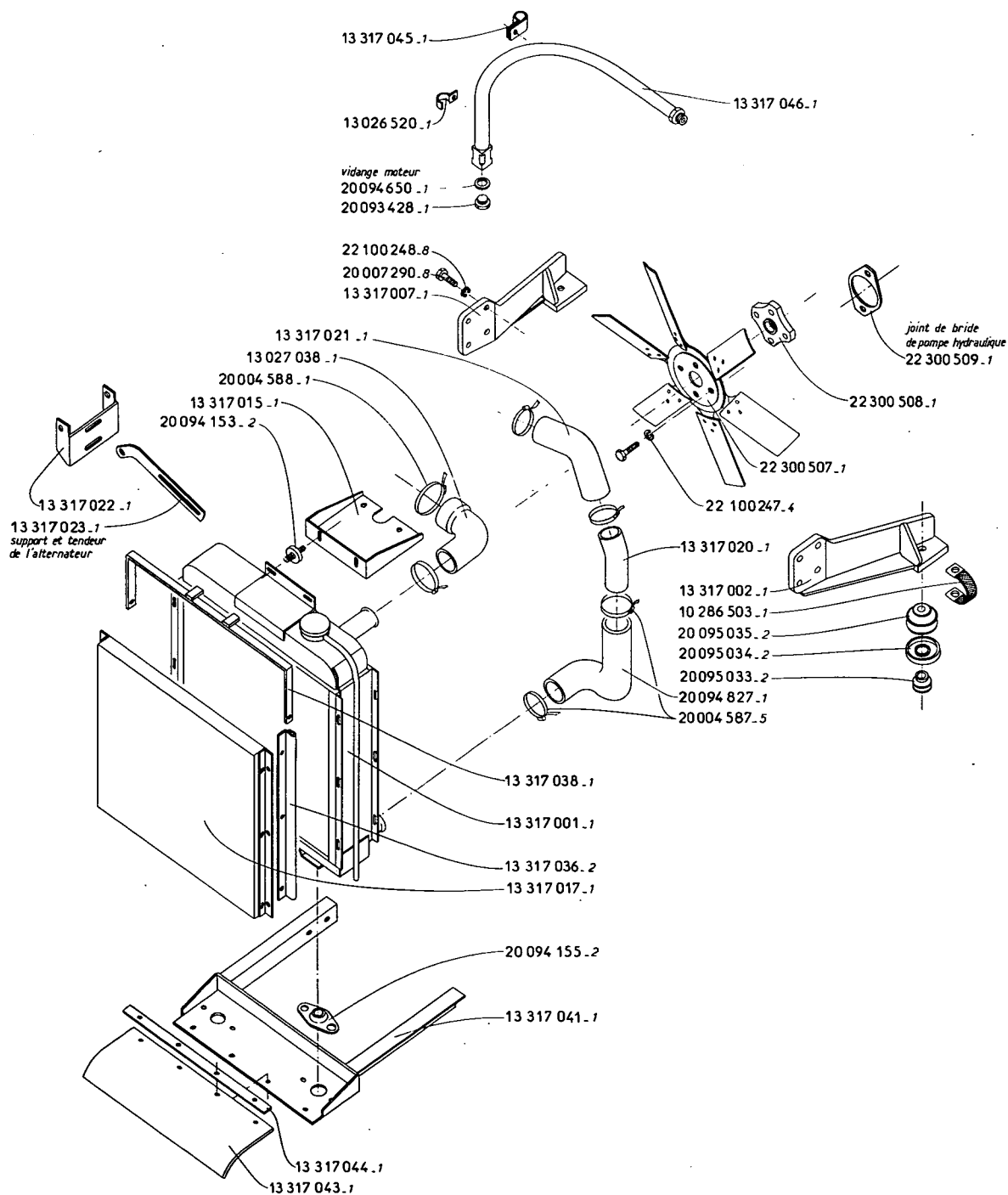
motor

motore

Motor

C

*cooling
refrigeración
arrefecimento
refreddamento
Kühlung*

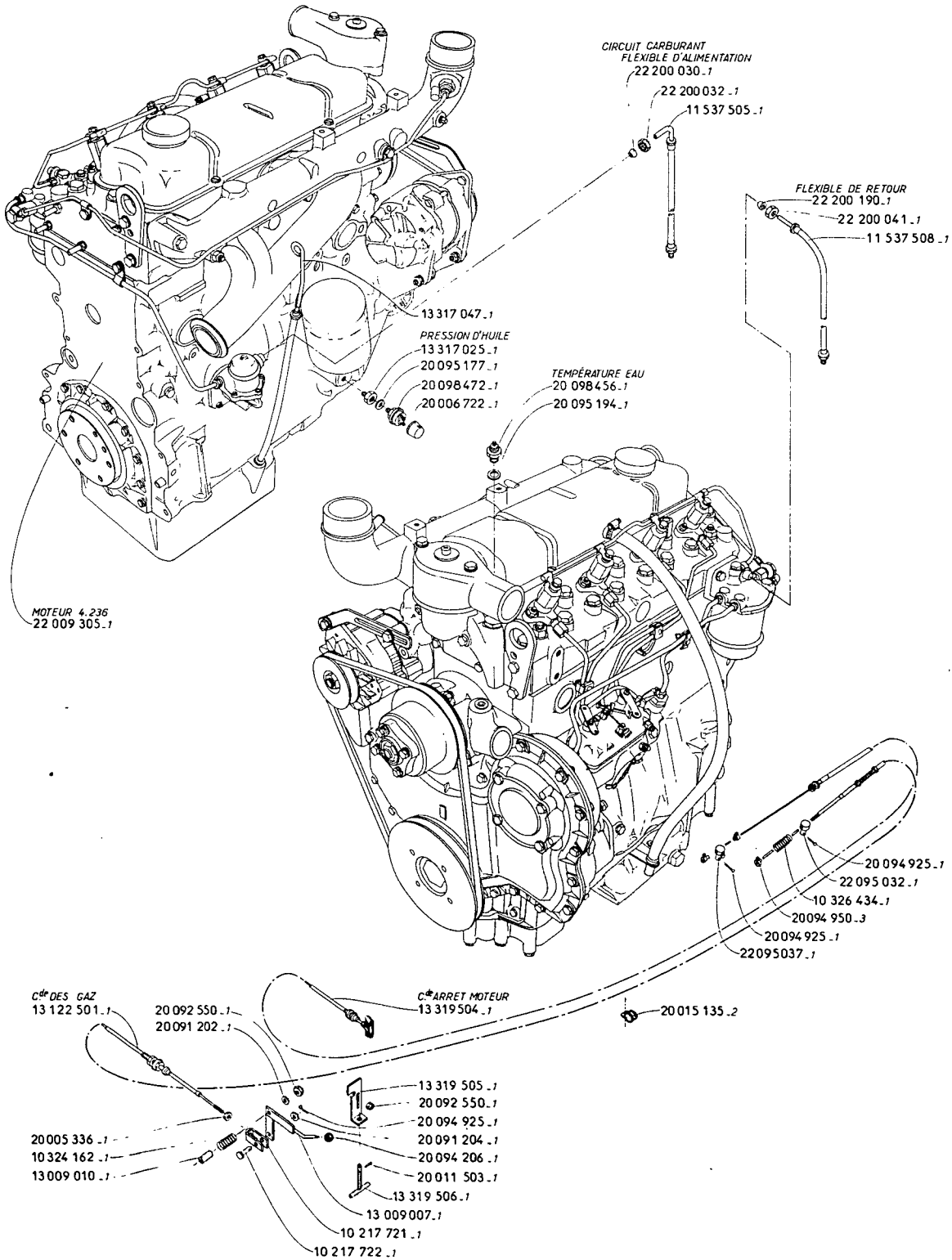


4.02

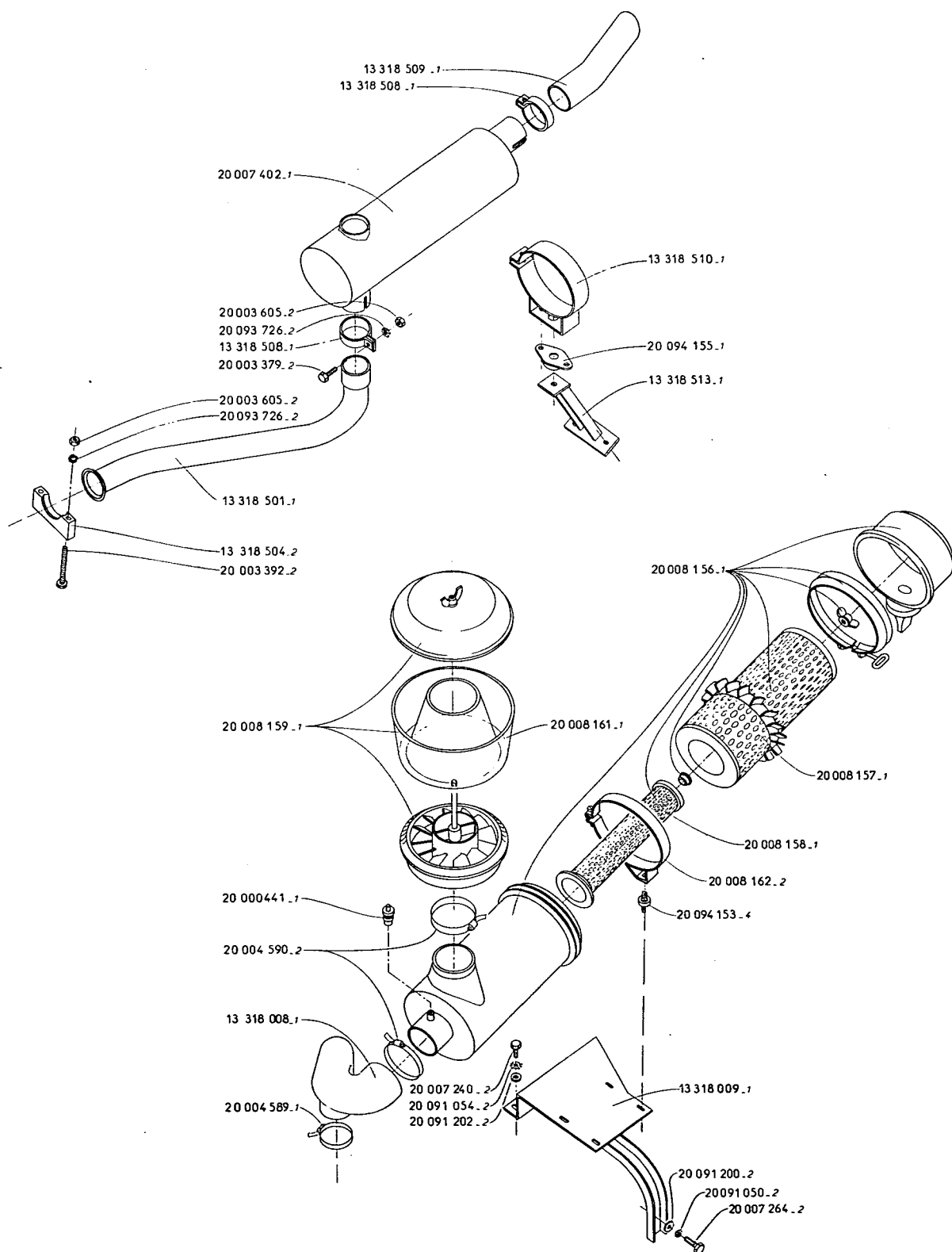
moteur « PERKINS » 4.236

BRAUD
914

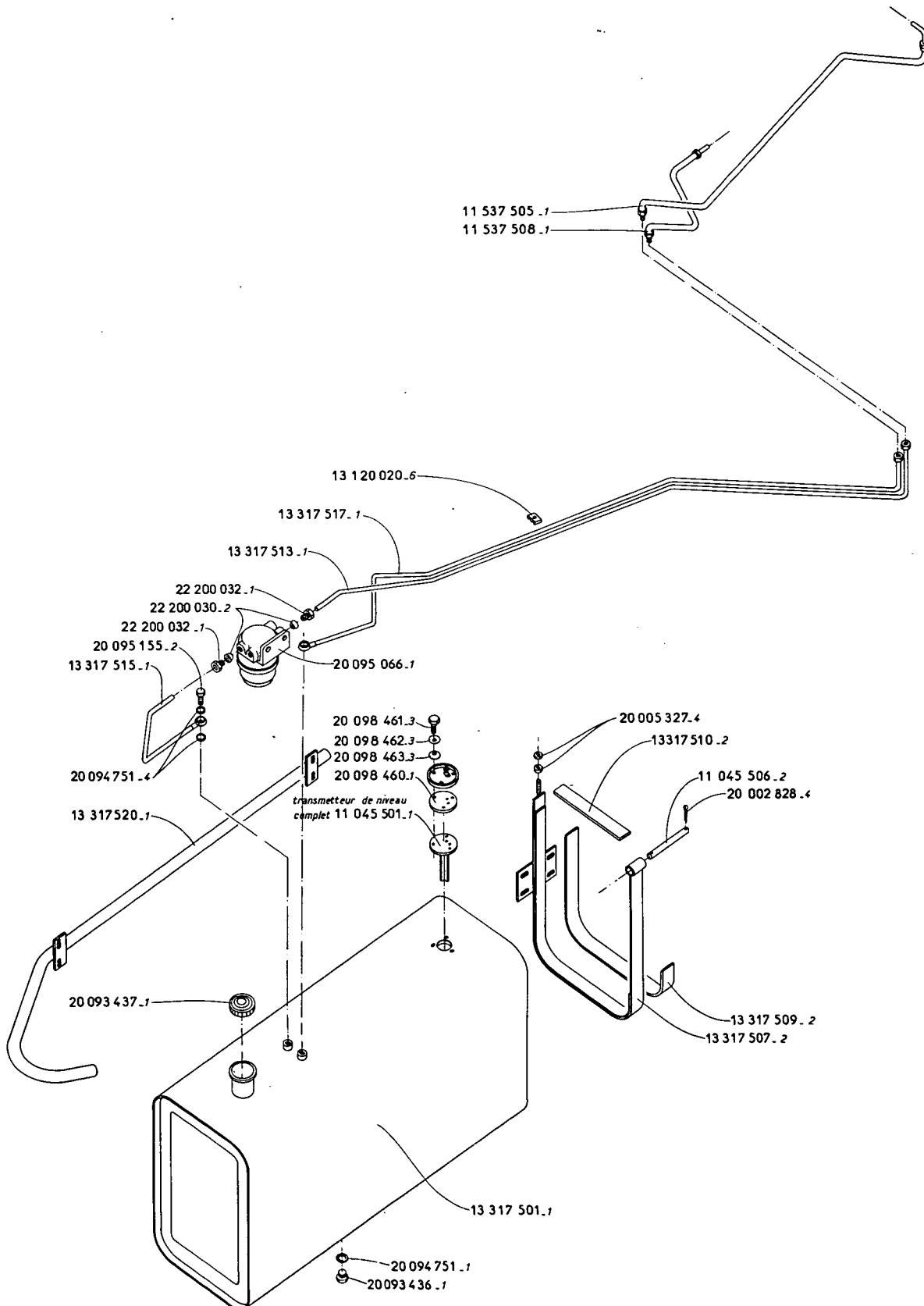
engine
motor
motor
motore
Motor



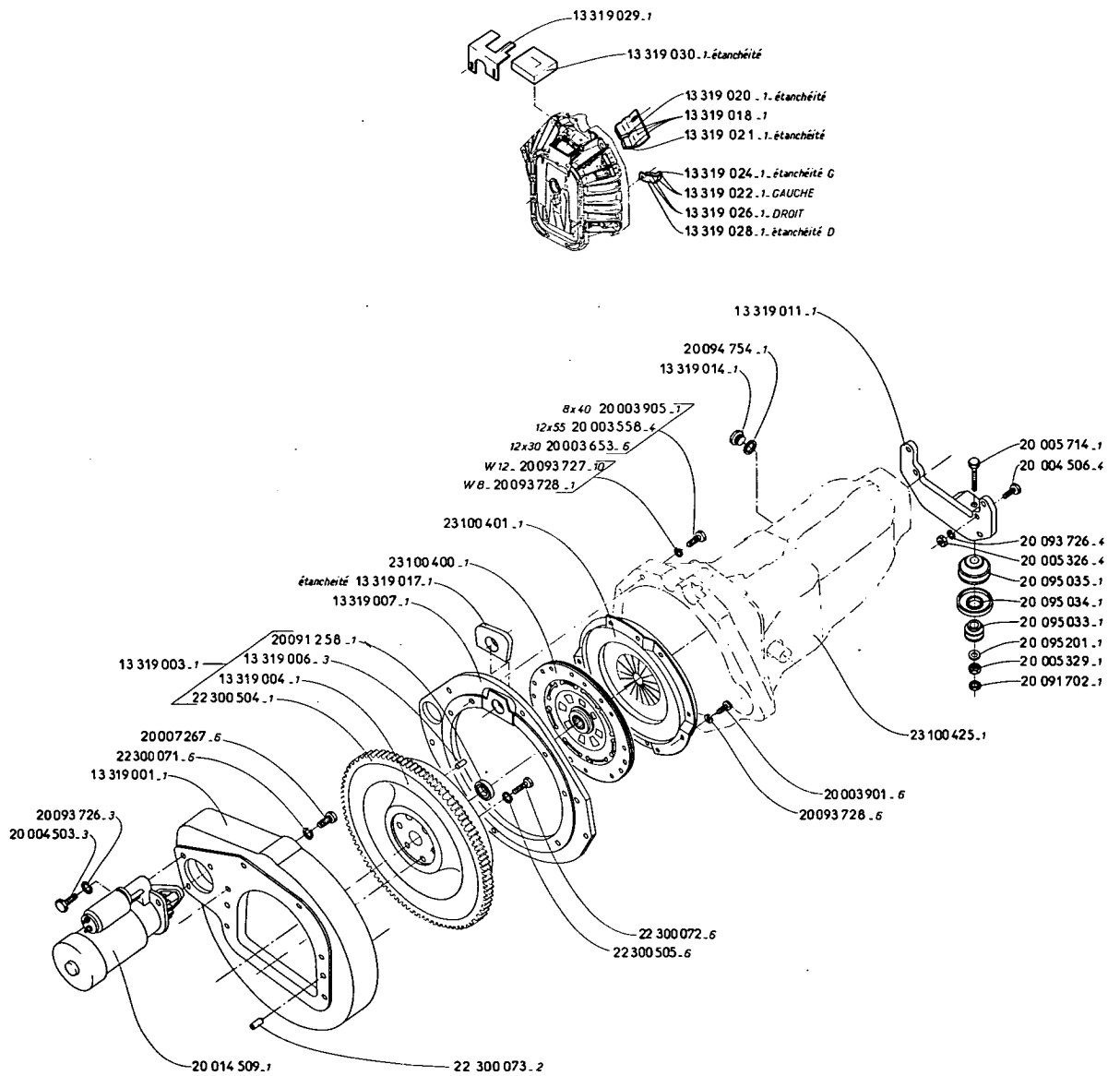
*exhaust - air filter
tubo de escape - filtro de aire
escape - filtro do ar
scarico gas - filtro dell'aria
Auspuff - Drehfilter*



*fuel tank
depósito de carburante
depósito do combustível
serbatoio del carburante
Kraftstoffbehälter*



*engine drive shaft
salida motor
saida de movimento do motor
albero motore
Motorausgang*



électricité
outillage - finition

electricity - tools - finishing

electricidad - utillaje - acabado

sistema eléctrico - ferramenta - acabamentoo

electricità - ferri d'uso - rifinitura

Elektrizität - Werkzeug - Fertigstellung

*electrical equipment
equipo eléctrico
equipamento eléctrico
equipaggiamento elettrico
elektrische Einrichtung*

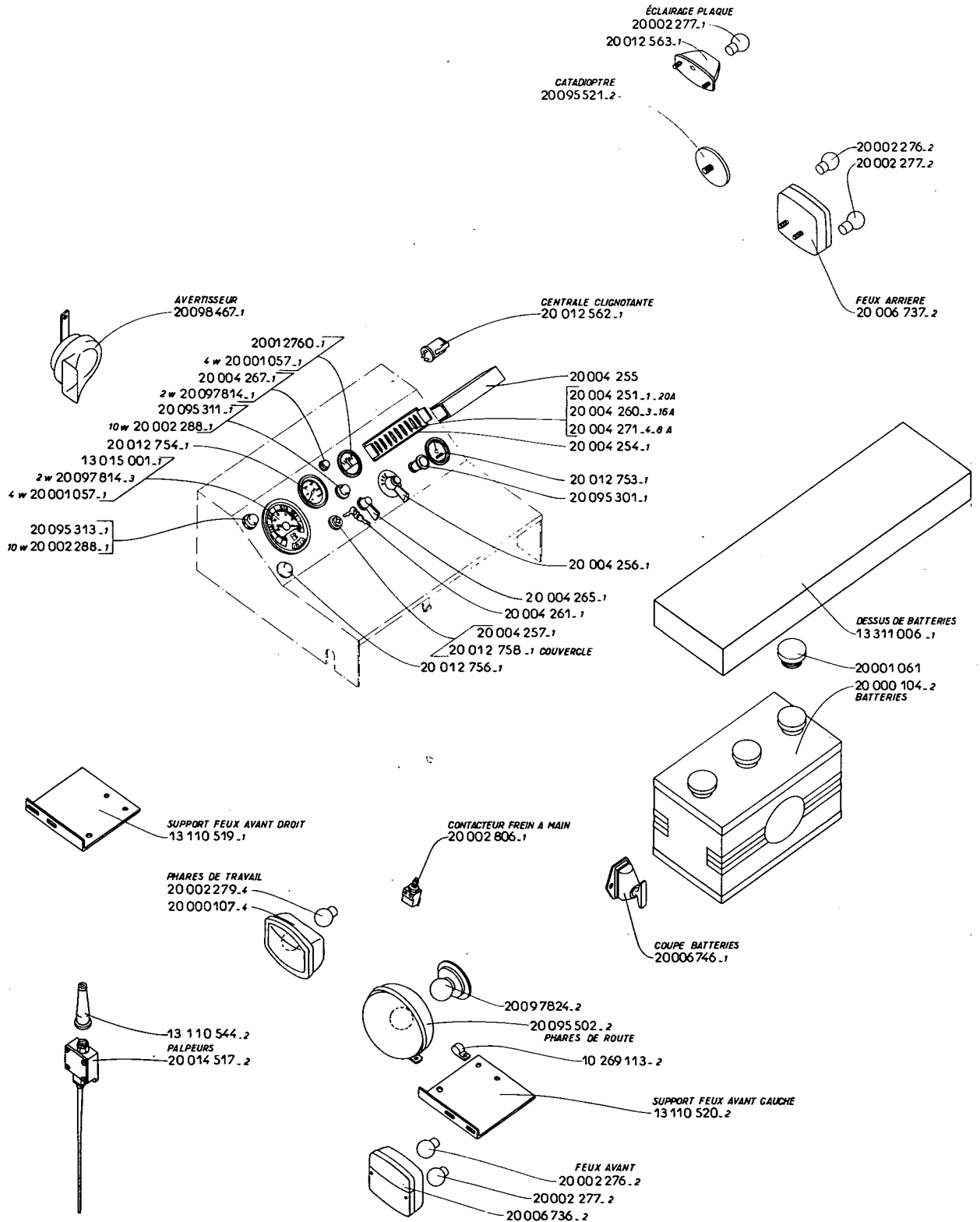
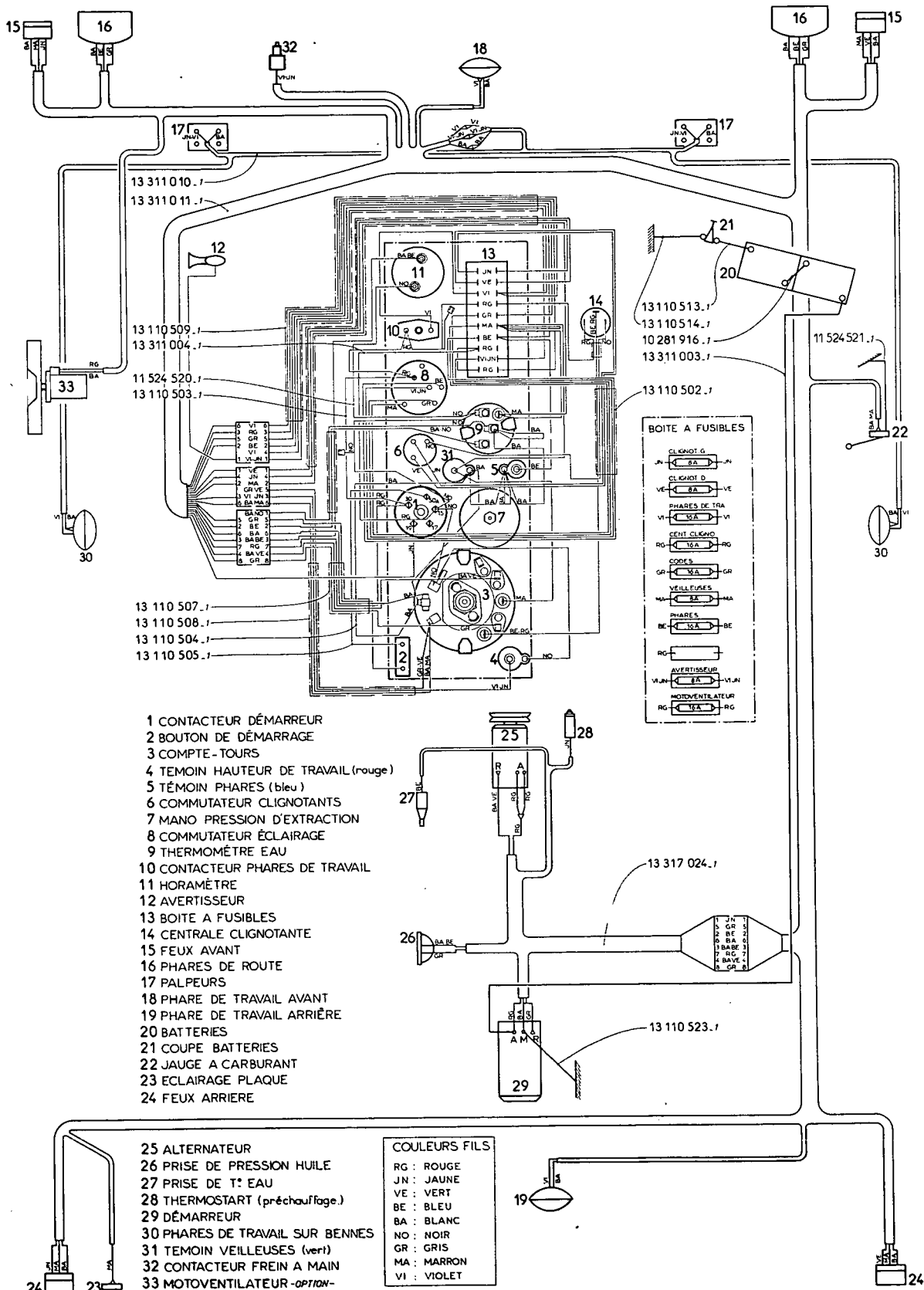


schéma de l'installation électrique

electrical installation diagram
 esquema de la instalaci3n el3ctrica
 esquema da instalacao el3ctrica
 shema dell'equipaggiamento elettrico
 Schema der elektrischen Anlage



*miscellaneous
varios
diversos
diversi
verschiedenes*

DÉSIGNATION NUMÉRO QUANTITÉ

IMPRIMÉS

Notice d'entretien - catalogue pièces de rechange 20.009.162 1
Manuel de poche « PERKINS 4-236 » 1

PEINTURES

Quantité nécessaire pour repeindre une machine

Chromate de zinc jaune (impression) pot de 5 Kg 20.000.531 2
Chromate de zinc jaune (impression) pot de 1 Kg 20.000.530
Laque bleue - pot de 10 Kg 20.000.528 2
Laque bleue - pot de 5 Kg 20.000.527
Laque blanche - pot de 1 Kg 20.000.536 1
Laque bleue foncée - pot de 1 Kg 20.000.538

ADHÉSIFS

Bandeau « BRAUD 914 » 13.301.001 2
Bandeau « BRAUD » avant 13.301.002 1
Bandeau bleu (200 x 225) 13.301.003 1
Bandeau bleu (200 x 285) 13.301.006 1
Bandeau grille des vitesses 13.301.007 1
Bandeau « BRAUD » standard arrière 11.000.024 1
Bandeau bleu foncé protecteur côté gauche 13.102.003 3
Bandeau bleu foncé protecteur côté droit 13.102.003 3
Plaquette « DANGER ASPIRATEUR » 13.021.014 6
Plaquette secouage 13.021.005 1
Plaquette nettoyage 13.021.007 1
Plaquette « DANGER COUTEAUX » 13.102.022 6

OUTILLAGE

Clé allen de 3 } jeu n° 20.098.804 20.095.538 1
Clé allen de 4 } 20.095.539 1
Clé allen de 5 } 20.095.540 1
Clé allen de 10 } 20.095.541 1
Clé allen de 12 } 20.095.548 1

Vilebrequin de roues 23-26 20.098.814 1
Pompe à graisse 20.095.530 1
Cartouche de graisse « codex » 20.015.025 1
Poignée tournante 20.094.502 1
1/2 Maillon raccord 13.126.220 4
Coffret à outils 20.014.875 1

équipements optionnels

additional attachments

equipos opcionales

equipamentos opcionals

apparecchi complementari

Zubehör auf Wunsch

*hydraulic assistance
sistema hidráulico : asistencia
assistenza idraulica
Hydraulische Kupplung*

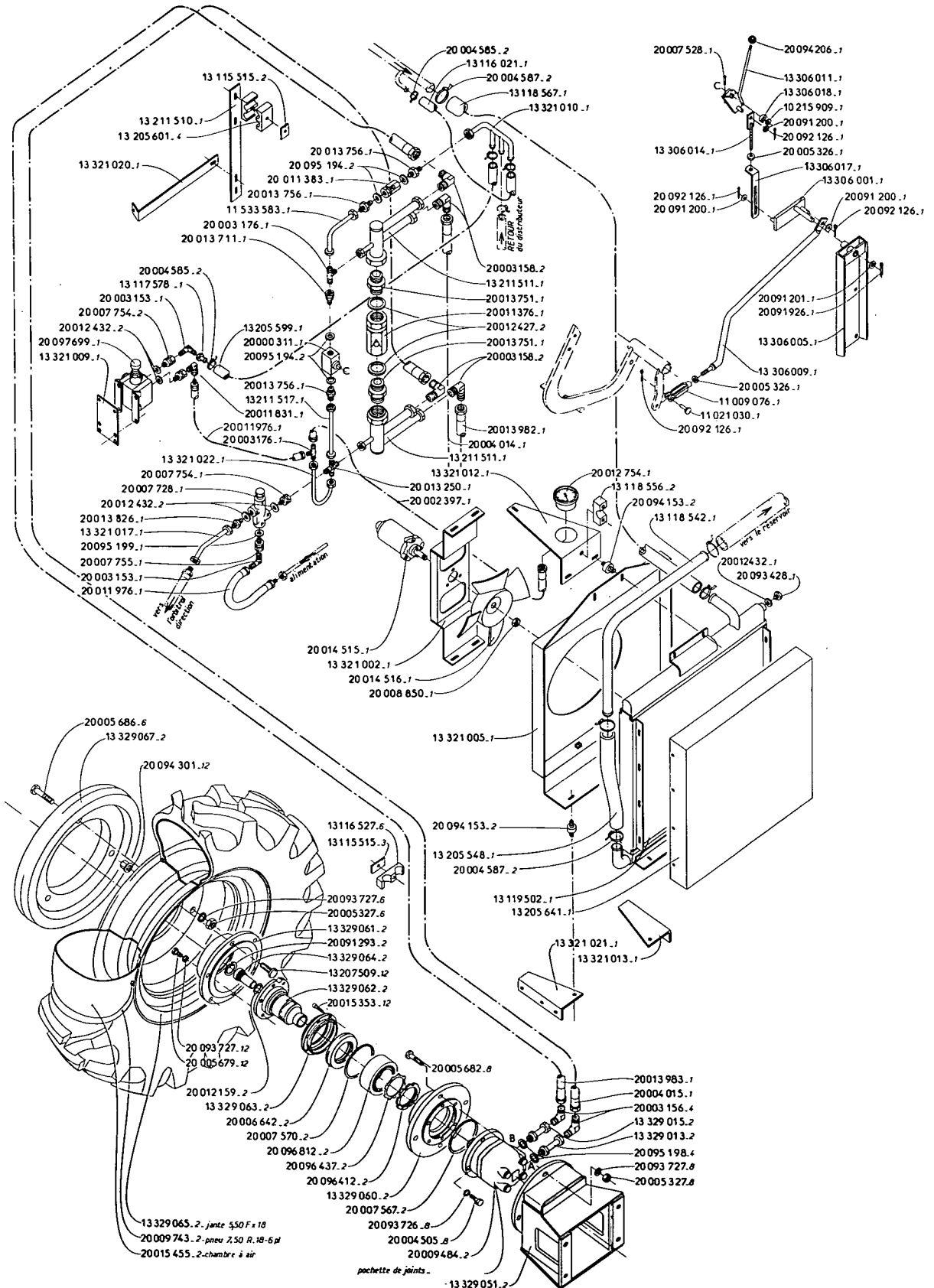


table des matières

table of contents

indice de materias

índice alfabético dos organos

tavola delle materie

Inhaltsverzeichnis

1	APPAREIL DE RÉCOLTE	planche	désignation
		1.01	Bâti
		1.02	Tête de récolte
		1.03	Convoyeurs à godets
		1.04	Commande convoyeurs à godets
		1.05	Embrayage convoyeurs à godets
		1.06	Convoyeur récepteur
		1.07	Extracteurs
		1.08	Benne
		1.09	Protecteurs appareil de récolte

2	AUTOMOTEUR		
		2.01	Bâti
		2.02	Plateforme de conduite
		2.03	Direction
		2.04	Direction avant
		2.05	Arbre relais
		2.06	Essieu arrière
		2.07	Embrayage - freinage
		2.08	Commande des vitesses
		2.09	Protecteurs de l'automoteur
		2.10	Freinage à main

3	HYDRAULIQUE		
		3.01	Réservoir hydraulique
		3.02	Hydraulique récolte
		3.03	Hydraulique vérins

4	MOTEUR		
		4.01	Refroidissement
		4.02	Moteur « PERKINS 4-236 »
		4.03	Echappement - filtre à air
		4.04	Réservoir à carburant
		4.05	Sortie moteur

5	ÉLECTRICITÉ OUTILLAGE - FINITION		
		5.01	Équipement électrique
		5.02	Schéma de l'installation électrique
		5.03	Divers

6	ÉQUIPEMENTS OPTIONNELS		
		6.01	Assistance hydraulique

1	HARVESTING UNIT	sketches	description
		1.01	Framework
		1.02	Harvesting head
		1.03	Bucket conveyor
		1.04	Bucket conveyor drive
		1.05	Bucket conveyor clutch
		1.06	Collecting conveyor
		1.07	Cleaning fan
		1.08	Bucket
		1.09	Harvesting unit protectors
2	SELF-PROPELLER	2.01	Framework
		2.02	Driving platform
		2.03	Steering
		2.04	Front steering
		2.05	Relay shaft
		2.06	Rear axle
		2.07	Clutch - Brakes
		2.08	Travelling speed control
		2.09	Self-propeller protectors
		2.10	Hand brake control
3	HYDRAULICS	3.01	Tank
		3.02	Hydraulics : harvesting unit
		3.03	Hydraulics - cylinders
4	ENGINE	4.01	Cooling
		4.02	Engine « PERKINS 4-236 »
		4.03	Exhaust - air filter
		4.04	Fuel tank
		4.05	Engine drive shaft
5	ELECTRICITY TOOLS - FINISHING	5.01	Electrical equipment
		5.02	Electrical installation diagram
		5.03	Miscellaneous
6	ADDITIONAL ATTACHMENTS	6.01	Hydraulical assistance

	pagina	designation
1 SISTEMA DE RECOLECCIÓN	1.01	Bastidor
	1.02	Cabeza de recolección
	1.03	Canjilones
	1.04	Mando de los transportadores
	1.05	Embrague de los transportadores automáticos
	1.06	Transportador automático receptor
	1.07	Extractores
	1.08	Cajón de volquete
	1.09	Protectores aparato de recolección

2 CONJUNTO DE TRACCIÓN	2.01	Bastidor
	2.02	Plataforma de conducción
	2.03	Dirección
	2.04	Dirección delantera
	2.05	Arbol intermediario
	2.06	Eje trasero
	2.07	Embrague - frenos
	2.08	Mando de velocidades de avance
	2.09	Protectores del automotor
	2.10	Frenado a mano

3 SISTEMA HIDRAÚLICO	3.01	Tanque
	3.02	Aparato de recolección hidráulico
	3.03	Sistema hidráulico - gatos

4 MOTOR	4.01	Refrigeración
	4.02	Motor « PERKINS 4-236 »
	4.03	Tubo de escape - filtro de aire
	4.04	Depósito de carburante
	4.05	Salida motor

5 ELECTRICIDAD UTILLAJE - ACABADO	5.01	Equipo electrico
	5.02	Esquema de la instalación eléctrica
	5.03	Varios

6 EQUIPOS OPCIONALES	6.01	Sistema hidráulico : asistencia
-----------------------------	------	---------------------------------

**1 CONJUNTO
DE COLHEITA**

pagina	designacao
1.01	Estruturas
1.02	Cabeça de colheita
1.03	Transportadores
1.04	Comando dos transportadores
1.05	Embraiagem dos transportadores
1.06	Transportador receptor
1.07	Extractores
1.08	Tegão
1.09	Protecções do dispositivo de colheita

2 CONJUNTO TRACTOR

2.01	Estruturas
2.02	Plataforma de conducao
2.03	Direcção
2.04	Direcção da frente
2.05	Grupo de accionamento
2.06	Eixo trazeiro
2.07	Embraijem - travoes
2.08	Commando dos velocidades de deslocação
2.09	Protecções do automotor
2.10	Travão de mão

**3 SISTEMA
HIDRAÚLICO**

3.01	Depósito
3.02	Hidráulico - dispositivo de colheita
3.03	Sistema hidráulico - macacos

4 MOTOR

4.01	Arrefecimento
4.02	Motor « PERKINS 4-236 »
4.03	Escape - filtro do ar
4.04	Depósito do combustível
4.05	Saida de movimento do motor

**5 SISTEMA ELECTRICO
FERRAMENTA - ACABAMENTO**

5.01	Equipamento eléctrico
5.02	Esquema da instalação eléctrica
5.03	Diversos

**6 EQUIPAMENTOS
OPCIONALS**

6.01	Assistencia hidraulica
------	------------------------

	pagina	descrizione
1 SISTEMA DI RACCOLTA	1.01	Telaio
	1.02	Testa di raccolta
	1.03	Convogliatori a tazza
	1.04	Comando dei convogliatori a tazza
	1.05	Innesto dei convogliatori a tazza
	1.06	Convogliatore trasversale
	1.07	Aspiratori delle impurita
	1.08	Benna
	1.09	Protezioni di raccolta
2 PARTE TRATTORE	2.01	Telaio
	2.02	Piattaforma di guida
	2.03	Direzione
	2.04	Direzione avanti
	2.05	Albero intermedio
	2.06	Assale posteriore
	2.07	Frizione - freni
	2.08	Comando di velocita d'avanzamento
	2.09	Protezioni della macchina
	2.10	Freno a mano
3 SISTEMA IDRAULICO	3.01	Serbatoio
	3.02	Sistema idraulico di raccolta
	3.03	Sistema idraulico martinetti
4 MOTORE	4.01	Reffreddamento
	4.02	Motore « PERKINS 4-236 »
	4.03	Scarico gas - filtro dell'aria
	4.04	Serbatoio del carburante
	4.05	Albero motore
5 ELETTRICITA FERRI D'USO - RIFINITURA	5.01	Equipaggiamento elettrico
	5.02	Shema dell'equipaggiamento elettrico
	5.03	Diversi
6 APPARECCHI COMPLEMENTARI	6.01	Assistenza idraulica

1 ERNTEGERAT

Seite	Bezeichnung
1.01	Gestell
1.02	Erntekopf
1.03	Eimerkette
1.04	Eimerkettelantrieb
1.05	Eimerketttekupplung
1.06	Auffangsförderer
1.07	Reinigungsventilator
1.08	Kipper
1.09	Erntegerätschutzabdeckung

2 SELBSTFAHRENDES GERÄT

2.01	Gestell
2.02	Fahrerstand
2.03	Lenkung
2.04	Vorderlenkung
2.05	Umlenkwell
2.06	Hinterachse
2.07	Kupplung - Bremsurg
2.08	Schalthebel
2.09	Schutzabdeckung des selbstfahrenden Geräts
2.10	Handbremsbetätigung

3 HYDRAULIK

3.01	Behälter
3.02	Hydraulik : Erntegerät
3.03	Hydraulik - Druckzylinder

4 MOTOR

4.01	Kühlung
4.02	Motor
4.03	Auspuff - Drehfilter
4.04	Kraftstoffbehälter
4.05	Motorausgang

**5 ELEKTRIZITÄT
WERKZEUG - FERTIGSTELLUNG**

5.01	Elektrische Einrichtung
5.02	Schema der Elektrischen Anlage
5.03	Verschiedenes

**6 ZUBEHÖR
AUF WUNSCH**

6.01	Hydraulische Kupplung
------	-----------------------

index numérique

numerical index

índice numérico

índice numérico

índice numerico

Stichwortverzeichnis

index numérique

*numerical index
índice numérico
índice numérico
índice numérico
Stichwortverzeichnis*

NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE
10.101.739	1.06	10.301.412	1.02	11.045.501	4.04	13.006.010	2.03
10.102.230	2.10	10.306.338	3.03	11.045.506	1.09	13.006.014	2.03
10.102.231	2.07			11.045.506	3.01		
10.103.304	1.04	10.324.162	4.02	11.045.506	4.04	13.007.528	1.06
10.201.651	2.07	10.325.021	2.08	11.075.583	1.05	13.007.540	1.06
10.202.108	3.02	10.326.434	4.02	11.075.584	1.05	13.008.023	1.06
10.203.414	1.04	10.901.764	1.09	11.080.521	1.04	13.008.024	1.06
10.204.075	1.05	10.912.611	2.05	11.081.007	1.04	13.008.048	1.06
10.204.075	2.10	10.920.151	2.03	11.083.535	1.04	13.008.053	1.06
10.204.511	1.04	11.000.024	5.03	11.085.069	2.02	13.009.007	4.02
10.204.576	1.04	11.008.108	1.09	11.301.004	1.05	13.009.010	4.02
10.204.577	1.04			11.301.004	1.06		
10.204.578	1.04	11.009.018	1.02	11.403.513	1.01	13.015.001	5.01
10.205.565	1.02	11.009.076	2.08	11.515.101	2.03	13.018.065	3.03
10.207.521	1.04	11.009.076	6.01	11.515.103	2.03	13.019.504	2.10
10.207.522	1.04	11.010.516	2.08	11.524.520	5.02	13.020.020	2.07
10.207.727	1.05			11.524.521	5.02	13.021.005	5.03
10.207.727	2.08	11.013.501	2.06	11.531.511	2.01	13.021.007	5.03
10.215.909	6.01	11.013.502	2.06	11.533.583	6.01	13.021.014	5.03
10.216.507	2.07	11.013.506	2.06			13.026.520	4.01
10.216.710	1.06	11.021.030	2.07	11.537.505	4.02	13.027.038	4.01
10.217.721	4.02	11.021.030	2.10	11.537.505	4.04	13.100.081	1.07
10.217.722	4.02	11.021.030	6.01	11.537.508	4.02	13.100.093	1.07
10.219.807	1.02	11.025.025	2.06	11.537.508	4.04	13.101.537	1.08
10.260.021	2.04	11.029.033	2.10	11.577.511	1.08	13.102.003	5.03
10.260.026	2.04	11.029.502	2.07			13.102.004	5.03
10.260.959	3.01	11.029.507	2.07	13.001.050	1.02	13.102.022	5.03
10.269.113	1.07	11.029.512	2.07	13.001.051	1.02	13.102.230	2.08
10.269.113	5.01	11.029.513	2.07	13.001.062	1.02		
10.281.916	5.02	11.029.515	2.07	13.001.062	1.02	13.107.003	1.06
		11.033.110	3.01	13.001.074	1.02		
		11.044.502	1.02	13.001.075	1.02	13.110.502	5.02
		11.044.503	1.02	13.001.078	1.02	13.110.503	5.02
				13.001.080	1.02	13.110.504	5.02
				13.005.514	1.05	13.110.505	5.02
						13.110.507	5.02

*numerical index
indice numérico
indice numérico
indice numérico
Stichwortverzeichnis*

NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE
13.110.508	5.02	13.126.062	1.03	13.132.523	3.01	13.301.003	5.03
13.110.509	5.02	13.126.063	1.03	13.132.526	3.01	13.301.006	5.03
13.110.513	5.02	13.126.091	1.03	13.132.527	3.01	13.301.007	5.03
13.110.514	5.02	13.126.095	1.03	13.132.532	3.01	13.301.509	1.07
13.110.519	5.01	13.126.096	1.03			13.301.510	1.07
13.110.520	5.01	13.126.097	1.03	13.133.020	1.02	13.301.513	1.07
13.110.523	5.02	13.126.098	1.03	13.133.028	1.02	13.301.516	1.07
13.110.544	5.01	13.126.101	1.04	13.133.029	1.02	13.301.520	1.07
		13.126.105	1.04	13.133.036	1.02	13.301.532	1.07
13.115.515	2.01	13.126.106	1.04	13.133.039	1.02	13.301.535	1.07
13.115.515	3.02	13.126.107	1.04	13.133.047	1.02	13.301.551	1.07
13.115.515	3.03	13.126.109	1.04	13.133.051	1.02	13.301.552	1.07
13.115.515	6.01	13.126.110	1.04	13.133.054	1.02	13.301.556	1.07
		13.126.116	1.04	13.133.058	1.02	13.301.582	1.07
13.116.021	6.01	13.126.118	1.04	13.133.059	1.02	13.301.582	1.09
13.116.023	2.01	13.126.119	1.04	13.133.060	1.02	13.301.586	1.07
13.116.023	3.02	13.126.120	1.04	13.133.061	1.02	13.301.587	1.07
13.116.023	3.03	13.126.121	1.04	13.133.062	1.02	13.301.588	1.07
13.116.527	3.02	13.126.134	1.03	13.133.063	1.02	13.301.589	1.07
13.116.527	6.01	13.126.135	1.03	13.133.072	1.02	13.301.590	1.07
13.116.535	3.03	13.126.141	1.03	13.133.073	1.07	13.301.591	1.07
13.116.566	3.03	13.126.146	1.03	13.133.073	1.09	13.301.592	1.07
		13.126.147	1.03	13.133.081	1.07	13.301.600	1.07
13.117.578	6.01	13.126.152	1.03	13.133.102	1.02	13.301.601	1.07
13.117.590	3.03	13.126.161	1.03	13.133.114	1.02	13.301.605	1.07
13.117.592	3.03	13.126.162	1.03	13.133.119	1.07	13.301.606	1.07
13.117.595	3.02	13.126.163	1.03			13.301.607	1.07
		13.126.164	1.03	13.200.519	1.07		
		13.126.176	1.03				
13.118.511	3.02	13.126.179	1.03	13.205.548	6.01	13.302.003	2.05
13.118.511	3.03	13.126.180	1.03	13.205.599	6.01	13.302.005	2.05
13.118.542	6.01	13.126.192	1.03	13.205.601	6.01	13.302.008	2.05
13.118.556	6.01	13.126.196	1.03	13.205.606	3.02	13.302.009	2.05
13.118.567	6.01	13.126.201	1.03	13.205.618	3.03	13.302.015	2.05
		13.126.204	1.03	13.205.641	6.01	13.302.025	2.05
13.119.502	6.01	13.126.220	1.03			13.302.030	2.05
		13.126.220	5.03	13.206.024	1.09	13.302.501	2.05
13.120.026	4.04	13.126.222	1.03			13.302.502	2.05
		13.126.225	1.04	13.207.509	6.01	13.302.505	2.05
13.122.501	4.02	13.126.227	1.04	13.207.517	2.04	13.302.506	2.05
		13.126.256	1.03	13.207.518	2.04	13.302.509	2.05
13.126.003	1.03			13.207.535	2.04	13.302.511	2.05
13.126.004	1.03					13.302.512	2.05
13.126.006	1.03	13.131.501	1.09	13.211.510	6.01	13.302.513	2.05
13.126.007	1.03	13.131.502	1.09	13.211.511	6.01	13.302.515	2.05
13.126.008	1.03	13.131.534	1.09	13.211.517	6.01	13.302.516	2.05
13.126.009	1.03					13.302.517	2.05
13.126.020	1.03	13.132.521	3.01	13.301.001	5.03	13.302.519	2.05
2 13.126.061	1.03	13.132.522	3.01	13.301.002	5.03	13.302.524	2.05

index numérique

*numerical index
índice numérico
índice numérico
índice numérico
Stichwortverzeichnis*

NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE
13.302.532	2.05	13.305.008	3.03	13.307.001	2.08	13.308.596	1.06
13.302.534	2.05	13.305.009	3.03	13.307.008	2.08	13.308.597	1.06
13.302.535	2.05	13.305.017	3.03	13.307.011	2.08	13.308.608	1.06
13.302.539	2.05	13.305.018	3.03	13.307.016	2.08	13.308.609	1.06
13.302.550	2.05	13.305.019	3.03	13.307.018	2.08	13.308.615	1.06
13.302.552	2.05	13.305.022	3.03	13.307.507	2.06	13.308.616	1.06
13.302.555	2.05	13.305.023	3.03	13.307.508	2.06	13.308.617	1.06
		13.305.024	3.03	13.307.516	2.06	13.308.618	1.06
13.304.001	2.01	13.305.026	3.03	13.307.520	2.06	13.308.619	1.06
13.304.094	2.01	13.305.028	3.03			13.308.620	1.06
13.304.094	2.06	13.305.508	2.05	13.308.010	1.05	13.308.621	1.06
13.304.102	2.01	13.305.509	2.05	13.308.011	1.05	13.308.622	1.06
13.304.103	2.01	13.305.510	2.05	13.308.013	1.05	13.308.623	1.06
13.304.112	2.01	13.305.511	2.05	13.308.016	1.05	13.308.625	1.06
13.304.144	2.01	13.305.525	2.05	13.308.501	1.06	13.308.626	1.06
13.304.160	2.01	13.305.527	2.05	13.308.502	1.06	13.308.627	1.06
13.304.175	2.01	13.305.529	2.05	13.308.503	1.06		
13.304.188	2.01	13.305.532	2.05	13.308.513	1.06	13.309.501	2.08
13.304.189	2.01	13.305.533	2.05	13.308.514	1.06	13.309.504	2.08
13.304.574	1.08	13.305.537	2.05	13.308.515	1.06	13.309.507	2.08
13.304.578	1.08			13.308.517	1.06	13.309.510	2.08
13.304.615	1.08	13.306.001	6.01	13.308.518	1.06	13.309.511	2.08
13.304.616	1.08	13.306.005	6.01	13.308.521	1.06	13.309.512	2.08
13.304.701	1.08	13.306.009	6.01	13.308.526	1.06	13.309.514	2.08
13.304.721	1.08	13.306.011	6.01	13.308.527	1.06	13.309.515	2.08
13.304.740	1.08	13.306.014	6.01	13.308.528	1.06		
13.304.741	1.08	13.306.017	6.01	13.308.530	1.06	13.310.006	2.04
13.304.742	1.08	13.306.018	6.01	13.308.532	1.06	13.310.011	2.04
13.304.743	1.08	13.306.540	2.08	13.308.537	1.06	13.310.018	2.04
13.304.746	1.08	13.306.544	2.08	13.308.539	1.06	13.310.019	2.04
13.304.749	1.08	13.306.548	2.08	13.308.540	1.06	13.310.022	2.04
13.304.751	1.08	13.306.552	2.08	13.308.541	1.06	13.310.023	2.04
13.304.752	1.08	13.306.557	2.08	13.308.542	1.06	13.310.026	2.04
13.304.755	1.08	13.306.560	2.08	13.308.553	1.06	13.310.027	2.04
13.304.761	1.08	13.306.563	2.08	13.308.554	1.06	13.310.027	3.03
13.304.763	1.08	13.306.565	2.08	13.308.555	1.06	13.310.028	2.04
13.304.766	1.08	13.306.568	2.08	13.308.556	1.06	13.310.030	2.04
13.304.769	1.08	13.306.569	2.08	13.308.557	1.06	13.310.031	2.04
13.304.771	1.08	13.306.570	2.08	13.308.576	1.06	13.310.032	2.04
13.304.851	1.08	13.306.571	2.08	13.308.580	1.06	13.310.033	2.04
13.304.861	1.08	13.306.572	2.08	13.308.581	1.06	13.310.040	2.04
13.304.876	1.08	13.306.573	2.08	13.308.585	1.06	13.310.502	2.06
13.304.879	1.08	13.306.574	2.08	13.308.586	1.06	13.310.521	2.06
13.304.881	1.08	13.306.575	2.08	13.308.590	1.06	13.310.531	2.06
13.304.883	1.08	13.306.576	2.08	13.308.591	1.06		
		13.306.577	2.08	13.308.593	1.06	13.311.001	5.02
13.305.001	3.03	13.306.578	2.08	13.308.594	1.06	13.311.002	5.02
13.305.007	3.03			13.308.595	1.06	13.311.003	5.02

*numerical index
indice numérico
indice numérico
indice numèrico
Stichwortverzeichnis*

NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE
13.311.004	5.02	13.313.513	2.06	13.315.575	3.03	13.317.509	4.04
13.311.006	5.01	13.313.515	2.06	13.315.577	3.03	13.317.510	3.01
13.311.010	5.02	13.313.515	2.01			13.317.510	4.04
13.311.011	5.02	13.313.520	2.06	13.316.001	3.02	13.317.513	4.04
13.311.501	2.07	13.313.523	2.06	13.316.003	3.02	13.317.515	4.04
13.311.503	2.07	13.313.524	2.06	13.316.005	3.02	13.317.517	4.04
13.311.506	2.07	13.314.502	3.03	13.316.007	3.02	13.317.520	3.01
13.311.508	2.07	13.314.504	3.03	13.316.008	3.02	13.317.520	4.04
13.311.511	2.07	13.314.506	3.03	13.316.021	3.02		
13.311.512	2.07	13.314.508	3.03	13.316.024	3.02	13.318.008	4.03
		13.314.515	3.03	13.316.025	3.02	13.318.009	4.03
13.312.004	1.04	13.314.517	3.02	13.316.027	3.02	13.318.501	4.03
13.312.007	1.04	13.314.519	3.02	13.316.029	3.02	13.318.504	4.03
13.312.008	1.04	13.314.521	3.02	13.316.030	3.02	13.318.508	4.03
13.312.009	1.04	13.314.523	3.02	13.316.032	3.02	13.318.509	4.03
13.312.010	1.04	13.314.525	3.02	13.316.034	3.02	13.318.510	4.03
13.312.011	1.05	13.314.527	3.02	13.316.036	3.02	13.318.513	4.03
13.312.013	1.05	13.315.001	3.03	13.316.038	3.02		
13.312.017	1.05	13.315.003	3.03	13.316.040	3.02	13.319.001	4.03
13.312.021	1.05	13.315.010	3.03	13.316.042	3.03	13.319.003	4.03
13.312.025	1.05	13.315.012	3.03	13.316.043	3.02	13.319.004	4.03
13.312.026	1.05	13.315.502	3.03	13.316.044	3.02	13.319.006	4.03
13.312.027	1.05	13.315.506	3.03	13.316.046	3.02	13.319.007	4.05
13.312.028	1.05	13.315.513	3.03	13.316.049	3.02	13.319.011	4.05
13.312.029	1.05	13.315.515	3.03			13.319.014	4.05
13.312.040	1.05	13.315.526	2.01	13.317.001	4.01	13.319.017	4.05
13.312.042	1.05	13.315.526	3.02	13.317.002	4.01	13.319.018	4.05
13.312.043	1.04	13.315.526	3.03	13.317.007	4.01	13.319.020	4.05
13.312.043	1.05	13.315.537	3.03	13.317.015	4.01	13.319.021	4.05
13.312.047	1.05	13.315.539	3.03	13.317.017	4.01	13.319.022	4.05
13.312.051	1.05	13.315.548	3.02	13.317.020	4.01	13.319.024	4.05
13.312.059	1.04	13.315.548	3.03	13.317.021	4.01	13.319.026	4.05
13.312.060	1.05	13.315.550	3.02	13.317.022	4.01	13.319.028	4.05
13.312.501	2.10	13.315.550	3.03	13.317.023	4.01	13.319.029	4.05
13.312.502	2.10	13.315.551	3.03	13.317.024	5.02	13.319.030	4.05
13.312.508	2.10	13.315.552	3.03	13.317.025	4.02	13.319.504	4.02
13.312.509	2.10	13.315.554	3.03	13.317.036	4.01	13.319.505	4.02
		13.315.556	2.01	13.317.038	4.01	13.319.506	4.02
13.313.001	2.07	13.315.556	3.02	13.317.041	4.01		
13.313.003	2.07	13.315.556	3.03	13.317.043	4.01	13.321.002	6.01
13.313.005	2.07	13.315.557	3.02	13.317.044	4.01	13.321.005	6.01
13.313.007	2.07	13.315.557	3.03	13.317.045	4.01	13.321.009	6.01
13.313.009	2.07	13.315.563	3.02	13.317.046	4.01	13.321.010	6.01
13.313.011	2.07	13.315.564	3.03	13.317.047	4.02	13.321.012	6.01
13.313.013	2.07	13.315.565	3.02	13.317.501	4.04	13.321.013	6.01
13.313.502	2.06	13.315.566	3.02	13.317.507	3.01	13.321.017	6.01
13.313.505	2.06	13.315.568	3.03	13.317.507	4.04	13.321.020	6.01
4 13.313.512	2.06	13.315.570	3.02	13.317.509	3.01	13.321.021	6.01

index numérique

*numerical index
indice numérico
indice numérico
indice numèrico
Stichwortverzeichnis*

NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPPO GRUPPE
13.321.022	6.01	13.324.106	2.02	13.327.570	1.01	20.000.850	2.07
		13.324.108	2.02	13.327.575	1.01	20.000.851	2.07
13.322.001	1.03	13.324.112	2.02	13.327.584	1.01	20.000.852	2.07
13.322.002	1.03	13.324.114	2.02	13.327.585	1.01	20.000.853	2.07
13.322.011	1.03	13.324.117	2.02	13.327.587	1.01	20.000.854	2.07
13.322.012	1.03	13.324.501	2.09	13.327.592	1.01	20.000.855	2.07
13.322.013	1.03	13.324.510	2.09	13.327.596	1.01	20.000.856	2.07
13.322.014	1.03	13.324.512	2.09			20.000.857	2.07
13.322.018	1.03	13.324.526	2.09	13.328.501	2.04	20.000.858	2.07
13.322.020	1.03					20.000.941	2.02
13.322.021	1.03	13.325.008	1.09	13.329.013	6.01		
13.322.025	1.03	13.325.009	1.09	13.329.015	6.01	20.001.057	5.01
13.322.028	1.03	13.325.010	1.09	13.329.051	6.01	20.001.061	5.01
13.322.032	1.03	13.325.014	1.09	13.329.060	6.01	20.001.661	2.07
13.322.050	1.03	13.325.016	1.09	13.329.061	6.01	20.001.667	2.07
13.322.053	1.03	13.325.017	1.09	13.329.062	6.01		
13.322.062	1.03	13.325.018	1.09	13.329.063	6.01	20.002.276	5.01
13.322.066	1.03	13.325.019	1.09	13.329.064	6.01	20.002.277	5.01
13.322.067	1.03	13.325.020	1.09	13.329.065	6.01	20.002.279	5.01
13.322.068	1.03	13.325.027	1.09	13.329.067	6.01	20.002.288	5.01
13.322.069	1.03	13.325.031	1.09			20.002.395	3.02
13.322.070	1.03	13.325.032	1.09	13.406.032	1.04	20.002.397	6.01
13.322.071	1.03	13.325.033	1.09			20.002.411	3.03
13.322.072	1.03			13.431.516	1.09	20.002.806	5.01
13.322.073	1.03	13.326.009	3.01	13.431.519	1.09	20.002.942	3.03
13.322.074	1.03	13.326.011	3.01			20.002.961	3.01
13.322.075	1.03	13.326.015	3.01	20.000.104	5.01	20.002.972	3.01
				20.000.107	5.01		
13.324.001	2.02	13.327.001	1.02	20.000.311	6.01	20.003.754	2.08
13.324.016	2.02	13.327.005	1.02	20.000.441	4.03		
13.324.020	2.02	13.327.008	1.02	20.000.527	5.03	20.004.012	3.02
13.324.025	2.02	13.327.011	1.02	20.000.528	5.03	20.004.014	6.01
13.324.030	2.02	13.327.012	1.02	20.000.530	5.03	20.004.015	6.01
13.324.036	2.07	13.327.012	1.09	20.000.531	5.03	20.004.251	5.01
13.324.037	2.07	13.327.015	1.02	20.000.536	5.03	20.004.254	5.01
13.324.040	2.02	13.327.501	1.01	20.000.538	5.03	20.004.255	5.01
13.324.046	2.02	13.327.501	3.03	20.000.834	2.07	20.004.256	5.01
13.324.048	2.02	13.327.502	1.01	20.000.835	2.07	20.004.257	5.01
13.324.049	2.02	13.327.502	3.03	20.000.836	2.07	20.004.260	5.01
13.324.050	2.02	13.327.506	1.01	20.000.837	2.07	20.004.261	5.01
13.324.062	2.02	13.327.507	1.01	20.000.838	2.07	20.004.265	5.01
13.324.070	2.10	13.327.507	1.02	20.000.839	2.07	20.004.267	5.01
13.324.071	2.10	13.327.509	1.01	20.000.841	2.07	20.004.271	5.01
13.324.082	2.02	13.327.510	1.01	20.000.842	2.07		
13.324.090	2.02	13.327.513	2.04	20.000.843	2.07	20.006.551	2.10
13.324.095	2.02	13.327.560	1.01	20.000.844	2.07	20.006.553	2.10
13.324.102	2.02	13.327.568	1.01	20.000.845	2.07	20.006.554	2.10
13.324.104	2.02	13.327.569	1.01	20.000.849	2.07	20.006.555	2.10

*numerical index
indice numérico
indice numérico
indice numérico
Stichwortverzeichnis*

NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE
20.006.556	2.10	20.011.917	3.03	20.015.525	2.10	20.095.538	5.03
20.006.557	2.10	20.011.918	3.03	20.015.526	2.07	20.095.539	5.03
20.006.558	2.10	20.011.919	3.03	20.015.526	2.10	20.095.540	5.03
20.006.559	2.10	20.011.976	6.01	20.015.553	3.02	20.095.541	5.03
20.006.560	2.10			20.015.553	3.03	20.095.548	5.03
20.006.722	4.02	20.012.562	5.01	20.015.555	3.02	20.095.865	2.08
20.006.736	5.01	20.012.563	5.01	20.015.556	3.02	20.095.928	3.03
20.006.737	5.01	20.012.683	1.05	20.015.556	3.03	20.095.935	2.05
20.006.746	5.01	20.012.684	1.06	20.015.557	3.02	20.095.977	2.05
20.006.884	1.05	20.012.687	1.06	20.015.557	3.03		
		20.012.690	1.08	20.015.617	3.02	20.096.412	6.01
		20.012.709	2.03	20.015.618	3.02	20.096.437	6.01
20.007.060	2.08	20.012.710	2.03			20.096.487	1.02
20.007.061	2.08	20.012.711	2.03	20.093.428	4.01		
20.007.402	4.03	20.012.753	5.01	20.093.428	6.01	20.097.033	2.05
20.007.728	6.01	20.012.754	5.01	20.093.436	2.01	20.097.060	2.05
20.007.732	3.02	20.012.754	6.01	20.093.436	3.01	20.097.061	2.05
		20.012.756	5.01	20.093.437	4.04	20.097.200	2.07
20.008.156	4.03	20.012.758	5.01			20.097.208	2.07
20.008.157	4.03	20.012.760	5.01	20.094.021	2.06	20.097.211	2.07
20.008.158	4.03	20.012.822	3.03	20.094.151	2.02	20.097.214	2.07
20.008.159	4.03	20.012.988	1.07	20.094.153	4.01	20.097.216	2.07
20.008.161	4.03			20.094.153	4.03	20.097.217	2.07
20.008.162	4.03	20.013.000	2.05	20.094.153	6.01	20.097.219	2.07
		20.013.981	3.02	20.094.155	4.01	20.097.223	2.07
20.009.162	5.03	20.013.982	6.01	20.094.155	4.03	20.097.224	2.07
20.009.484	6.01	20.013.983	6.01	20.094.502	5.03	20.097.376	2.02
20.009.485	1.08			20.094.506	2.03	20.097.382	2.02
20.009.485	3.02	20.014.509	4.05	20.094.507	2.03	20.097.699	6.01
20.009.730	2.06	20.014.515	6.01	20.094.508	2.03	20.097.814	5.01
20.009.738	2.04	20.014.516	6.01	20.094.827	4.01	20.097.824	5.01
20.009.739	2.06	20.014.517	5.01	20.094.950	4.02		
20.009.743	6.01	20.014.601	2.05			20.098.456	4.02
20.009.745	2.06	20.014.950	1.04	20.095.033	4.01	20.098.460	4.04
20.009.745	2.06	20.014.953	2.06	20.095.033	4.05	20.098.461	4.04
20.009.850	1.06			20.095.034	4.01	20.098.462	4.04
20.009.875	1.02	20.015.001	5.01	20.095.034	4.05	20.098.463	4.04
20.009.876	1.06	20.015.025	5.03	20.095.035	4.01	20.098.467	5.01
20.009.877	1.06	20.015.135	1.02	20.095.035	4.05	20.098.472	4.02
20.009.950	3.02	20.015.135	4.02	20.095.066	4.04	20.098.814	5.03
20.009.951	3.02	20.015.400	2.04	20.095.066	4.04	20.098.826	3.03
		20.015.405	2.04	20.095.155	4.04	20.098.836	3.03
20.011.002	1.06	20.015.405	2.04	20.095.301	5.01		
20.011.100	1.08	20.015.425	1.06	20.095.311	5.01	22.009.305	4.01
20.011.325	2.08	20.015.450	2.04	20.095.313	5.01		
20.011.376	6.01	20.015.451	2.06	20.095.502	5.01		
20.011.383	6.01	20.015.455	6.01	20.095.521	5.01	22.095.032	4.02
20.011.505	3.03	20.015.457	2.06	20.095.530	2.08	22.095.037	4.02
20.011.905	3.03	20.015.525	2.07				

index numérique

*numerical index
indice numérico
indice numérico
indice numérico
Stichwortverzeichnis*

NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE	NUMERO NUMBER NÚMERO NÚMERO NÚMERO TEILE - NR	GROUPE SECTION GRUPO GRUPO GRUPPO GRUPPE
22.100.247	3.02						
22.100.247	4.01						
22.100.248	4.01						
22.200.030	4.02						
22.200.030	4.04						
22.200.032	4.02						
22.200.032	4.04						
22.200.035	3.02						
22.200.041	4.02						
22.200.190	4.02						
22.300.071	4.05						
22.300.072	4.05						
22.300.073	4.05						
22.300.504	4.05						
22.300.505	4.05						
22.300.507	4.01						
22.300.508	4.01						
22.300.509	4.01						
23.100.400	4.05						
23.100.401	4.05						
23.100.402	2.07						
23.100.425	4.05						